

Reconnue d'Utilité Publique par Décret du 2 Janvier 1957
Agréée par le Ministère des Affaires Culturelles
et le Secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports
Affiliée à la Confédération Internationale
des Sociétés Populaires de Musique
Membre du Comité National de la Musique

Directeur-Gérant : M. A. EHRMANN

Abonnement (10 n°) FRANCE un an 4 F
ETRANGER un an 5,50 F
1er oct. au 30 sept. LE NUMERO : 0,50 F

Compte Chèque Postal 4638-65 PARIS
CONFEDERATION MUSICALE DE FRANCE
121, rue La Fayette, PARIS-10^e Tél. 878.39.42

DIX NUMEROS PAR AN : Octobre - Novembre
Décembre - Janvier - Février - Mars - Avril
Mai - Juin - Juillet - Août - Septembre.

journal de la CONFÉDÉRATION MUSICALE DE FRANCE

N° 187

ORGANE MENSUEL DES 44 FEDERATIONS, DES 6.000 SOCIETES, ECOLES ET DES 600.000 MUSICIENS FEDERES

NOVEMBRE 1965

ARIANE ET BARBE-BLEUE DE PAUL DUKAS

Le mois dernier, en hommage à Paul Dukas pour le centenaire de sa naissance, j'ai tenté de retracer aussi complètement que possible, dans l'espace d'un seul article, la vie féconde en chefs-d'œuvre de ce grand maître de la musique française. Je ne me suis pas étendu autant qu'il eût fallu sur son ouvrage le plus important, pour la seule raison que la place me faisait défaut, et j'ai préféré consacrer à cette partition un article complet dans le numéro suivant, ce dont je m'acquitte aujourd'hui.

Si j'insiste tant sur Ariane et Barbe-Bleue, c'est bien parce que ce magnifique conte lyrique n'est pas encore suffisamment connu du public, parce que, malgré son impressionnante beauté, il est encore loin d'être apprécié à sa valeur comme l'est le Pelléas et Mélisande de Debussy. Ces deux ouvrages ont été inspirés à deux illustres musiciens par un seul et même poète : Maurice Maeterlinck, mais les deux sujets poétiques sont tout à fait différents. Bien que tous deux portent la griffe de leur créateur, la marque indélébile de son style et de son esthétique, leur signification et les symboles qu'ils offrent à nos méditations ne peuvent être mis sur le même plan. Il faut bien reconnaître que, par son argument et son caractère, Pelléas et Mélisande, même avec son mystère, est un ouvrage de poésie beaucoup plus accessible au public que ne l'est Ariane et Barbe-Bleue. Si les deux amants du royaume d'Alamonde ont été beaucoup mieux compris que la dernière femme de Barbe-Bleue et les veules captives qu'elle a vainement délivrées, c'est parce que les vraies histoires d'amour — même et surtout quand elles se terminent tragiquement — ont toujours plus d'attrait au théâtre que les thèses philosophiques. Or, bien que Maeterlinck ait déclaré lui-même qu'il avait cherché à offrir au compositeur, dans son conte lyrique, un thème propice à des développements musicaux plutôt que de grandes pensées philosophiques et morales, nous ne pouvons nous empêcher de chercher, nous autres spectateurs, un sens philosophique dans le dénouement de cette étrange histoire car, à défaut de cette explication, l'œuvre resterait incompréhensible. Je m'en expliquerai plus loin.

Maeterlinck, on le sait, ne fut jamais précisément un auteur clair et limpide. Il s'est toujours complu davantage dans les brumes que dans la pleine lumière et l'on peut dire que, pour ses lecteurs, ses poèmes se terminent bien souvent sur un point d'interrogation exprimé ou sous-entendu. Dans Pelléas et Mélisande, malgré le flou et le clair-obscur de son climat, nous découvrons très simplement un roman passionnel que l'on pourrait aisément condenser dans un banal « fait divers » : un homme jeune et beau, sentimental et rêveur, aime d'amour sa douce, frêle et énigmatique belle-sœur. L'époux et maître, seigneur brutal, dont la térébrante jalousie semble d'ailleurs assez bien fondée, épie les deux jeunes gens, rudoie sa femme pour lui arracher des aveux et, y parvenant pas, ivre de fureur, il devient finalement fratricide, abattant son cadet amoureux d'un lâche coup d'épée. Ce crime porte en même temps un coup fatal à la jeune femme qui va mourir doucement, un peu plus tard, après avoir donné le jour à un enfant dont il est permis de se demander, avec le mari misérable et désespéré, quel en est le vrai père. Quand un irrésistible amour unit un homme et une femme, peut-il rester d'essence strictement pure ? On peut douter de ce platonisme si exceptionnel qu'il en devient presque impossible,

selon une loi implacable de la nature. Nous restons alors sur ce point d'interrogation de la plus subtile casuistique : amour vraiment coupable ou sincère expression d'un idéal exalté ? Voilà en tous cas un sujet classique qui, traité par un musicien quelconque, aurait pu dégénérer très facilement en un vulgaire opéra vériste. Mais ce drame, merveilleusement poétisé par Maeterlinck et tout enveloppé de mystère, a été génialement mis en musique — et avec quel tact ! — par Debussy. Cela nous a valu une œuvre admirable, tour à tour sensuelle et pure, œuvre dont la haute valeur dans l'art français égale en beauté le Tristan et Isolde wagnérien. Il s'agit du trio classique : l'époux, la femme... et l'autre. Golaud, Mélisande et Pelléas, dans notre théâtre lyrique, sont les héros d'un drame passionnel aussi émouvant et aussi fatal que celui qui met en présence le roi Marke, Isolde et Tristan. Eternel triangle, éternel sujet !

Il en va tout autrement dans Ariane et Barbe-Bleue, comme nous allons le voir, et l'insolite, l'énigmatique dénouement du conte, malgré toute sa beauté et sa grandeur, demande au public un sérieux effort de compréhension qui n'a pas contribué à jeter un voile sur le rayonnement de ce chef-d'œuvre. Beaucoup trop de spectateurs n'en ont pas encore saisi toute la signification et toute la portée, mais cela viendra peu à peu. En tous cas, si Maeterlinck n'a voulu que donner au compositeur un beau thème propice à des développements musicaux, il y a réussi au-delà de toute espérance.

Mais quel est donc ce Barbe-Bleue que l'auteur a voulu représenter dans le livret de son conte lyrique ? Dans la légende comme dans l'histoire, nous trouvons plusieurs personnalités de « la Barbe-Bleue ». En dehors du fameux

(Suite page 3)

Les grands concerts de qualité

Nos amis lecteurs, dorénavant habitués à trouver dans les colonnes du journal de la Confédération Musicale de France des rubriques artistiques, non négligeables, même si elles embrassent des sujets un peu en dehors de nos circuits orphéoniques, en tout cas fort instructifs et qui devraient être précieusement conservés, nous serons certainement reconnaissants de signaler à leur curiosité quelques belles promesses d'artistes de primo cartello et toutes récentes.

Et, commençons, en respectant la priorité des dates, par relater un admirable concert d'Alexandre Cellier sur le violon orgue de la cathédrale Saint-Nazaire, à la Cité de Carcassonne, le 8 septembre 1965, récital donné avec le désir pressant de trouver des fonds pour sauver l'admirable instrument.

Un critique local, à ce sujet, écrit les pertinentes lignes qui suivent : « Mais il semble que le but véritable d'une telle manifestation ait été proclamé par l'instrument lui-même : L'orgue. N'est-il pas en effet déplorable qu'un orgue de cette valeur et qui fut considéré à la fin du XVI^e siècle comme l'instrument le plus prestigieux du royaume » trahisse lui-même, aujourd'hui en raison de son mauvais état, les œuvres dont il fut autrefois le plus fidèle serviteur ?

A qui incombe la responsabilité d'une telle détérioration ? Au temps, bien sûr. Mais n'est-il pas anormal que pour remettre en état un orgue de cette valeur, une association bienfaitrice soit obligée de faire la quête ?

Alexandre Cellier a donc fait

L'INSTRUMENT DE MUSIQUE ET LA PEINTURE

Une remarquable exposition s'est déroulée au cours du mois de juillet à Dijon, sous les auspices du musée de la ville. Son titre est éloquent : « La musique dans l'Art Ancien ». Des revues, comme « Connaissance du Monde » ou « Musica » (N° 130), se sont préoccupées de ce problème, qui est celui des rapports entre la musique et les arts. Problème délicat, puisqu'il touche aux domaines de la psychologie, de l'histoire ou de la sociologie, et naturellement aux techniques spécifiques d'arts d'autant plus différents, qu'ils sont ou de l'espace ou du temps.

Le fait qu'il se pose actuellement, provient de l'intérêt créé par une culture générale plus vaste des habitués des musées, mais aussi par l'heureuse diffusion de belles diapositives en couleurs qui conduisent les chefs d'œuvres à domicile. Le musicien se trouve au centre du débat. Par les peintures anciennes, il peut juger de la forme et du mécanisme d'instruments disparus quand il ne s'agit pas de reconstitution pure et simple d'après la toile, par les soins des firmes de disques. Pour certaines époques privilégiées où les peintres ont cherché la plus grande vraisemblance on peut retrouver le jeu des instrumentistes (c'est le cas pour Watteau, lui-même très averti des doigts de la guitare au point de suggérer par la position des doigts le sentiment du personnage).

Il est également fort instructif de suivre l'évolution des formations instrumentales, des groupements bizarres pour nous des timbres (encore que cette notion ne soit guère sensible que depuis deux siècles). On peut constater combien jusqu'à la fin du 18^e siècle, les « orchestres » avaient des effectifs réduits et quelle erreur est la nôtre d'interpréter les œuvres de l'époque avec des masses musicales considérables.

(Suite page 4)

Hommage pour un anniversaire

Arthur HONEGGER

(1892 - 1955)

On éprouve beaucoup d'appréhension lorsqu'il faut évoquer un artiste dont le souvenir est encore si proche dans le cœur de ceux qui ont eu le privilège de l'approcher. Il est téméraire de se saisir des lignes de force qui paraissent traverser sa vie et son œuvre pour les nouer et les dénouer au gré de ce que l'on nomme l'esthétisme et la critique.

Pour éviter les interprétations arbitraires, c'est le musicien qu'il faut d'abord interroger :

« J'attache une grande importance à l'architecture musicale que je ne voudrais jamais voir sacrifiée à des raisons d'ordre littéraire ou pictural ».

« Mon grand modèle est J.-S. Bach... Je ne cherche pas comme certains musiciens impressionnistes un retour à la simplicité harmonique. Je trouve, au contraire, que nous devons nous servir des matériaux harmoniques créés par cette école qui nous a précédés, mais dans un sens différent, comme une base à des lignes et à des rythmes. Bach se sert de ces éléments de l'harmonie tonale comme je voudrais me servir des superpositions harmoniques modernes ».

« Je n'ai pas écrit encore, le culte de la foire et du music-hall, mais au contraire celui de la musique de chambre dans ce qu'elle a de plus grave et de plus austère ».

Musicien réservé, solide, Honegger ne s'est jamais payé de mots et nous pouvons maintenant le saisir au plus profond de lui-même.

Trois tendances essentielles passent en filigrane dans ses œuvres :

— L'artiste du XX^e siècle qui exalte la puissance de l'homme.

— L'artiste qui ressent fortement le tragique de l'existence humaine et perçoit les limites de l'homme.

— L'homme qui, à travers les symboles chrétiens, magnifie l'espérance, la joie, l'amour.

La situation de quelques unes de ses œuvres est cependant nécessaire pour faire revivre le vrai visage de l'artiste.

Les trois mouvements symphoniques dont Pacific 231 et Rugby illustrent de façon saisissante la rencontre de l'homme et de son temps. Pacific 231, à travers la complexité rythmique, exalte l'univers des machines. Rugby est la traduction du plaisir communautaire d'un beau match où les athlètes évoluent sur le terrain comme dans un ballet parfaitement réglé. Suivant un procédé cher au compositeur, un thème aux contours très nets se dégage de la polymétrie en mouvement et participe à l'expression générale des corps et des images.

Aux côtés de ces œuvres « concrètes », aux côtés aussi des

grands poèmes lyriques (le Roi David, Judith, Antigone), les Cris du Monde (1931), comme dix ans plus tard la Symphonie pour Cordes, retentissent tel un douloureux appel. « Il y aura toujours au monde de la solitude. Cet aveu du tragique de l'existence humaine est la contrepartie du chant prométhéen qui jaillissait du monstre Pacific. L'homme est ramené à ses limites et le musicien trace un tableau de cette civilisation qui le séduit et l'opresse. Il cherche, angoissé, une réponse à ses interrogations. En 1938, Jeanne au Bûcher déchire un coin du voile et, désormais, Honegger découvre l'espérance dans les grands thèmes religieux : la Danse des Morts, Nicolas de Flue, la Symphonie liturgique, la Cantate de Noël.

Mais pour clore ces brèves remarques, c'est la scène finale de Jeanne au Bûcher qui apporte la plus émouvante des conclusions.

Lorsque le mauvais prêtre demande à Jeanne de signer un aveu infamant, elle refuse en s'écriant : « Et comment signerai-je puisque mes mains sont liées.

(Suite page 3)

Pour le local de la C.M.F.

MONTANT DES SOMMES DEJA PARUES
23.387,82 F

M. Meunier Léon, Pantin (Seine), 8 F.; M. Sibille Pierre, Metz (Moselle), 6 F.; M. Sibille Fred, Nancy (M.-et-M.), 11 F.; M. Bréart Joseph, Liencourt-Saint-Pierre (Oise), 12 F.; M. Serge Lancen, Paris-XVII^e, 100 F.; M. Félix Gaston, à Cadouin (Dordogne), 10 F.

TOTAL GENERAL A CE JOUR :
23.534,82 F

LES AGRESTIDES DE GEORGES MIGOT A L'O.R.T.F.

L'O.R.T.F. réserve parfois d'agréables surprises ! L'enregistrement et la retransmission des Agrestides de Georges Migot, par l'orchestre national de l'O.R.T.F. placé sous la direction de Jean-Jacques Werner, est une initiative heureuse qui met en valeur un incontestable chef-d'œuvre de l'art français et son auteur Georges Migot. Celui-ci, musicien inspiré, signe depuis plus de quarante années, des pages essentielles : La Suite pour violon récitant et orchestre, les Béatitudes, la Passion, Saint-Germain d'Auxerre, le Zodiaque pour le piano, le Trio avec piano, la Symphonie pour cordes pour ne citer que quelques titres.

Avec un sens aigu des lignes en mouvement, de la respiration de l'œuvre et des volumes sonores, Jean-Jacques Werner, jeune chef promis à un brillant avenir, a redonné vie à ces trois fresques que Georges Migot composa en 1919-1920 à l'âge de 28 ans.

A la création, les critiques, Emile Vuillermoz en particulier, restèrent confondus devant la nouveauté de l'écriture et la générosité de l'inspiration. Aujourd'hui, après 30 années, cette impression demeure et l'on ne peut que souscrire à ce que la critique musical américaine Irving Scherke notait en 1926, au lendemain de la création des Agrestides au Concertgebouw d'Amsterdam sous la direction de Pierre Monteux : « La valeur de cette œuvre soutient la comparaison avec l'intérêt suscité par le Sacre du Printemps ou par la Mer à leur apparition ».

L'esprit de la fresque anime tout le mouvement musical qui s'ordonne autour des trois panneaux du

(Suite page 4)

LE COIN DES JEUNES

« Les Français » n'ont pas de musique et n'en peuvent avoir... »

(Suite)

La nouvelle période fut favorisée par l'Humanisme : les textes anciens furent étudiés dans leur langue originale par des érudits. Ce sont les guerres d'Italie, fin XV^e siècle, qui apportèrent à la France les chefs-d'œuvre de la Renaissance italienne prenant ses sources dans l'Antiquité. Mais la musique ne suivit pas le chemin des lettres et de l'architecture, la musique délaissa les modes grecs pour s'orienter vers les modes majeur et mineur. Si la « musique mesurée à l'antique » fut défendue par le grand poète Antoine de Baif qui influença un certain nombre de musiciens célèbres par ailleurs, le contrepoint est roi. Pré-

sons que le contrepoint consiste en plusieurs lignes mélodiques superposées qui doivent, malgré leur indépendance, rester en accord avec une mélodie principale appelée sujet. Différente de l'écriture harmonique dite verticale (car les accords se lisent ainsi) l'écriture contrapuntique ou lénéaire forme ses accords par la juxtaposition des différentes voix. Dans cette science les Français et les Flamands prirent la tête du mouvement. Jean MOUTON, chantre de la Chapelle de Louis XII et de François 1^{er}, composa surtout des motets mais voici le célèbre JOSQUIN DES PRES (ou Déprés) dont la date et le lieu de naissance imprécis se situent vers 1450 en Picardie. C'est à Cambrai qu'il fit ses

(Suite page 4)

CHRONIQUE des DISQUES

MUSIQUE VOCALE SACRÉE

+ MATTHAEUS-PASSION

A l'occasion de l'interprétation, devenue historique, de Mengelberg (désormais introuvable) nous avons analysé l'œuvre. N'y revenons donc que rapidement.

Monumentale, la Passion selon Saint Matthieu de Bach, l'est par sa durée (qui s'inscrit sur 8 faces de disque) et par les effectifs réclamés (solistes, 3 chœurs — dont un d'enfants — et 2 orchestres).

Ce haut-lieu spirituel rayonne de tendresse et d'amertume, vibre d'angoisse et de confiance, s'imprègne de sérénité et de violence. Le cœur suit l'action décrite par l'Évangéliste, la commente avec douleur dans ses mouvements de foule, et il implore pitié dans les chœurs; c'est un personnage important. Les cordes enveloppent toujours les paroles du Christ d'un halo de lumière. Les arias, très belles, quelques-unes sublimes, sont merveilleusement enguirlandées par divers solistes de l'orchestre.

On aurait beaucoup à dire sur le symbolisme, voire le réalisme, souvent présent dans le soutien instrumental (ex. n° 20 et 60; n° 73: déchirement du temple, tremblement de terre) parfois aussi dans les vocalises (n° 36: l'agneau qui tombe; n° 64 et 66: la croix). Beaucoup à dire aussi sur le sens dramatique, étonnant (ex.: le magistral n° 33). Et le romantisme du n° 48 (ligne mélodique torturée au violon, lyrisme tourmenté à la voix). Et l'aspect étrangement moderne des harmonies dans le n° 69 etc...

Ces quelques remarques d'écoute livrées en vrac, passons à la distribution. Les Chœurs — Stuttgart — saisissent par leurs qualités, strictement techniques et par leur conviction, leur vie.

Pears (l'Évangéliste), dont l'articulation est nette, constitue le souple pivot de toute l'interprétation; toutes les facettes du drame se reflètent en son rôle; il émeut (n° 47: « il pleura »). Grande noblesse chez Prey (le Christ).

On admirera la pureté cristalline des aigus de El Ameling (soprano) la riche métal de Marg. Höfgen (alto) la beauté du timbre et l'égalité du phrasé, ainsi que les douloureuses inflexions, chez Wunderlich (ténor) la justesse absolue dans les intervalles difficiles (voir n° 29 par ex.) ainsi que l'ampleur et la souveraineté chez Krause (basse).

L'Orchestre de chambre de Stuttgart se montre très égal et très fin. Et quels solistes! (sauf peut-être la viole de gambe). Le chef Münchinger crée une puissante unité entre les différentes participations vocales et instrumentales.

Faut-il résumer nos impressions? Sur le plan strictement matériel, la mise en place est inattaquable; les grandes structures demeurent évidentes, cependant que les détails sont étonnamment modelés. Sur celui de l'interprétation, elle éclate de la foi la plus sincère, tout en restant très humaine. Un climat intensément religieux; une version éminemment intime; une traduction poétiquement émouvante...

La lecture de la partition pendant l'audition permit d'apprécier la clarté des étagements, des contrepoints. La stéréophonie provoque une excellente diffusion sonore dans tous les points. Elle réalise une localisation « scénique » des différents personnages et sépare bien les chœurs. En outre la plénitude, l'équilibre et l'homogénéité sont magnifiques. Gravière parfaite. Une brochure splendidement illustrée (analyse et texte... anglais et allemand) est incluse dans le coffret qui protège les 4 disques. (1)

MUSIQUE VOCALE PROFANE

+ VIVALDI

Ce disque présente 2 cantates et 3 sonates (dont, pour la commodité, nous parlerons dans ce même chapitre). Malgré la grande beauté de ces dernières, l'intérêt se porte essentiellement sur les cantates, partie encore inconnue de l'œuvre vivaldien. Et l'on y trouvera beaucoup plus de liberté et d'originalité que dans sa musique instrumentale.

Ces deux cantates, écrites pour baryton, clavier (dans les récitatifs) et cordes (dans les airs) sont des cantates amoureuses. Une forte unité et une réelle intensité expressive valorisent chacune d'elles.

Le premier air de la première « Cantate omni » annonce la poésie mozartienne, alors que le dernier, déjà plein de faconde, laisse présager l'humour de Pergolèse. Le premier air de l'autre « Flingo, gamo, sospiro » traduit la douleur avec une profonde émotion.

Elles sont chantées avec très vive sensibilité par Maiaguti, qui s'affirme lyriquement et dramatiquement excellent. Le soutien que lui apporte le trio instrumental de Lugano est sans reproche.

Passons aux sonates. Celle en mi mineur pour violoncelle est connue et remarquable de bout en bout (n° 1 et 3 fort expressifs; n° 2 et 4 vifs et spirituels). Celle en la s'adresse au violon (1 - éclatant, 2 - plaintive déclamation, 3 - pimpant). Celle en ut mineur associe le cello au violon (le dialogue, disert et vaillant dans le n° 1 se fait délicat et rêveur dans le suivant, puis capricieux et souriant dans le n° 3).

Le jeu du violoniste Scrosoppi est lumineux et brillant; le celliste Roveda, qui chante largement, sait aussi être piquant; quant au claveciniste Sgrizzi, il demeure le grand artiste que l'on connaît.

Enregistrement stéréophonique transparent (quelques légers défauts de pressage). Notice intéressante, mais trop brève.

Conclusion: un disque de valeur, par la révélation qu'il apporte et la qualité qu'il maintient. (2)

MUSIQUE INSTRUMENTALE

+ LE VIOLON :

SCHUMANN ET MENDELSSOHN

Voici une nouvelle version du Concerto pour violon de Mendelssohn, sans doute le plus illustre et le plus enregistré des concertos de violon du répertoire.

Elle est due à Szeryng, qui ne pouvait pas ne pas s'y montrer excellent. Peut-être l'archet est-il trop « colophon », le son un peu « gras » ? Toutefois la suave mélodie du mouvement lent est exquisément murmurée. La virtuosité est brillante, l'interprétation très romantique, fougueuse et sensible.

Attachons-nous davantage au concerto pour violon de Schumann, qui n'a pas la même chance: cette œuvre, le commanditaire-décimateur ne voulut pas la créer, l'auteur ne l'entendit jamais; récemment redécouvert (1938) il demeure dans l'ombre, et peu de violonistes l'inscrivent à leur répertoire. De fait, il est moins attachant que le concerto pour piano, et même que celui pour violoncelle.

L'œuvre est symphonique, l'orchestre y jouant un rôle important, en des tutti toujours massifs et vigoureux. (1 - Le 1^{er} tutti, carré, prépare l'énergique entrée du soliste; mais après le 2^e, celui-ci s'interroge; après le 3^e, il se plaint, puis reprend confiance au 4^e et se fait plus affirmatif. 2 - Réverie dont la sérénité est confirmée par la douce berceuse de l'orchestre. 3 - Sur rythme de polonaise, le violon présente un thème gai, repris par l'orchestre, par lui-même à nouveau, orné; fin particulièrement difficile).

Forme et expressif, le même artiste est soutenu par l'Orchestre de Londres qui conduit Dorati. L'enregistrement est équilibré et clair. En ce qui concerne la qualité du son, nous dirions volontiers « très bien » pour le soliste et « assez bien » pour l'orchestre. La notice propose une sympathique biographie de Szeryng. (3)

+ LA FLÛTE

Ce disque est un souvenir de la tournée de Rampal au Japon; il l'enregistre à-bas. La 1^{re} face, classique (XVII^e et XVIII^e) est accompagnée au clavecin: — « Sonate en si mineur » d'Albinoni (1 - mélancolique. 2 - fugué, gai. 3 - menuet chantant. 4 - Finale vécée).

— « Aria » de la suite n° 3 de Bach: c'est le 2^e mouvement de la suite pour cordes (et non pour flûte). Cette aria fameuse fut transcrite bien des fois. Ce nouvel arrangement a le seul avantage de fournir une nouvelle occasion d'admirer l'extraordinaire ampleur du phrasé (longueur et régularité du souffle) de l'exécutant.

— « Le rossignol en amour »: transcription d'une admirable pièce de clavier de Couperin, très plausible, car le chant flexible et orné convient très bien à la traversière.

— « Sonate en ut majeur » de Vivaldi (Allegro pétillant entre deux larges cantabiles. Bref finale).

La 2^e face, romantique et moderne (XIX^e et XX^e) est accompagnée au piano. Cette partie du programme, nous l'apprécions davantage. Elle met d'ailleurs mieux en vedette la technique prodigieuse et prodigieusement aisée de Rampal.

D'abord la « Fantaisie pastorale hongroise » de Doppler. Cette ravissante fantaisie est aussi une pièce de virtuosité (un père semble chanter dans la quietude poussiéreuse de la

puzsita. Un mouvement de danse s'esquisse gracieusement, puis s'accélère).

— « La mer au printemps », écrite par le Japonais Mlyagi, est une page charmante et poétique. (1^{re} partie d'obédience debussyste: sur rythme berceur au clavier, la flûte chante la vaste nostalgie du large. 2^e partie d'influence folklorique: sorte de danse vive et souriante. Mais délicieux retour à la première pour finir).

— « Carnaval de Venise » de Genin est constitué par des variations brillantes et mousseuses sur le thème célèbre. Elle permet au flûtiste d'achever son récital en débouissant fou d'artifice. Il donne parfois l'impression d'un duo. Voici le Paganini de la flûte!

Quoi dire de plus? Avec Rampal, la phrase mélodique se courbe au gré d'un talent souple et sûr. Son coéquipier Kobayashi se montre discret au piano, trop timide au clavecin. Stéréophonie limpide. (4)

+ FLÛTE ET HARPE

L'alliage de ces deux timbres est un des meilleurs qui soient, un des plus doux, des plus heureux. En outre, ce récital présente presque uniquement des inédits.

« Greensleeves », célèbre mélodie folklorique anglaise d'une délicieuse teinte modale, fait ici l'objet de 12 variations.

Suit la sonate en fa de Krumpholtz (compositeur autrichien du XVIII^e siècle, élève de Haydn) ravissant échantillon, du style galant alors en vogue. A signaler le rôle intéressant de la harpe, hissée dans le dialogue au niveau d'interlocuteur valable.

Dans les Variations de Rossini, une introduction semi-majestueuse, semi-gracieuse précède l'exposition d'un thème que le compositeur aurait pu placer dans la bouche d'un de ses héros de théâtre. Les quatre variations sont plaisantes et, bien entendu, étourdissantes de virtuosité.

La célèbre Berceuse op. 16 de Fauré fut souvent transcrite. La souple mélodie se balance au gré de chatoyantes harmonies.

« Entr'acte » de Ibert constitue un divertissement léger et capricieux.

Enfin la sonate de Damase, dédiée aux interprètes, prouve que l'auteur sait admirablement tirer parti des deux ressources instrumentales, qu'il connaît à fond, exploite intelligemment, marie ou oppose musicalement (Allegro sur thème aux chromatismes sinueux. Andante évoluant en faurésiennes ondulantes. Scherzo — le mieux venu — où brio moussé et cantabile poétique alternent. Finale au souffle large).

On connaît les deux grands artistes. Ne nous donnons donc pas le ridicule de les juger: ils nous charment, cela résume tout (si l'on excepte l'exécution de la berceuse, qui semble manquer un rien de fantaisie). De sa harpe fluide et scintillante, L. Laškine irise les soupis de la flûte fauneuse de Rampal. Séduisante, limpide, toujours égale, telle se présente la réalisation technique. (5)

+ LE PIANO: JOLIVET

Les deux sonates — deux pages marquantes — sur le même disque.

Savoir que la sonate n° 1 fut dédiée à B. Barok est une indication précieuse. L'œuvre est à la fois violente et poétique — soulignons ce fait rare.

(1 - Part tel un fougueux coursier, s'engage dans de géniales recherches de sonorités et se permet de luxuriantes detentes entre de farouches bonds; 2 - Trame envoutante sur laquelle se posent comme des taches diversément colorées, divers chants, cris ou appels étranges. 3 - Largo final; une puisation grave rythme obstinément la danse sauvage de la main droite).

La sonate n° 2, qui date de 57, fut créée en 59 au « triptyque ». Puissance personnelle, elle se laisse peut-être moins facilement pénétrer que la première.

(1 - Volontaire, véhément; rêveur aussi parfois. 2 - moins âpre, réussit en s'appuyant sur des harmonies farouches, à libérer un chant expressif. 3 - enchaîné — Le rythme emporte tout dans sa course, plus inéluctable qu'échevelée).

Il faut être souverainement maître de sa technique pour jouer ces deux Jolivet. Wayenberg l'est, et il les dompte superbement. Sa prestation apparaît, il faut l'avouer, assez extraordinaire. Et, pour virtuose qu'elle soit, son interprétation est loin d'avoir dépourillé tout aspect humain.

Difficiles à jouer, ces sonates l'étaient tout autant à capter. Les sonorités sont assez bonnes, et la dynamique bien large. (6)

+ BACH: LES 6 SONATES POUR ORGUE

Portant les n° 525 à 530 au catalogue BWV, les six sonates en trio répartissent ainsi leurs trois voix: le dialogue manuel est soutenu par une basse

pédestre. Pour d'aucuns, elles auraient été écrites pour clavecin avec pédalier.

La fantaisie d'une inspiration débordante et la rigueur d'une écriture maîtrisée s'équilibrent admirablement. C'est le style des Inventions. Si les procédés de la fugue préconisés par ses précurseurs allemands sont exploités (imitations fréquentes) le « climat » est tout italien.

Par conséquent, syntaxe parfaite. Rationnelle, la polyphonie est aussi très aérée. A la richesse et la variété de contrepoints qui colorent le charme des mélodies, s'ajoutent encore la diversité et la souplesse, rythmiques.

Expressives, ces sonates parlent autant au cœur qu'à l'intelligence. Si les mouvements vifs sont aussi verveux et pétillants que chez Haendel (concerti pour orgue) les mouvements lents sont combien plus profonds!

Rogg est aux claviers de l'orgue de Grossmünster (Zürich). Lui accorder la régularité des tutti, l'égalité entre les deux mains, la compétence dans le choix des jeux, serait insuffisant. Il faut reconnaître en lui un modèle de calme et souveraine maîtrise de toutes les difficultés proposées.

L'enregistrement, qui occupe trois faces, est complété par 7-chorals hors « séries » (Orgelbüchlein, Leipzig). Ce sont les BWV 720 (remarquable fantaisie sur « Ein feste Burg », dont on connaît — fait rare et intéressant — la registration d'origine: comme le thème ressort à la bombarde de la pédale!) 734 (d'une vélocité réjouie, aussi douce que brillante) 653b (intense et nostalgique poésie) 737 (sobre et pur commentaire du « Notre Père ») 736 (victorieux) et le célèbre la Mort-délivrance) 727 (fameux, il se retrouve dans la Matthaeus-Passion; un émouvant cornet) 733 (fugue très unitaire et imposante sur le « Magnificat »).

Avec l'exécution de ces pièces, notre organiste atteint le sublime. Pour l'esprit plongé dans l'extase, se dissout toute notion du temps...

Dans l'un comme dans l'autre disque, la prise de son fut très surveillée; chaque voix demeure bien lisible. Avec brochure. Réalisation recommandée. (7)

MUSIQUE DE CHAMBRE

+ MUSIQUE ESPAGNOLE ANCIENNE

Dans ses œuvres, le génial écrivain Cervantès fait souvent allusion à la musique. Il cite telle pièce, évoque tel genre. Il a par là même l'intention de rassembler toutes les pages musicales dont il parle, ou à défaut des pages similaires.

Idée originale, on le voit. Et qui nous fournit l'occasion d'entendre des œuvres inconnues, souvent d'une grande beauté. Il y en a 22 — la plupart chantées — s'étendant du XV^e au XVII^e siècles. Ainsi avons-nous la révélation des « madrigalistas » espagnols (alors que les Italiens et les Anglais sont si connus).

La 1^{re} face est consacrée à la musique dans les « Nouvelles exemplaires » et les pièces de théâtre; la 2^e spécialement réservée à la musique dans « Don Quichotte ». On peut grouper ces morceaux comme suit: romances, danses chantées, danses instrumentales.

Parmi les plus belles pages, nous avons retenu tout particulièrement: « Romancero florido », folie chantée (mezzo et clavecin) de Romero; « Passaba de rey more », chanson mauresque de Narvaez; « Tais morilles », balade mauresque d'un anonyme; « De la dulce mi enemiga » villancio (mezzo et clavecin) de Gabriel; « Con pavor recordo il mozo » romance de Milan: un Canario gracieusement balancé (clavier)...

Mais il faudrait tout citer; Chaconas, jacara, villano, sarabande, séguedilla (chantée en écho, à 4 voix) pavana sontant l'écriture pour luth) défilant à nos oreilles conquises. Et ce chœur à 4 voix « Caballero, si a Francia idos » aux hardies modulations (l'équivalent des Monteverdi et di Lasso). Etc... etc...

Présentation par les solistes et instrumentistes de l'Ensemble de Barcelone (direction: Gavalda). Les chanteurs, excellents — notamment le mezzo — sont très fins musiciens. Le célèbre claveciniste Sprizzi se révèle ici accompagnateur émérite. Et le guitariste est un délicat virtuose.

Bon enregistrement, clair et fidèle. Décidément, voilà un disque alléchant!

+ VIVALDI: LA STRAVAGANZA

La Stravaganza, recueil de 12 concerti pour violon et cordes, voit l'épanouissement du concerto de soliste, dont la forme définitive se dessine nettement. Tous ces morceaux offrent plus de diversité — dans le matériau et son exploitation — qu'on ne l'a généralement reconnu.

Dynamisme et couleur, ampleur et sûreté d'une inspiration qui ne fut peut-être jamais aussi « jeune », aussi riche :

la musique y est jetée à profusion, en un jaillissement aussi intarissable que spontané.

L'extravagance est surtout formelle (coupe en 4 mouvements des numéros 7 et 8; le 1^{er} volet du numéro 8 commence par un solo; celui du numéro 10 débouche brusquement sur le 2d; celui du n° 11 s'ouvre sur un brillant duo de violons, etc.) et tonale (le finale du n° 6 évolue à travers d'étranges modulations; de même celui du n° 7 est continuellement et audacieusement modulant...). Il faut ajouter que ces hardiesses réelles sont toujours payantes.

Analyse détaillée inutile, les mêmes termes y reviendraient sans cesse: énergie, pureté, etc... Seulement bref aperçu sur les mouvements les plus marquants:

N° 1: portique solennel à l'ensemble (2 - ampleur sublime. 3 - ga sans nulle contrainte. n° 2 (2 - les soli sont autant d'émouvants récitatifs. 3 - moussés) n° 3 (2 - siradieux!) n° 4 (2 - luminosité et sérénité) n° 5 (1 - ensoleillé. 2 - tendre dialogue entre violon solo et continuo à l'orgue). n° 6 (1 - noble; 2 - expressive aria) n° 7 (1 - largo d'une corellienne grandeur) n° 8: étonnant (1 - très libre. 2 - court presto. 3 - tout en mystérieux enchainements harmoniques. 4 - fier) n° 9 (1 - généreux et fascinant. 3 - empil de fanfares) n° 10 (2 - sublime méditation) n° 11 (2 - précieuse cantilène sur continuo partagé entre orgue — tenues — et clavecin — battues —) n° 12: très remarquable dans son ensemble (2 - en forme de chaconne. 3 - exige des prouesses du soliste).

Pour « I solisti di Milano » (direction Ephrikan) voici les critères de restitution et d'exécution: respect scrupuleux des partitions d'origine, où la plupart des nuances furent fixées par l'auteur. Le problème du continuo a été résolu au mieux: clavecin ou orgue suivant l'opportunité.

Cette version est placée sous le signe de l'intelligence et de la sensibilité. La délicatesse et la fermeté, la finesse et la vigueur, la souplesse et la rigueur, savent s'équilibrer, transfigurées par la poésie et la lumière. Vicacité spirituelle dans les mouvements vifs, abandon naturel dans les mouvements lents.

Avec la stéréophonie, tout est à sa place exacte, bien ouvert en largeur. Bref la clarté est spacieuse, l'acoustique séduisante. (Peut-être une moins bonne qualité du son et un moins bel épanouissement en fin de face). Les 2 disques sont présentés en coffret, avec brochure offrant étude générale et analyse détaillée. (9)

L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE

+ MOZART

La célèbre symphonie n° 31, dite « Paris », procure à la fois la satisfaction de l'esprit par son équilibre souverain, et le plaisir de l'ouïe grâce au travail thématique et à l'agencement instrumental (1 - majestueux. 2 - Dégagé de toute pesanteur. 3 - nerveux).

Avec Klempner, cette œuvre revêt une grandeur réelle, mais qui entend rester aux dimensions humaines. La traduction du volet central est aérienne. Le grand intérêt de ce beau disque est le coupjag avec la Symphonie n° 34, beaucoup moins jouée. Grandiose, elle est un peu « l'histoire » de Mozart.

(1 - Puissance du 1^{er} thème comme désinvolture du 2d permettent un développement tout en abruptes oppositions. 2 - La mélodie, tendue, se déroule dans une atmosphère sérieuse et assez confidentielle. 3 - Digne pendant du volet initial; fouetté par une verge pétillante et dansante).

L'exécution atteste vigueur et fermeté. Le chef sait cependant broder, ourler finement. La grave prosaie avec laquelle il donne le mouvement central en fait un grand moment.

A la tête de « Philharmonia Orchestra », il ne laisse rien au hasard. Klempner ne recherche pas, comme certains, le « spectacle » mais a le souci de la vérité, de l'équilibre, du bon goût.

Délicatesse et aération caractérisent l'enregistrement, qui se trouve ainsi agréablement léger. (10)

+ STRAVINSKY

Le ballet d'Orphée date de 1947. Une fois de plus transparait la volonté débile du compositeur de refuser tout expressionnisme. Il semblerait pourtant que la musique d'Orphée soit expressive malgré elle. Sa sobriété n'est pas dépouillée, et son dépouillement n'est pas inhumain.

C'est une musique sans dynamique (sauf dans l'avant-dernier épisode). La symbolique n'en est pas exclue, puisque la harpe représente la lyre du poète.

(Bref programme: 1 - Prélude lent; air de danse d'Orphée; l'ange de la mort, sa danse; interlude. 2 - pas des

ARIANE et BARBE-BLEUE

(Suite de la page 1)

furies; air de danse: Orphée les apaise; interlude air de danse; pas d'action; on lui bande les yeux; pas de deux; interlude: retour sur terre; pas d'action tragique; Orphée cède. 3 - Postlude lent).

En conduisant l'Orchestre londonien, Davis n'oubliera pas qu'il s'agit d'une musique de danse; les rythmes sont bien contourés. Son interprétation est distinguée et élégante.

Inutile de détailler la Symphonie en 3 mouvements, qui occupe le verso du disque. Datant de 1945, elle est riche d'idées, lucide et volontaire. Cette symphonie avec harpe et piano principaux constitue un coup de chapeau aux symphonistes classiques, tout en maintenant évidente la forte personnalité de Strawinsky.

Exécution fine, subtile. Quant à la réalisation technique, fluidité et équilibre la valorisent, notamment en stéréophonie. (Nous pensons que le pressing défectueux du début de la 1^{re} face ne doit affecter que notre exemplaire personnel). (11)

R. CHAILLON.

(1) Decca SET 288 à 91 (33-30).
(2) Mercury 60 CS 529 (33-30).
(3) Mercury 130 575 ALLY (33-30).
(4) Philips 835 736 LY (33-30).
(5) Erato STE 50 225 (33-30).
(6) Ducretet SDUC 506 (33-30).
(7) Harmonia Mundi HMO 30 552/3 (33-30).
(8) Cynus 30 CM 030 (33-30).
(9) Voix de son Maître ASDF 840/1 (33-30).
(10) Columbia SAXF 1 015 (33-30).
(11) Philips 835 242 LY (33-30).

P.S. COFFRETS CADEAUX. — In extremis nous apprenons que la D.G.G. met en souscription à un prix particulièrement avantageux, deux coffrets de huit disques: « Musique de chambre de Schubert » et « Œuvres pour piano de Chopin » (date limite: 15-1-66). Nous avons entendu un disque-présentation:

— Deux aspects opposés du génie de Chopin, la polonaise héroïque et la berceuse, permettent d'admirer la souplesse du talent de Vasary: diaphanéité perlée et éthérée pour celle-ci, souplesse assurée et poigne soutenue pour celle-là. Des mazurkas jouées gracieusement et des variations brillamment confirment l'impression d'un art sincère, bien prés déjà de la maturité.

— De Schubert, le mouvement de quatuor en ut mineur est rendu par l'Amadeus Quartet avec un lyrisme émouvant et un pathétisme hallucinant. L'exécution du trio op. 99 confirme l'intention parfaite du Trio de Trieste dans la mise en place et dans l'expression. Enfin Demus joue avec une vive délicatesse l'improvisé n° 4.

Voilà donc des extraits qui laissent bien augurer des réalisations complètes. Elles pourront passer indifféremment sur un appareil mono ou stéréo.

R. C.

RÉAL
MARCA-OLLIOULES (Var)
ANCHES
CLARINETTE - SAXOPHONE
SOUS LE CONTRÔLE DE
M. R. FERRANDO
Clarinette solo
à l'Opéra de Marseille

UNE FRANÇAISE
REMORTE LE PREMIER PRIX
du CONCOURS INTERNATIONAL
DE LA HARPE

Le troisième Concours International de la Harpe qui s'est ouvert le 3 septembre à Jérusalem a vu la victoire d'une lauréate française, Mlle Martine Gélolot.

Ce concours qui a groupé 29 candidats âgés de moins de 33 ans et venant de 12 pays différents dont la Grande-Bretagne, les États-Unis, l'U.R.S.S., le Japon, la Suède, le Canada, la Pologne et la France s'est déroulé sous les auspices d'un jury international qui groupait, entre autres, autour de M. Pierre Jamet, président de l'Association Internationale de la Harpe, Mlle Jacqueline Borot, professeur au Conservatoire.

Une première phase du concours eut lieu en compétition six finalistes dont Mlle Gélolot, qui devait remporter le premier prix (une harpe « Princesse Louise ») en interprétant le Concertino de J.-M. Damasse, compositeur français contemporain.

Mlle Gélolot est âgée de 17 ans et a déjà remporté à l'âge de 15 ans le premier prix du Conservatoire de Paris. Élève au Conservatoire du professeur Jamet, elle pratiqua la musique dès son plus jeune âge. Notons encore que le sixième prix (500 \$) est également allé à une jeune harpiste française, Mlle Joëlle Bernard.

conte de Charles Perrault qui fait partie des « Contes de ma mère l'Oye » écrits vers la moitié du XVII^e siècle, nous trouvons d'abord la légende du roi Comor qui vivait en Brotagne au VI^e siècle et qui égorga toutes ses femmes. C'est probablement ce sinistre roi qui inspira le conte de Perrault tandis que le monstrueux Gilles de Rais, maréchal de France qui vivait au XV^e siècle et qui fut lui aussi surnommé Barbe-Bleue, commit d'autres crimes plus odieux encore mais d'un caractère tout différent. Huysmans, dans son terrible livre « La-bas » qui traite du satanisme, retrace le procès de ce Gilles de Rais exécuté par justice au-dessus des ponts de Nantes, le 26 octobre 1440, après avoir avoué tous ses crimes perpétrés en son château vendéen de Tiffauges. Sadique bourreau d'enfants, nécromant et diabolique alchimiste après avoir été un pieux et loyal soldat, compagnon de Jeanne d'Arc, Gilles de Rais ne put jamais être accusé d'avoir fait disparaître une ou plusieurs de ses épouses pour la bonne raison qu'il n'en eut aucune. Ce « Barbe-Bleue » n'a donc pu être en aucune manière l'époux meurtrier que nous présente Perrault. Nous trouvons encore un autre personnage surnommé « Barbe-Bleue » dans le conte d'Anatole France: « Les sept femmes de la Barbe-Bleue » mais celui-ci, loin d'apparaître comme un sanginaire époux, fait au contraire figure d'un bon bourgeois de mari, pitoyable victime de ses conjointes. Anatole France savait manier en virtuose l'humour et le paradoxe. Soit Bernard de Montfaucon, dit « Barbe-Bleue », en vit de toutes les couleurs en son château des Guillautes, près de Compiègne, et c'est là qu'il périt assassiné par ses deux beaux-frères à l'instigation de leur sœur dépravée, sa septième femme.

De tous ces personnages « à la barbe bleue tant elle était noire », aucun, sauf peut-être celui de Perrault — et encore sous certaines réserves — ne peut être retenu comme protagoniste du conte lyrique de Maeterlinck. A vrai dire, ce « Barbe-Bleue » qui nous occupe appartient surtout à Maeterlinck lui-même beaucoup plus qu'à Perrault et bien des détails des deux contes sont fort différents. En premier lieu, le triste héros du « conte de ma mère l'Oye » fut l'époux de sept femmes dont les six premières furent trucidées de sa terrible main. La septième seule échappa au massacre, sauvée par sa sœur Anne et ses frères qui dépêchèrent le bourreau dans un autre monde. Tel est le résumé du conte qui nous fit frissonner dans notre enfance, à la veillée. Dans le conte de Maeterlinck, « Barbe-Bleue » n'a épousé que six femmes et non sept — ce qui est d'ailleurs un détail sans importance — mais, ce qui diffère essentiellement du conte de Perrault, c'est qu'aucune de ses femmes n'a été tuée, cinq d'entre elles ont seulement été séquestrées dans les souterrains du sombre manoir. Dans son histoire, Maeterlinck n'a fait à aucun moment intervenir la mort. Voici d'ailleurs à quoi se réduit cette fable dont tous les personnages sont bien en vie au moment de l'épilogue. Il nous apparaît ensuite d'en tirer la morale qui nous semblera la meilleure. Voyons donc les faits: au premier acte, Barbe-Bleue amène en son château enchanté la belle Ariane, la sixième femme avec qui il vient de convoler. Celle-ci fait son entrée dans une grande et somptueuse salle, en compagnie de sa fidèle nourrice qui ne l'a jamais quittée. Au cours de leur voyage dans le carrosse de Barbe-Bleue, les deux femmes ont pu entendre les cris de mort que profèrent contre leur seigneur les paysans et les serfs de la châtelaine. Ces rustres sont persuadés que leur maître a fait périr les cinq femmes qui ont précédé Ariane, car on ne les a jamais revues. La nouvelle épouse n'est pas effrayée par tout ce que l'on raconte sur ces cinq femmes. Elle a le pressentiment qu'elles ne sont pas mortes, qu'elle saura bien les retrouver et les délivrer. Barbe-Bleue a fait don de tous ses biens à Ariane, il lui a permis de se promener librement dans son château et, en témoignage de la confiance qu'il a en elle, il lui remet six clés d'argent qui ouvrent six portes d'ébène donnant sur la grande salle. Il lui donne en outre une clé d'or qui peut ouvrir la septième porte, la plus grande, mais il lui interdit en même temps de s'en servir. Inutile d'ajouter qu'on filie d'Éve qu'elle est, Ariane est attirée irrésistiblement par la clé défendue. Elle pressent que c'est précisément derrière la porte d'or qu'elle découvrira le secret du mystère qui l'obsède, là et pas ailleurs.

La nourrice d'Ariane, elle, éprouve l'immédiate curiosité d'ouvrir les portes

d'argent, elle supplie Ariane de lui remettre les clés correspondantes. Ariane, indifférente, les lui livre et la nourrice, malgré une certaine appréhension, ouvre la première porte. Les deux battants s'animent et glissent comme un voile pour découvrir un prodigieux amoncellement de pierres précieuses, des améthystes, des bagues, des colliers qui se répandent dans la salle sur le sol de marbre en jetant des milliers de flammes violettes. La nourrice est émerveillée mais Ariane reste indifférente. Après ce ruissellement de gemmes, la nourrice insatiable ouvre, une à une, les cinq autres portes d'argent et, successivement, déferlèrent des saphirs, des perles, des émeraudes, des rubis et enfin des diamants d'une eau merveilleuse. Dès le début de cette éblouissante avalanche qui plonge la nourrice dans une stupeur d'extase, Ariane est restée comme frappée d'une glaciale insensibilité et elle murmure: « Ce que j'aime est plus beau que les plus belles pierres... » Elle ne sort de son souverain mépris des richesses que lorsqu'elle voit scintiller la pure lumière des diamants. Alors elle est frémissante d'exaltation, non par cupidité mais parce qu'elle sent que dans ces diamants brille la symbolique lumière de la vérité: « O mes clairs diamants! Je ne vous cherchais pas mais je vous salue sur ma route! Immortelle rosée de lumière! Ruissellez sur mes mains, illuminez mes bras, éblouissez-moi, chair. Vous êtes purs, infatigables, vous ne mourez jamais, et de qui s'agit-il en vos feux, comme un peuple d'esprits qui sème des étoiles, c'est la passion de la clarté qui a tout pénétré, ne se repose pas et n'a plus à vaincre qu'elle-même. Pleuvez, pleuvez encore, entrailles de l'éternité, exploits de la lumière et conscience innombrable des flammes. Vous blessez mes yeux sans laisser mes regards! » Cette scène, au théâtre, est d'une indicible splendeur. On sent toute la poésie que Maeterlinck a enclose dans ces éblouissants symboles. Quant à la musique de Paul Dukas, elle est d'une suprême beauté, rutilante, diaprée, fulgurante dans son incomparable orchestration, c'est une féerie indescriptible.

La lumière des diamants, cette resplendissante et immacable lumière de vérité va maintenant guider Ariane dans les plus épaisses ténèbres. Résolument et abandonnant les trésors amoncelés à ses pieds, bravant la défense de son époux, l'intrépide femme se dirige vers la grande porte d'or. La nourrice est presque morte de terreur: « Venez, n'y touchez pas! s'écrie-t-elle. Cachons-nous! Après les diamants, c'est la flamme ou la mort! » Mais Ariane ne faiblit pas et ouvre la porte. Voici qu'apparaît alors, saisissant contraste après la fulguration des pierreries, un grand trou d'ombre, une sinistre voûte. L'orchestre a éteint ses embrasements et, sur un frémissement presque imperceptible, un chant étouffé et lointain s'élève des profondeurs de la terre et se répand dans la salle. Ce sont les pauvres recluses qui, plaintivement, chantent leur misère; c'est le chant des cinq filles d'Orléande. Tout à coup, Barbe-Bleue paraît juste au moment où Ariane allait s'engager sous la voûte. Voyant qu'Ariane a transgressé sa défense, il lui dit: « Vous aussi? » et elle lui répond simplement: « Moi surtout! » Barbe-Bleue, troublé par la beauté et le doux regard de sa femme, se sent prêt à lui pardonner si elle veut renoncer à savoir d'où viennent les voix qu'elle entend. Ariane n'y consent point et, irrité, son inquiet mari cherche à l'entraîner hors de la salle, il la brutalise et lui arrache un long cri de douleur. C'est alors que retentit au dehors du château une clameur de révolte. Ce sont les paysans indignés qui, croyant leur belle et noble dame en danger, parviennent à briser une porte et à pénétrer dans la place. Ils vont se précipiter sur Barbe-Bleue pour le tuer mais Ariane, très calme, s'avance vers eux et, avec une douce simplicité, elle leur dit: « Que voulez-vous? Il ne m'a fait aucun mal ». Par la grandeur de son attitude, elle dompte d'un seul coup tous ces hommes et leur fait comprendre qu'ils doivent se retirer. Ils sortent à regret et Ariane referme la porte derrière eux tandis que Barbe-Bleue, décontenancé par le geste de son épouse, baisse les yeux et regarde presque honteusement la pointe de son épée qu'il avait dégainée pour soutenir l'assaut. Et le rideau tombe lentement sur ce premier acte.

A l'acte II, Ariane, intriguée par le chant qu'elle a entendu, se munit d'une faible lampe et, suivie de sa nourrice, elle descend dans le noir souterrain. Elle découvre bientôt les cinq captives: Sélizette, Mélisande, Ygraine, Bellangère et Alladine. Notons en passant que

Mélisande n'est autre que la future amante de Pelléas. Dukas a d'ailleurs pris soin de nous le faire remarquer en désignant cette Mélisande par un thème qui reproduit note pour note celui attribué par Debussy à son héroïne. Cette identité est confirmée par une note de renvoi qui se trouve au bas de la page 109 de la partition chant et piano de l'auteur d'Ariane. Mais fermons cette parenthèse et revenons à nos prisonnières du souterrain. Ariane les caresse et les console, se fait conter leur triste vie, parvient à leur redonner confiance en leur faisant entrevoir la prochaine délivrance que les malheureuses n'auraient jamais osé espérer. Soudain, une goutte d'eau suintant du sommet de la voûte éteint la lampe d'Ariane. La scène n'est plus éclairée que par une faible lueur qu'atténue encore un épais vitrail. Ariane lance une pierre dans ce vitrail. Une aveuglante nappe de clarté inonde alors la triste séjour et l'on entend tout à coup le murmure de la mer, les carresses du vent dans les arbres, le chant des oiseaux et les clochettes d'un troupeau qui passe au loin dans la campagne. Les pauvres femmes pleurent de joie en revoyant la lumière et on percevant les bruits de la vie pénétrant jusque dans leur tombeau. Il est impossible de dire avec quel art Dukas a su décrire dans son orchestre ce flot de vie et de clarté, cette espérance faisant subitement irruption dans cette sinistre crypte.

Au début du dernier acte, Ariane a profité d'une absence de Barbe-Bleue pour conduire ses compagnes dans la grande salle du château où scintillent sur le sol les innombrables joyaux qui ont jailli des portes d'ébène et, puisant dans ce trésor, elle les pare des plus adorables pour qu'elles soient toutes belles et resplendissantes quand le maître reviendra. Mais voici précisément qu'il revient au château avec une troupe de renfort qu'il a été chercher pour punir les paysans ayant précédemment osé l'attaquer. Un violent combat s'engage devant la forteresse et les femmes affolées suivent du haut des fenêtres les péripéties de la lutte. Les paysans, armés de faux, sont les plus forts, mettent la troupe de leur seigneur en déroute, blessent celui-ci, le ligottent, le portent en son château et le livrent à la vengeance d'Ariane. A celle-ci ils offrent une dague pour que justice soit faite mais Ariane, devant tous ces hommes stupéfiés, coupe avec cette lame les cordes meurtrissantes le vaincu et, avec l'aide des autres femmes, elle panse doucement ses blessures. Puis, grave, calme et royale, elle dit au chef des paysans: « Vous êtes tous des héros. Retirez-vous maintenant et soignez vos blessures. Laissez-nous seules avec lui, nous vous vengerons bien ». Les hommes s'en vont et les femmes ferment les portes. Barbe-Bleue, se sentant libre, étire ses membres engourdis et regarde attentivement chaque femme en silence. Ariane, allant à lui, lui donne un baiser sur le front et lui dit adieu. Barbe-Bleue fait un mouvement instinctif pour la retenir mais elle se dégage doucement et elle se dirige vers la porte. Les autres femmes lui demandent où elle va. « Loin d'ici, répond-elle, là-bas où l'on m'attend encore... M'accompagnez-vous? ». Et elle leur décrit l'enchantement de la liberté. Aucune de ces femmes qu'elle a voulu délivrer n'accepte de la suivre et, devant ce triste renoncement, après avoir reçu leurs baisers et leurs larmes, elle leur dit alors qu'elle s'en ira seule: « Adieu, soyez heureuses! » Puis elle s'éloigne lentement en compagnie de son inséparable nourrice sous le regard attendri de Barbe-Bleue. Ainsi s'achève cette étrange histoire avec son point d'interrogation.

Cette fin est d'une émouvante grandeur mais, si belle qu'elle soit, elle ne manque jamais de laisser pantois de nombreux spectateurs. Chacun reste émerveillé de l'incalculable musique de Dukas mais ne peut s'empêcher de se demander ce que peut signifier ce dénouement de Maeterlinck. Si l'on comprend le sublime rôle d'Ariane, sa grandeur d'âme et sa vocation libératrice, si l'on admet le repentir qui a pu remuer l'épaisse conscience de Barbe-Bleue, on saisit beaucoup moins le comportement de ces cinq captives qui, après avoir horriblement souffert de leur réclusion, refusent d'accepter la liberté qui leur est offerte, pour rester avec leur bourreau. Est-ce par lâcheté ou par masochisme? Dukas a tenté de nous donner la clé du mystère dans un commentaire paru en 1910 dans la « Revue musicale ». Il y finement compris que beaucoup d'êtres timorés redoutent la liberté parce qu'elle est l'inconnu. Ils jugent alors qu'il vaut peut-être mieux rester dans la routine de l'esclavage que de s'aventurer dans cette incertitude qui fait tout le poids du « fardeau de la liberté ». Mélisande,

comme ses sœurs infortunées, n'a pas voulu suivre Ariane. Elle ne s'est enfuie que plus tard, comme nous l'avons noté, elle a enfin choisi la liberté mais on sait ce que le destin lui a réservé sous le joug d'un Colaud. Nous nous croyons souvent libérés alors qu'en réalité nous changeons de chaînes. Qu'a donc voulu dire le poète avec son dénouement imprévu? Ne peut-on penser, en élargissant le sujet, en remplaçant les captives de son conte par les peuples qui vivent sur la terre, que chacun de ces peuples — même quand il se croit libre — est toujours sous la coupe d'une manière de « Barbe-Bleue » qui s'appelle l'Argent ou le Pouvoir? Et ce peuple soi-disant libre n'est en définitive qu'un pauvre jouet ne pesant pas lourd dans les caprices et les décrets de ses maîtres. C'est bien ainsi qu'en notre siècle de lumière et de civilisation les hommes qui croient jouir de leur libre arbitre arrivent à être précipités malgré eux dans d'effroyables guerres toujours fratricides. Cette conclusion pessimiste ne se trouve pas dans le commentaire de Paul Dukas mais il est tout de même permis de la formuler quand on considère les choses à fond. Si l'on n'attribue pas un sens philosophique au dénouement de Maeterlinck, il devient alors inexplicable. Les femmes ont refusé la liberté parce qu'elles en ont peur.

Quoi qu'il en soit, ce dont nous sommes sûrs c'est que la partition de Paul Dukas est un merveilleux chef-d'œuvre qui honore grandement la musique française. Sachons nous en souvenir et ne laissons pas mettre une telle lumière sous le boisseau. Je n'oublierai jamais l'impression que j'ai ressentie en 1907 quand j'ai entendu ce maître ouvrière pour la première fois avec Gerorgette Leblanc, la femme de Maeterlinck, dans le rôle écrasant d'Ariane, sous la direction de François Ruhlmann. De vaillantes cantatrices l'ont repris depuis, entre autres: Germaine Lubin, Suzanne Balguerie et, tout récemment à la Radio, Berthe Montmart qui s'y est montrée admirable sous la direction de Tony Aubin, l'un des meilleurs disciples de Paul Dukas.

Nous attendons maintenant une éclatante reprise à l'Opéra et il est du devoir de l'édition discographique française de nous donner bientôt pour le centenaire une intégrale d'Ariane et Barbe-Bleue comme nous avons, de Claude Debussy, celle de Pelléas et Mélisande.

Noblesse oblige!

André PETIOT

VIENT DE PARAÎTRE:
pour Harmonie et Fanfare
LA DERNIÈRE ÉTAPE
Ouverture dramatique
à grand effet
SÉRÉNADE ESPAGNOLE
de Fr. MENICETTI
aux Editions Robert MARTIN
CHARNAY-LES-MACON (S.-et-L.)
Rappel des succès parus:
NOTRE HYMNE
(Gloire à la Musique)
RAPSODIE CORSE
(Disque TIVOLI)
aux Editions CHAMPTEL
à NEUVILLE-SUR-AIN (Ain)

**ARTHUR
HONEGGER**

(Suite de la page 1)

Il y a des chaînes plus fortes que les chaînes de fer
Les chaînes de l'amour.

C'est l'amour qui me lie les mains et qui m'empêche de signer. Je ne peux pas, je ne peux pas mentir. Plus loin, elle ajoute: « Il y a l'espérance qui est la plus forte »

Il y a la joie qui est la plus forte »

La musique irradie l'espérance et la joie du fiat. Jeanne, éperdue de contemplation mystique, quitte cette terre qui ne la retient plus. « Il y a Dieu, il y a Dieu qui est le plus fort... » Et Jeanne est délivrée de ses chaînes.

« Personne n'a un plus grand amour que de donner sa vie pour ce qu'il aime ».

Ici, la phrase musicale née de la plume d'Honegger est indéfinie. Cette pure inspiration répond au « Souviens-toi de moi Seigneur » du Lamento de la Danse des morts.

L'homme Honegger et l'artiste se sont, un jour, retrouvés dans la quête de l'Amour et de la Beauté. Le cycle s'est refermé. La flûte peut chanter spirale, spère.

Max FINCHARD.

L'Instrument de Musique et la Peinture

(Suite de la page 1)

Mais il faut dépasser cette vue trop objective de l'instrument dans la toile. Sa présence n'est pas fortuite et il faut bien avouer que le peintre, s'il place l'objet sonore, ne pense que trop rarement à la musique. Dans les fresques antiques, le musicien semble hiératique, car il est proche des Dieux et leur intermédiaire (les musiciens égyptiens n'étaient-ils pas des prêtres). De plus, si l'instrument sert à la danse (mais n'est-elle pas sacrée), il a l'usage militaire ou de signalisation.

Au Moyen-Age cette tendance persiste encore, faisant de l'humble jongleur une sorte d'ange musicien et la musique devenant allégorisée est le symbole de la céleste félicité.

Avec la Renaissance naît le concert profane, la musique n'est plus l'art officiel de l'Eglise. Les peintres deviennent les spectateurs fidèles et attendris des scènes musicales quotidiennes. Mais les joies de l'oreille amènent d'autres plaisirs et après les nombreuses peintures des « Cinq Sens », la musique prend rapidement une réputation d'art dépravé : le fameux « Enfer » de Bosch est là pour montrer dans quelle piètre estime sont alors tenus les musiciens. Mais le 17^e siècle cherche encore plus l'hédonisme : chatoulement des étoffes, vernis des instruments, tout concourt dans une toile de Vermeer à montrer les plaisirs de la vie ; les tableaux nommés « Concerts » montrent l'association de la table, de l'amour et de la musique.

Au 18^e siècle c'est le symbole qui l'emporte et M. de Mirimonde a particulièrement bien montré le symbole caché derrière ces violons de gambe, clavecin ou tambourins qui sont les « vedettes » des tableaux de Watteau.

Avec le 19^e siècle la musique de chambre cède le pas au grand orchestre. L'attitude du peintre sera soit l'indifférence (peu d'instruments figurés) soit le sarcasme et l'extériorisation forcée des Romantiques cadraient mal avec l'intimité du sentiment musical. Le réalisme dans son apreté se moque de la douceur des sons ; quant aux impressionnistes, amoureux de la couleur pure, de la lumière et du plein air, ils se trouvent naturellement en dehors de la musique qui, en général, se pratique à l'intérieur.

Le 20^e siècle voit l'évolution s'accélérer par la perte de la notion de réel au profit de l'imaginaire.

Le peintre moderne ne voit plus guère qu'un jeu de lignes ou de tâches qui sont prêtées à rupture de composition, voilà pourquoi la guitare est si précisée pour ses courbes féminines tranchant dans l'ensemble géométrique des cubistes.

Ce parcours historique accompli, il se dégage que les deux arts sont bien complémentaires car ce qui frappe le peintre c'est la valeur psychologique du musicien, ce dernier n'est-il pas celui qui va le plus au bout des choses, à l'inconscient. Ainsi dans le « Concert » de Giorgione où tout instrument est absent, les musiciens, par leur expression profonde sont à eux seuls toute la musique. On s'explique mieux ainsi le fastueux Veronèse ne plaignant qu'aux sons des violes et luths, ou Fantin Latour, s'appliquant à retrouver par le pinceau, les méandres des mélodies de Schumann. Debussy qui, jeune, rêvait d'être peintre, n'a-t-il pas composé des « Esquisses » et des « Images » !

Par delà les images colorées que nous offrent les siècles passés, il nous est donc loisible de nous arrêter à la beauté et à la valeur du témoignage de l'instrument dans la vie sociale, mais, hors ce point de vue du musicien admettant l'intérêt du peintre à chercher de subtiles combinaisons pour la composition et l'harmonie des couleurs. Mais dépassant ces considérations indépendantes, il faut voir dans des arts tout aussi symboliques l'un que l'autre, le moyen d'évoquer les sentiments les plus cachés de l'exécutant, même si ce dernier n'est pas dans le champ, mais suggéré par ses objets familiers.

La tradition du sujet de musique est aussi ancienne que l'art même. Il faut constater que, jusqu'au 16^e siècle, l'instrument ne fut admis que dans sa fonction religieuse ou allégorique et qu'après, scène de genre, maniérisme ou déformation font de lui un objet de moins en moins essentiel à la compréhension de l'œuvre d'art. C'est la triste évolution vers la notion d'art d'agrément qui a cours encore maintenant.

Mais quelque soit l'optique adoptée pour contempler l'objet musical dans une peinture, nous y trouverons toujours l'expression d'une sensibilité, et comme l'écrit B. Croce : « L'Art ne reproduit pas quelque chose d'existant, mais produit toujours du nouveau ; il forme une situation spirituelle nouvelle, par là il n'est pas imitateur mais créateur. »

D. PAQUETTE.

Les grands concerts de qualité

(Suite de la page 1)

Puisque nous avons rendu à César ce qui lui revenait, souhaitons, au cours de l'année qu'il brosse pour vous un tableau ramassé de ce que l'Orgue. Ce sera sa mission que de vous faire connaître son mécanisme, c'est-à-dire, les jeux et leurs timbres divers, les claviers et tout ce qui fait de l'orgue, peut-être le roi des instruments, en tout cas l'un des rares qui comptent puisque J.-S. Bach, l'a choisi pour nous apporter ses plus grandioses messages.

Pas même un mois plus tard, Robert, sa femme Gaby et son fils Jean Casadesus, le 3 octobre, chez Colonne, accaparaient le concert entier, ce qui ne se voit plus de nos jours depuis Busoni et Paderewski.

Et quel programme ! Robert Casadesus jouant deux concerti et associé à sa femme et son fils, prenant le premier piano pour nous offrir le régal de compositions pour trois pianos et orchestre, dont l'une des deux signée de lui.

D'abord le sobre concerto en ré mineur, de Bach pour trois pianos, déroulant dans sa savante simplicité ce que le Père de la Musique avait à nous dire ce jour-là. Puis Mozart de la fête (concerto en La Maj.) servi par Robert comme vous pouvez vous en douter, c'est-à-dire, avec d'autres doigts que pour Bach et par un jongleur qui ne brise jamais les cristaux de l'enfant prodige de Salzbourg ! Un enchantement dans le facile ! Mais, dit-on, n'est-ce pas le facile le plus difficile ?

Le troisième plat de résistance, le Concerto à trois pianos de Robert Casadesus.

Là, Casadesus a débordé le cadre rigide de la formule admise dans le concerto. C'est une fantaisie, riche de rythme et fort bien découpée, qui utilise les thèmes un peu à la manière d'Albeniz et de Ravel, mais avec une personnalité, propre et une rédaction qui ne doit rien à celles de ses illustres devanciers.

C'est une œuvre à guetter et à ne pas rater si elle échoit dans vos parages mais, comme pour Mozart, c'est une œuvre qui exige des lions pour vous la servir.

Enfin, la quatrième partie de cet éventail, c'était la Symphonie Cevenole de V. d'Indy ou la poigne et la patte de velours de Casadesus ont su, tour à tour, dompter ou plier l'échine, devant les vagues d'un orchestre admirablement dirigé par P. Derveaux. Résultat : vingt rappels d'une salle comble ! Mais, aussi, un événement.

Enfin, pour achever cette communication, revenons à l'orgue mais dans le Moyen-Orient.

L'une de nos meilleures organistes qui porte là-bas avec l'exemple, un goût pûné aux meilleures sources de chez nous, Cécile Ronzevalle, organiste de la cathédrale Saint-Louis, de Beyrouth, une franco-libanaise de très grand talent, a inauguré le nouvel orgue du couvent maronite de Mar-Chaya, œuvre du facteur français Edmond Costa en présence du Nonce Apostolique au Liban Mgr Alibrandi. Son programme allant de Bach à nos contemporains, servit en une heure, un régal artistique de premier ordre.

Que Mlle Cécile Ronzevalle trouve ici nos félicitations et nos remerciements pour la belle œuvre d'art qu'elle poursuit loin de nous, par la distance, mais très près de nous par le cœur et l'esprit.

R. B.

JEAN BENTABERRY

sur disque « TIVOLI » 45 tours
4 danses, style « Belle Epoque »
(Franco : 10,50)

Commandes à :

R. COITEUX

21, rue Marcel-Pointeau
ANGOULEME (Charente)
(C. C. P. LIMOGES n° 521.59)

LES AGRESTIDES

(Suite de la page 1)

tryptique. Ce n'est pas à proprement parler une « symphonie pastorale » au sens traditionnel du mot, qui sous-entend que le musicien traduit les impressions qu'il éprouve au contact de la nature, mais plutôt une prise de conscience de la force naturelle qui engage avec l'homme un dialogue de puissance à puissance. Une séve chaleureuse circule à travers les multiples plans sonores qui se fondent dans la robuste architecture du tout.

Ce qui donne à cette œuvre son originalité, c'est l'accord que le musicien a recherché entre le geste humain et le rythme des forces naturelles. Envisagées sous cet angle, les Agrestides diffèrent du Sacre du Printemps car elles ne consomment pas la rupture de l'homme et des puissances hostiles de la nature, mais recherchent au contraire à rétablir, dans une ambiance d'épopée, une unité perdue.

Signaler la prodigieuse vie rythmique qui emporte la première fresque, analyser l'architecture du dernier tableau dans lequel se retrouvent les thèmes et les élans des parties précédentes, décrire la magnificence de la matière sonore qui sait tout exprimer sans donner la moindre impression de lourdeur, ne sont que de bien pauvres mots en regard d'un chef-d'œuvre qui bouscule les habitudes acquises et se hausse au niveau des plus belles créations de l'esprit.

Max PINCHARD.

LE COIN DES JEUNES

(Suite de la page 1)

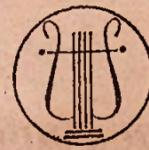
études puis entra à Milan chez les Sforza en qualité de oboïste. Il fut à la Chapelle pontificale entre 1486 et 1494, voyagea en Italie, en Espagne. De retour en France où il fut reçu à la Chapelle de Louis XII, il devait retourner à la fin de sa vie vers son lieu d'origine et mourir à Condé-sur-Escaut.

C'est au service de l'Eglise que JOSQUIN DES PRES consacra une grande partie de son talent. Ses œuvres comportent quatre, cinq ou six voix. Ce sont des motets religieux ou profanes qui furent gravés en deux recueils par l'éditeur vénitien Petrucci Fossombrone en 1501, des messes (une trentaine) dont la première prend le thème de la chanson l'Homme armé ; elles portent toutes un titre différent et se groupent sous le titre général : Misse Josquin. N'oublions pas ses chansons polyphoniques, finement spirituelles, pleines de charme, dans une écriture savante.

On peut dire que JOSQUIN DES PRES fut le précurseur des plus grands qui illustrèrent l'âge d'or de la Polyphonie : les Lassus, Palestrina et Vittoria (ou Victoria). Luther, au sommet de son admiration, écrivit : « Les musiciens font des notes ce qu'ils peuvent, Josquin en fait ce qu'il veut ».

Elève du précédent nous rencontrons, entre les dates imprécises de 1480-1560 Clément JANEQUIN (ou Jannequin) « chanteur du roy » François 1^{er} en 1531, curé dans le diocèse de Chartres puis compositeur attaché à Henri II. On lui doit aussi des messes et des motets ou des psaumes mais c'est dans la chanson polyphonique française qu'il donne toute la mesure de cette facilité d'écriture que l'on a tant de plaisir à constater dans des œuvres telles que Le chant des oyseaux (sans doute la plus ancienne manifestation de la musique descriptive), Le chant de l'alouette, Les cris de Paris, la fameuse Bataille de Marignan devenue objet de convoitise pour les chorales parvenues à un niveau élevé. Qui ne connaît pas cette Bataille et tant d'autres pièces descriptives où l'onomatopée est reine et dont le contrepoint aisé allié à la virtuosité vocale satisfont les exigences les plus diverses.

Guillaume de COSTELEY, né à Pont-Audemer, mort à Evreux (1531-1606), organiste de Charles IX (valet de chambre également) diffère du précédent. En effet son style est plus harmonique, il emploie modulations (1) et allérations passagères sans pour cela manquer de charme et d'esprit. Mignonne allons voir si la rose, sur le fameux poème de Pierre de Ronsard en est un très beau témoignage. Il ne fut pas étranger au mouvement créé par Antoine de Baif et avec lui, dans ce sillage, nous trouvons



Les éditions Joseph GRAFF
GUEBWILLER (Haut-Rhin)
VIENNENT DE PUBLIER

Hommage à Joseph GRAFF

16 compositions pour orchestres si b et ut
du grand musicien et poète d'Alsace

Imprimé avec soin, présenté avec goût, un ensemble d'œuvres attrayantes, aimables, dignes de figurer à tous les répertoires.

Au sommaire : 5 marches, 6 valse, 2 polkas, 2 schotchs, 1 landler.

Gratuitement, sur simple demande de votre part :
le 1^{er} piston et le 1^{er} baryton

Inscrivez nom et adresse ici :

M

Adresse :

Découpez et envoyez aux :

Editions Joseph GRAFF — GUEBWILLER (Haut-Rhin)

Vous recevrez également le catalogue de musique pour Harmonie et Fanfare avec le répertoire complet de nos 45 recueils comportant plus de 500 œuvres dont plus de 250 sur disque.

chorales n'ont que l'embaras du choix dans cette mine inépuisable de chefs-d'œuvre que le temps n'a encore défruits.

Aussi est-il bon de répéter, sans réprimer l'ironie de notre sourire :

« Les Français n'ont pas de musique et n'en peuvent avoir... »

Pierre PAUBON

(à suivre)

Note de l'auteur. — Dans le précédent article veuillez rectifier deux noms dans la citation des troubadours et trouveres : Pierre MAUOLERC et non Piermaulerc, GACE BRULE et non Gacebrulé.

Aux Editions Ouvrières, une nouvelle collection musicale, l'ASTREE

Les Editions Ouvrières, après le succès remporté par les collections Chansons françaises, Soli Deo Gloria, Lumen Christi, viennent de confier à notre collaborateur Max Pinchard la direction d'une collection de musique instrumentale : l'Astree. Cette collection est une véritable « Défense et illustration » de la musique française classique. Elle se propose en effet, en faisant appel aux meilleurs spécialistes de la restitution des œuvres anciennes, Laurence Boulay, Françoise Petit, Frédéric Robert, etc., de mettre à la portée des musiciens des amateurs et surtout des élèves instrumentistes, des pages artistiques de qualité qui n'exigent pas un niveau technique transcendant. Nul doute que cette collection soit appelée à rendre les plus grands services dans les conservatoires, les écoles de musique. Elle vient à point pour offrir aux professeurs, plus soucieux de musique que de virtuosité, un répertoire nouveau.

Les premiers numéros de l'Astree que nous venons de recevoir consacrée à Marin Marais (Musette et Branle de village pour violoncelle et piano), Delalande (Symphonies pour les soupers du roy pour flûte, violon ou hautbois et piano) Corrette (Sonate II pour violon ou flûte et piano) permettent de souhaiter le plus vif succès à cette entreprise placée sous le signe de la qualité, tant musicale que typographique, étant la présentation particulièrement élégante.

On annonce à paraître d'autres pages encore, en particulier une Sonate pour Clarinette et piano de Xavier Le Fèvre, qui ne manquera pas d'intéresser nos lecteurs.

TOUT CE QUI CONCERNE

L'HABILLEMENT

Adressez-vous à un SPECIALISTE

UNIFORMES

REGNARD

S. A. DENIAU-PIQUET

30, rue de Lisbonne - PARIS-VIII^e
Laborde 34-00.

LA TENUE DE DRAP A PARTIR DE 185 F

En souriant...

Monsieur FA parle... musique

Monsieur Fa se pique de pouvoir parler de tout, a fortiori de musique... comme tout le monde, bien sûr. De même, que devant un tableau quelques euphémismes peuvent suffire, face à la « chose musicale ». M. Fa n'est jamais pris au dépourvu : deux grains de technique, trois dates et quelques opinions toutes faites, assénées avec vigueur, tiennent lieu de pénétration musicale.

Casse cou ! M. Fa, car les termes musicaux, révèlent bien des pièges. Témoin, cette conversation, qu'un soir de concert, M. Fa (t) eut avec son ami La (s).

— Quelle belle soirée, M. La ! Un enchantement, ce concert !

— Certes, mais n'avez-vous pas remarqué des défaillances pénibles dans le jeu du cor anglais ?

— Cependant..., le corniste était indochinois, pourquoi le supposez-vous anglais ?

— Voyons, M. Fa, je parle de l'instrument. C'est très simple, le cor anglais est un hautbois alto ; il porte fort bien son nom (hum !), puisque ce cor qui est un hautbois, s'appelle en Angleterre cor français, sans doute parce qu'il est d'origine... allemande !

N'est-ce pas logique ? d'autant que le hautbois-ténor se nomme heckelphone et quant au hautbois grave, il s'agit simplement de notre basson. Ainsi le cor anglais n'était pas brillant, avez-vous remarqué cette anacrouse du prélude ? A côté... ?

— M. La, qui est Anna Cruz, la chanteuse ?

— Mais non, l'anacrouse est une mesure incomplète par laquelle commence un morceau.

— Oh, pardon !

— Et les doubles croches avant le point d'orgue n'étaient pas prises dans un mouvement bien rapide, sans parler de la quinte juste qui amène la cadence, et qui était proprement ratée.

— Je ne vous suis plus. Enfin y avait-il un orgue ? Les doubles croches, puisqu'elles sont doubles

ont naturellement une vitesse réduite. Pourquoi parler de quinte juste ? Je croyais que la qualité primordiale de la musique était la justesse. Les compositeurs écrivent donc des quintes fausses ?

— Laissons les termes techniques, cher M. Fa. Quelle est votre opinion sur la partie vocale de la soirée ?

— Splendide, nous avions une soprano... un soprano.

— Comment, mais c'est une femme ?

— On dit tout de même un soprano.

— Bien. Le soprano, donc, avait une voix merveilleuse, mais la basse... ?

— La basse... mais... c'est un homme ?

— On dit une basse... ?

— La basse était très médiocre, surtout dans les solos.

— Vous voulez dire les soli !

— Ecoutez, il faudra bientôt parler avec un dictionnaire à la main. J'aimerais dire ce que je pense. Ne vous en déplaise, les soli furent accueillis par le public avec indifférence ; que voulez-vous, tous ces lieds de Schubert sont bien vieux maintenant... ?

— C'est votre droit de trouver Schubert « vieillot », mais on parle de lieder... de même qu'un alto et des alti... ?

— Et comment avez-vous trouvé l'accompagnement des deux pianos... ?

— Vous faites tort à vos connaissances, il s'agit des pianos.

— Vous êtes un idiot ! Je ne veux plus de vos avis et je sens, à ces diu avec vous, la tête me tourner ; cette discussion est hors de propos ; vos arguments sont fi, et je me vois ahurer par les miés que vous dites... ?

P.S. — Le malheureux, vient juste de sortir de clinique... et il s'est juré (si tout le monde pouvait en faire autant) de ne plus parler... musique et tout simplement de commencer par... l'écouter.

D. PAQUETTE

la plupart des anciens musiciens des Chantiers de la Jeunesse ont fait carrière dans cet art.

C'est devant une salle plus que comble — de nombreux auditeurs durent stationner place Brosson, faute de place à l'intérieur — qu'il nous a été donné d'applaudir : « La Fille du Régiment », de Donizotti, dirigée par M. Bonnal, qui fut le premier tambour-major de la Musique Nationale de Chantiers de la Jeunesse.

Nous avons ensuite apprécié l'ouverture de « Mireille », de Gounod, dirigée avec la plus grande compétence par M. Pardoel, ancien chef de la Musique Nationale, actuellement directeur du Conservatoire de Musique de Pau.

« Roncevaux » succéda, sous la baguette de M. Prévost, ancien tambour-major.

Et c'est sous la talentueuse direction de M. Dastros-Geze, président de l'Amicale et directeur du Conservatoire de Dole, que fut exécuté le ballet des « Deux Pigeons », de Messager.

« Le Pays du Sourire », dirigé par M. Deljudice, actuellement capitaine chef de musique, nous permit d'applaudir plus spécialement le soliste M. Robert Greille, de la Musique de l'Armée de l'Air.

Enfin, M. Pardoel donna un nouvel aperçu de son grand talent en faisant jouer « Sans Peur », de Watelle, et une vibrante « Marsillaise ».

Depuis plus de 20 ans, ces quelques 250 musiciens ne s'étaient pas revus et deux répétitions leur avaient suffi pour mettre au point d'une façon parfaite ce remarquable concert.

BANQUET ET VIN D'HONNEUR

A l'issue du banquet officiel, des allocutions furent prononcées par M. Dastros-Geze, M. Bonnal, M. Pardoel, M. Ravel, maire de Châtell-Guyon, dit aux uns et aux autres combien la station était heureuse de les recevoir à nouveau.

Enfin, le général de la Porte du Theil remercia les années où il avait commandé en chef les chantiers de la Jeunesse.

La municipalité de Châtell-Guyon n'avait pas voulu que ses anciens hôtes quittent la station sans déguster un vin bien attergnat. Aussi, à 18 h. 30, ils se retrouvaient dans les salons du Grand hôtel autour des tables garnies.

M. Ravel salua et remercia une nouvelle fois nos visiteurs en attendant leur retour prévu pour 1967.

M. Ravel dit encore une fois combien Châtell était fière et heureuse d'avoir accueilli ceux qui ont 40 ans, mais qui en avaient vingt lors de leur première arrivée dans la station. Il exprima aussi la satisfaction de la ville de recevoir encore les anciens des Chantiers en 1967.

Le général de la Porte du Theil à son tour dit combien il était heureux de revenir dans cette ville où, il y a près de vingt-cinq ans, il avait installé son état-major.

A l'issue de ce vin d'honneur, et avant de quitter la ville, les anciens musiciens ont tenu à donner une dernière sérénade en jouant, place Brosson, un pas redoublé, en signe non pas d'adieu, mais d'au-revoir.

LES PERSONNALITES

Durant ces diverses manifestations, nous avons noté entre autres, la présence des personnalités suivantes :

Le général de la Porte du Theil, ancien chef des Chantiers de la Jeunesse ; M. Dastros-Geze, président de l'Amicale ; MM. Gaillard et Salle, du bureau national ; M. Ravel, maire de Châtell-Guyon ; MM. Bottiaux, Faure, Mallet, adjoints ; M. Mancos, secrétaire général de la mairie ; de nombreux conseillers municipaux ; MM. Baraduc, ministre plénipotentiaire ; Fillard, directeur de « La Vigilante » ; Bourgin, président du Syndicat des Hôtellers ; Riberolles, etc...

Cette grande journée amicale et musicale restera pour les auteurs et les auditeurs un impérissable souvenir.

Les anciens musiciens qui n'auraient pas été touchés sont invités à écrire au président : M. Pierre Dastros-Geze, Conservatoire de Musique, Dole (39), ou au secrétaire : M. Marcel Salle, 6, avenue Mandallaz, Annecy (74).

J.-Ch. Brillard a composé un ballet « Poum » sur un argument de sa fille Anne, célèbre auteur de « Dandin » et « Anne en Vacances ».

Orchestre.

Cours d'enseignement supérieur libre de préparation aux Professeurs de Musique

L'Association des Amis de l'Orchestre de Chambre de Paris, président d'honneur Docteur Albert Schweitzer ; président, Pierre Duvarchele, annonce l'ouverture, en octobre, au Conservatoire de Musique d'Auteuil, 5, rue de Civry à Paris-16^e, de son cours d'enseignement aux professeurs de musique (certificats d'aptitude à l'Éducation Musicale dans les Ecoles, Lycées et Collèges, Certificats d'aptitude professionnelle à l'Enseignement instrumental, degré élémentaire et secondaire et Diplômes supérieurs d'Enseignement.

Préparation au Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris et aux Grandes Ecoles étrangères.

Ce cours d'Enseignement supérieur libre de préparation aux Professeurs de Musique, déclaré par l'Académie de Paris, conformément à la loi du 12 juillet 1875, est présidé par M. Louis Aubert, membre de l'Institut.

Renseignements et inscriptions au Secrétariat du Conservatoire de Musique d'Auteuil, 5, rue de Civry (Métro Eke-mans), Tél : 283.15.80 mardi et jeudi de 17 h. à 19 h. et sur rendez-vous.

Les élèves n'habitant pas Paris, bénéficient d'une réduction de 50 % sur les abonnements de chemin de fer.

LE CONCERT

Si M. Prévost dirigea la clique, et M. Bonnal l'harmonie, lors du défilé, les différents morceaux interprétés pendant le concert furent exécutés sous des baguettes différentes, car ne l'oublions pas,

RÉCOMPENSES

décernées par la CONFEDERATION MUSICALE DE FRANCE aux anciens musiciens

DIPLOME D'HONNEUR

Médaille d'honneur pour 30 ans de services et 42 ans d'âge . **BRONZE**

Médaille d'honneur décernée après 40 ans de services et 52 ans d'âge **ARGENTÉE**

Médaille d'honneur décernée après 50 ans de services et 62 ans d'âge **DORÉE**

Médaille des Vétérans décernée aux candidats ayant dépassé l'âge de 67 ans et obtenu antérieurement la médaille d'honneur de 30 ans de services **DORÉE**

Médaille d'honneur de chef

comptant 15 ans de direction effectués dans une ou plusieurs sociétés **BRONZE**

comptant 20 ans de direction effectués dans une ou plusieurs sociétés **ARGENTÉE**

comptant 25 ans de direction effectués dans une ou plusieurs sociétés **DORÉE**

Sans limite d'années à la suite de résultats exceptionnels **ARGENTÉE**

Plaque de 50 ans ou 100 ans d'existence accordée aux anciens sociétés **ARGENTÉE**

Celle de 100 ans comporte une étoile.

La Médaille de Bronze peut être accordée aux personnes qui, par leur action, ont rendu des services notables à l'œuvre fédérale ou confédérale.

ASSOCIATION AMICALE DES ANCIENS MUSICIENS MILITAIRES

Siège : 42, rue de la Charbonnière, Paris-10^e, tél. ORN. 99.63.

La fête de Sainte-Cécile sera célébrée cette année comme l'an dernier, à la brasserie « Les Armes de Colmar », 13, rue de Strasbourg, Paris-10^e (face à la gare de l'Est) le lundi 22 novembre, à 19 h.

Les réservations peuvent être adressées au siège dès maintenant.

Prix : 20 F environ.

Nous comptons comme à l'accoutumée, sur la présence des dames. Pour plus amples détails, se référer au bulletin de l'Amicale.

HERITIER DE L'ECOLE DES SOUS-CHEFS DE MUSIQUE, VOICI LE CENTRE DE FORMATION ET DE PERFECTIONNEMENT DES SOUS-OFFICIERS MUSICIENS DE L'ARMEE DE TERRE

Les programmes de concours ont été quelque peu remaniés. C'est ainsi que le concours de chef, débutera par une épreuve d'admissibilité comprenant :

La direction d'orchestre (interprétation d'une œuvre fixée d'avance et travail sur une autre appartenant à un répertoire connu).

L'Harmonie (mise en loge de 18 heures).

Après quoi les admissibles seront soumis à une épreuve d'orchestration, puis d'histoire de la musique (grandes époques et principales formes).

Le concours de sous-chef comportera une double épreuve d'admissibilité d'harmonie et d'histoire de la musique.

Viendront ensuite l'orchestration, l'épreuve instrumentale (interprétation et lecture), puis la direction (en 2 épreuves comme pour les chefs, mais avec un répertoire approprié).

Certains pourront épiloguer sur la nécessité d'inscrire ou non en 1^{er} lieu, l'épreuve de direction. Il peut être répondu que celle-ci ne figure en tête que pour le concours de chef. Tout est d'ailleurs une question de coefficient.

Verrons-nous ce concours de chef barcar la route aux forts en thème, mais d'une baguette moins assurée... Nous ne le pensons pas. Nous verrons en tous cas, des cadres mieux armés pour la formation de leurs musiciens, sur le plan musical comme sur le plan général, mieux armés pour l'accomplissement de leur tâche comme pour la défense de leurs droits.

Ainsi pourra être réduit au minimum, ce risque de dépréciation du musicien, au sein d'une société en proie à une surenchère de formation technique.

Nous sommes très heureux d'apporter aux jeunes candidats du Centre de Ruell, l'encouragement et l'amitié de leurs anciens avec tous nos vœux de réussite pour eux comme pour leur chef.

Pierre DEGENNE.

N.B. — Nous sommes également ravis de présenter ce modeste rapport à tous les jeunes intéressés par la carrière musicale et par les perspectives qui leur sont offertes, dans une organisation renouvelée des musiques militaires.

AMICALE DES ANCIENS DE LA MUSIQUE NATIONALE DES C. J. F.

Dans une ambiance de fraternelle amitié, les anciens de la Musique Nationale des C.J.F. ont donné une grande manifestation musicale à Châtell-Guyon.

La ville de Châtell-Guyon, une des perles de l'Auvergne, a eu le rare privilège d'offrir à sa population et aux curistes, une magnifique manifestation musicale où l'importance de la formation, plus de 200 musiciens, n'avait d'égalé que la qualité de ses participants.

En effet, tous les anciens musiciens de la Musique Nationale des Chantiers de la Jeunesse avaient convenu un rendez-vous national, pour les 4 et 5 septembre écoulés.

Cette musique avait été une des plus brillantes de son époque (1940-1944). Le recrutement s'y opérait par concours sur une sélection des jeunes musiciens français. Ils y effectuaient ensuite leur temps de service obligatoire.

Après vingt années ces musiciens se sont retrouvés à Châtell-Guyon pour y revivre deux journées de leur 20 ans.

C'est dans cette ambiance de retrouvailles, un retour aux sources de leur jeunesse, que ces hommes de 40 ans, en provenance de tous les coins de France, se sont groupés pour constituer, une journée, la formation la plus importante qui ait pu se produire en France. Et là se trouvaient réunis tous les anciens, aujourd'hui solistes des grandes formations : de l'O.R.T.F., de la Garde Républicaine, de la Musique de l'Air, de la Musique de la Flotte, de la Musique de la Sécurité Nationale, etc... d'autres : directeurs de Conservatoires, directeurs d'écoles de musique, directeur de sociétés musicales, professeurs, etc...

Le samedi 4 septembre, à 9 h., il y avait de l'ambiance dans le hall du théâtre du Casino. Depuis 20 ans ils ne s'étaient pas revus. Aussi les cris de joie fusaient-ils, on s'embrassait, les femmes et les enfants étaient présentés à l'ancien camarade, et c'était, un brouhaha joyeux et combien sympathique.

Les effusions passées, il fallait songer au sérieux, et ouvrir la séance. C'est ce que fit le président de l'Amicale des Anciens de la Musique Nationale des C.J.F., M. Pierre Dastros-Geze, ayant à ses côtés le vice-président M. Maurice Gaillard, le secrétaire M. Marcel Salle et le trésorier M. Gilbert Faure.

Le président dit sa joie personnelle de se retrouver au milieu de ses anciens camarades et assura que cette joie était certainement partagée par toute l'assistance. Les premiers musiciens de la Musique Nationale ne s'étaient pas revus depuis 24 ans et ceux de la dernière promotion, depuis 20 ans.

M. Dastros-Geze déclara ensuite quel était l'esprit de l'Amicale : esprit d'entraide et d'amitié. « Ce sera, dit-il, le Rotary de la musique ». Il annonça enfin qu'un bulletin des Anciens était à l'étude, il contiendra les noms, prénoms et adresses de ceux qui, durant 8 mois de leur vingtième année, avaient vécu à Châtell-Guyon.

Le président rappela en quelques mots émus le souvenir de ceux qui sont morts dans les combats de la libération, ou

depuis leur service aux Chantiers, et demanda à l'assistance d'observer une minute de silence.

Passant ensuite au vote du renouvellement du bureau, l'Assemblée réélut à l'unanimité, le président, les membres, et les 15 vice-présidents régionaux qui auront un rôle de coordination dans ses différentes provinces françaises.

Le président réélu demanda que tous les rassemblements nationaux aient lieu à Châtell-Guyon le premier dimanche de septembre. Le prochain se déroulera en 1967.

C'est alors que des applaudissements nourris saluèrent l'arrivée de l'ancien chef de la Musique Nationale : M. Paul Pardoel.

Ce n'est pas sans émotion qu'il écouta les paroles de bienvenue du président M. Dastros-Geze, qui, en lui remettant l'insigne de l'Amicale (lyre frappée d'un drapeau tricolore), l'informa que l'Assemblée l'avait nommé président d'honneur.

Après cette journée d'intimité, le dimanche 5 septembre était réservé aux manifestations publiques.

Jamais les Châtellguyonnais n'avaient vu tant de monde sur la place Brosson, quand, dès 9 h. 45, dans un ordre impeccable, la Musique se préparait au défilé.

Pour le compte rendu du dimanche, nous prenons le texte du rédacteur de « La Montagne », de Clermont-Ferrand :

« Aux sons des pas redoublés, par l'avenue Baraduc, le rue de la Poste, la rue de l'Hôtel-de-Ville, la rue du Commerce, la rue de la République, le défilé arriva au monument aux Morts, où deux splendides gerbes devaient être déposées : l'une par l'ancien chef des Chantiers de la Jeunesse, le général de la Porte du Theil ; l'autre par M. Pardoel, ancien chef de la Musique Nationale des Chantiers de la Jeunesse.

Cette cérémonie, toute empreinte de recueillement et de dignité, se déroula suivant les rites habituels, aux accents des sonneries « Aux Morts » et de « La Marsillaise ».

Passant par l'allée du Souvenir, l'avenue Clémentel, l'avenue des États-Unis, l'avenue Baraduc, la place Brosson, l'avenue Général-de-Gaulle, les anciens musiciens se rendirent au parking à voitures où s'élevait autrefois le baraque-ment des musiciens des « Chantiers ». Là M. Dastros-Geze, président de l'association rappela qu'en ce lieu ils avaient vécu au temps de leur belle jeunesse.

Fut, par la rue des Remparts, la rue de l'Église, la rue de l'Hôtel de Ville, la rue de la Poste, l'avenue Baraduc, les musiciens se rendirent au Casino où ils donnèrent un grand concert gratuit.

Ce concert, prévu primitivement dans le parc, avait dû, en raison du temps incertain, se dérouler dans la salle du théâtre où, il y a 20 ans, les jeunes des « Chantiers » donnaient, tous les mardis soirs, un concert qui se terminait par une vibrante « Marsillaise », malgré la présence de l'occupant.

Si M. Prévost dirigea la clique, et M. Bonnal l'harmonie, lors du défilé, les différents morceaux interprétés pendant le concert furent exécutés sous des baguettes différentes, car ne l'oublions pas,

NOS CONCOURS

MARANS

37 sociétés ont participé au concours national de musique et de chant du 20 juin 1965. L'enthousiasme de plusieurs milliers de spectateurs a contribué à la réussite de la fête.

Le dernier week-end a eu le privilège de connaître un soleil éclatant et une forte chaleur parfois orageuse mais dont les nuages furent éléments.

Tout a donc contribué à la réussite complète de ces journées musicales : le beau temps, la parfaite organisation de l'Union musicale de Marans, le nombre et la qualité des sociétés participantes, le cadre fort agréable du bois Dinot, très bien ombragé et l'attrait de la société invitée : le Groupe Folklorique Tyrolien.

Dès 8 h. on pouvait suivre le concours dans six lieux différents de la ville. A 11 h. 30, le concours était terminé et M. Maurice Carmel, maire de Marans et président de l'Union musicale, recevait les personnalités qui assistèrent au dépôt d'une gerbe au monument aux morts. Les fanions et bannières de toutes les sociétés entouraient le monument. La fanfare d'Angoulême interpréta les sonneries et la «Marseillaise». De très nombreuses personnalités étaient présentes parmi lesquelles nous avons reconnu : M. Lalande, secrétaire général de la préfecture, représentant M. le Préfet ; M. Dulin, sénateur, président du Conseil général ; M. Salardaine, député ; M. le B. bot, conseiller général ; M. C. Imel, maire, ses adjoints et le Conseil municipal ; M. Ehrmann, président de la Confédération Musicale de France ; M. Leray, président de la Fédération des sociétés musicales de l'Ouest ; MM. Bonnin et Dhumeau, vice-présidents de la F.S.M.O. ; tous les membres, les présidents et directeurs des sociétés participantes.

Cette cérémonie fut suivie d'un vin d'honneur offert par la municipalité dans la salle du Conseil à l'hôtel de ville. Prirent tour à tour la parole, M. Carmel, maire de Marans ; M. Ehrmann, président de la C.M.F. ; M. Dhumeau, vice-président de la F.S.M.O. ; M. Dulin, président du Conseil général, et M. Lalande, secrétaire général de la préfecture. Au cours de ces différentes allocutions, les rôles de la Confédération et de la Fédération furent nettement définis : des félicitations et des compliments allèrent plus particulièrement aux organisateurs ayant à leur tête MM. Carmel et Bonnin. De ces mots d'éloquence, on doit retenir que chacun, dans chaque organisme et chaque groupement de parlementaires œuvre pour la musique populaire.

UN GRAND DEFILE

A 14 h. 30, un grand défilé groupant toutes les sociétés, partit du champ de foire pour se rendre au bois Dinot. La foule, massée sur le parcours, ne ménagea pas ses applaudissements. Aussitôt entrés au bois, tous les musiciens se groupèrent autour de M. Coiteux qui dirigea le morceau d'ensemble composé par lui : «Le Flamand». Fort bien interprété et sous les ovations du public, ce morceau d'ensemble fut bissé et suivi de la «Marseillaise», sous la direction du président Ehrmann.

Les sociétés ayant obtenu un concours un prix ascendant, donnaient une audition d'honneur jusqu'à 17 h. 30, heures à laquelle le groupe folklorique tyrolien prit place sur le podium. Cet important groupe de cinquante exécutants obtint le même et sensationnel succès que la veille avec sa musique très particulière, ses danses très rythmées et ses chants fameux.

A 18 h. 30 ce fut la lecture du palmarès dont nous donnons ci-après des extraits, et la remise des récompenses.

Les sociétés musicales sont toutes enthousiasmées de l'accueil cordial et chaleureux qui leur a été réservé aussi bien par les organisateurs que par les restaurateurs ou hôteliers. Les visiteurs et les Marandais sont enthousiasmés par le spectacle fourni dans un décor naturel incomparable, et les organisateurs sont heureux d'avoir satisfait tout le monde, seul but de leur entreprise.

Nous nous associons à la joie de tous et félicitons le cerveau de cette organisation, le président-maire, Maurice Carmel, bien secondé dans sa tâche par M. Fernand Bonnin, secrétaire général du concours, sans oublier bien entendu toute la cheville ouvrière de l'Union Musicale de Marans.

MONTLUÇON

Festival international d'Accordéon
Pentecôte 1965

LE PALMARÈS
1^{er} groupe. — Salle des fêtes. Jury MM. Ehrmann, Flévet, Danglot.

Harmonie du Coteau (Loire), div. sup. A. 50 exécutants. Directeur Francerie : 26 points sur 30, 1^{er} prix à l'unanimité ; Prix du ministère des Affaires culturelles, 300 francs.

Lyre Fontenaisienne, de Fontenay-le-Comte (Vendée). Div. sup. B. 49 exécutants. Directeur Biliouin : 23 points sur 30, 1^{er} prix, mention au chef, une palme.

Association musicale d'Algrefeuille-d'Aunis, 2^e division, 2^e section, 45 exécutants. Directeur Drapenau : 28 points sur 30, 1^{er} prix ascendant, mention au chef, 100 francs.

Harmonie de Royan (Charente-Maritime), 2^e division, 2^e section, 34 exécutants. Directeur Clavier, 28 points sur 30, 1^{er} prix ascendant, mention au chef, 100 francs.

Harmonie de Beauvoir-sur-Niort (Deux-Sèvres), 2^e division, 1^{re} section, 32 exécutants. Directeur Juin, 28 points sur 30, 1^{er} prix ascendant, 100 francs.

Batterie du Coteau (Loire), formation n. 1. Division sup. A. 25 exécutants, 28 points sur 30, 1^{er} prix ascendant, mention au chef, une coupe.

2^e groupe. — Marché couvert. Jury : MM. Boucard, Dhumeau, Mme Briaud.

Chorale mixte de Thencey, 1^{re} div., 2^e section, 40 exécutants. Directeur Ch. Leray, 28,5 points sur 30, 1^{er} prix ascendant à l'unanimité, félicitations au directeur, une palme, 100 francs.

Chorale féminine de Saintes : 2^e division, 1^{re} section, 30 exécutants. Directrice Mme Merceron, 30 sur 30, 1^{er} prix ascendant à l'unanimité, félicitations à la directrice, une palme, 100 francs.

Chorale scolaire de Saintes : Division spéciale, 63 exécutants. Directeur Mouchet, 30 sur 30, 1^{er} prix ascendant à l'unanimité, félicitations au directeur, une palme, 100 francs.

Quatuor de saxophones du Breal (Manche) : 1^{re} division, 1^{re} section. Directeur Chesnel, 30 sur 30, 1^{er} prix ascendant à l'unanimité, félicitations au chef, une coupe.

3^e groupe. — Hôtel de Ville. Jury : MM. Thomas, R. Texier, R. Boucher.

Lyre frontanaise, de Fronton (Haute-Garonne) : 3^e div., 1^{re} sect., 35 exécutants. Directeur R. Sol, 26 points sur 30, 1^{er} prix à l'unanimité, une coupe.

Harmonie de La Courade-sur-Mer (Le dé) : 3^e div., 1^{re} sect., 40 exécutants. Directeur Caillonneau, 26 points sur 30, 1^{er} prix à l'unanimité, une coupe.

Union musicale de Saint-Maixent-l'Écolle (Deux-Sèvres) : 3^e div., 1^{re} section, 50 exécutants. Directeur Bourbon, 29 points sur 30, 1^{er} prix ascendant, mention au directeur, une couronne et 100 francs.

Harmonie de Saint-Maurice, La Rochelle : 3^e div., 2^e sect., 45 exécutants. Directeur Bidaut, 26 points sur 30, 1^{er} prix à l'unanimité, mention spéciale pour formation de jeunes, une coupe.

Union Chambonnaise, de Chambon (Charente-Maritime) : 3^e div., 2^e section, 34 exécutants. Directeur Samson, 25,5 points sur 30, 1^{er} prix à l'unanimité, une coupe.

Union musicale catholique de Vix (Vendée) : 3^e div., 2^e sect., 33 exécutants. Directeur Clavurier, 24 points sur 30, 1^{er} prix, une médaille.

Harmonie municipale de Bourcefranc (Charente-Maritime) : 3^e div., 2^e sect., 30 exécutants. Directeur Aubrière, 22 points sur 30, 1^{er} prix, une médaille.

4^e groupe. — Salle de l'Union. Jury : MM. Sauzède, Guillaud, Bonte.

Harmonie municipale de L'Aigillon-sur-Mer (Vendée) : 3^e div., 3^e sect., 34 exécutants. Directeur Renaud, 28 points sur 30, 1^{er} prix ascendant, guide-chant C.M.F.

Lyre Dionysienne, de Saint-Denis-d'Oléron (Charente-Maritime) : 3^e div., 3^e section, 47 exécutants. Directeur Patolzan, 28 points sur 30, 1^{er} prix ascendant, guide-chant C.M.F.

Union musicale de Saint-Pompain (Deux-Sèvres) : 3^e div., 3^e sect., 30 exécutants. Directeur Decock, 27 points sur 30, 1^{er} prix à l'unanimité, une coupe.

Union musicale de Cerizay (Deux-Sèvres) : 3^e div., 3^e sect. Directeur Merlet, 27 points sur 30, 1^{er} prix à l'unanimité, une coupe.

Harmonie Lyre municipale de Saint-Hermine (Vendée) : 3^e div., 3^e sect., 50 exécutants. Directeur Beteau, 22 points sur 30, 1^{er} prix, médaille de bronze.

5^e groupe. — Hôpital. Jury : MM. Larat, E. Gérard, D. Delbano.

La Concorde, fanfare de Thumeries (Nord) : 2^e div., 1^{re} section, 46 exécutants. Directeur Sergeant, 30 points sur 30, 1^{er} prix ascendant, félicitations au chef, 200 francs et une médaille d'argent.

Union musicale lesperonnaise (Landes), 3^e div., 1^{re} sect., 35 exécutants. Directeur Hauquin, 25 points sur 30, 1^{er} prix, une médaille.

La Stéphanoise, fanfare de Saint-Étienne-de-Mer-Morte (L.A.) : 3^e div., 3^e sect., 35 exécutants. Directeur Gaillet, 26 points sur 30, 1^{er} prix, une médaille.

Amicale sautoonnaise, de Saugeon (Charente-Maritime) : 3^e div., 1^{re} sect., 40 exécutants. Directeur Pierre Bureau, 27 points sur 30, 1^{er} prix à l'unanimité, félicitations au chef, 100 francs.

La Vallée d'Ayré (Charente-Maritime) : 3^e div., 1^{re} sect., 53 exécutants. Directeur Guy Simonneau, 23,5 points sur 30, 1^{er} prix, une médaille.

6^e groupe. — Stade municipal. Jury : MM. Faquet, Léon Chaigneau, René M...
L'Indépendante, batterie, de Bergerac (Dordogne) : 3^e div., 1^{re} sect., 35 exécutants. Directeur Saligne, 22,5 points sur 30, 1^{er} prix, une médaille.

L'Étoile de Rochefort (Charente-Maritime) : 3^e div., 1^{re} sect., 45 exécutants. Directeur G. Mathé, 25 points sur 30, 1^{er} prix, une médaille.

La Stéphanoise, batterie de Saint-Étienne-de-Mer-Morte (L.A.) : 3^e div., 2^e sect. Directeur Gaillet, 25 points sur 30, 1^{er} prix à l'unanimité, une médaille.

A l'occasion des fêtes de Pentecôte (5-6-7 juin 1965), l'Union Nationale des Accordéonistes de France et la Société des Accordéonistes Montluçonnais organisaient à Montluçon (Allier) un grand festival international d'accordéon. Cette importante manifestation artistique était placée sous le patronage de la municipalité de Montluçon, du conseil général de l'Allier, de la Fédération musicale du Centre, du Comité des fêtes de Montluçon et sous la présidence d'honneur de M. Jean Nègre, député-maire de Montluçon.

Le programme était le suivant :
SAMEDI 5 JUIN. — Toute la journée, concours individuel comptant pour les sélections aux Coupes de France et Coupe du Président de la République. Plus de 200 candidats affrontaient les différents jurys. La Coupe de l'U.N.A.F., décernée au vainqueur du concours l'Excellence, fut attribuée à M. Alain Augel, de Montluçon.

En soirée, avait lieu la Grande Nuit Dansante de l'Accordéon, animée par le virtuose André Astier, Grand Prix du Disque, et son orchestre de l'O.R.T.F. Une affluence record assura à cette soirée, une ambiance exceptionnelle.

DIMANCHE 6. — Le festival-concours de sociétés fut suivi par un très nombreux public. Quatorze sociétés françaises et étrangères étaient inscrites dans les différentes divisions.

En soirée était donné un grand concert de gala auquel participèrent : la Société des Accordéonistes Montluçonnais, sous la direction de M. Robert Michon ; le Symphonique-Accordéon-Club de Namur (Belgique), dirigé par M. Arthur Schur ; l'Orchestre des Accordéonistes de Lausanne, sous la direction de M. Jean-Maurice Capt ; le Complexe di Fisarmoniche «Abruzzo» de Pescara (Italie), dirigé par le maestro Cesare Serafini ; le Complexe di Fisarmoniche Della Scuola L. Fancelli de Mirano-Venise (Italie), sous la direction du maestro Elio Boschello ; la Société des Accordéonistes de Saint-Étienne, sous la direction de M. Roger Albeynac.

Devant près de 2.000 personnes, ces différentes sociétés, dans un répertoire très riche et varié, surent faire apprécier au public les richesses musicales de l'accordéon et si quelque'un doutait encore de ces richesses en entrant dans la salle, il en était entièrement convaincu en sortant. De nombreux mélomanes ont, en effet, affirmé qu'au cours de cette soirée, ils avaient vraiment découvert l'accordéon et qu'ils avaient été étonnés par ses richesses de timbres.

Parmi les œuvres interprétées, signalons entre autres : «Les Saltimbanques» (ouverture de Louis Ganne) ; «Le Barbier de Séville» (ouverture de Rossini) ; «Guillaume Tell» (ouverture de Rossini) ; «La Traviata», de Verdi ; «Mabius», de Grieg ; deux mouvements de «Casse-Noisette», de Tchaïkowsky ; «Oberon» (ouverture de Weber) ; «España», de Chabrier ; «Les Danses Poloviennes», de Borodine ; «Fantaisie en mi mineur», d'André Astier ; «Ouverture», de Arthur Hoéré, etc. Ce fut en tout point, un régal pour tous.

LUNDI 7. — Après le dépôt d'une gerbe, le matin, au monument aux Morts, la remise des prix eut lieu à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Jean Nègre, assisté des membres du jury, dont voici la composition :

M. Arthur Hoéré (président du jury), compositeur-conférencier et chargé de cours à la Sorbonne ; professeur de culture artistique (lettres, beaux-arts, musique) à l'O.R.T.F. ; membre du jury au Conservatoire National de Musique. Il composa spécialement l'Ouverture imposée en catégorie Honneur pour ce Festival de Montluçon.

M. Paul Troubat, directeur du Conservatoire municipal de Montluçon ; premier prix de hautbois du Conservatoire national de Paris ; vice-président de la Fédération Musicale du Centre.

M. André Astier, virtuose-accordéoniste ; compositeur ; Grand Prix du Disque ; président de la Commission technique de l'UNAF.

M. Enrico Basile, accordéoniste-compositeur.

M. Al. Lerouge, accordéoniste-compositeur ; premier prix de solfège et de musique de chambre du Conservatoire de Roubaix.

M. Jean Lapzyre, accordéoniste-compositeur détaché à l'organisation de l'enseignement musical dans les écoles.

M. Jean Mirando, accordéoniste-compositeur.

M. Roger Distel, pianiste-compositeur ; premier prix du Conservatoire de Marseille.

M. Léon Cazave, secrétaire général de l'UNAF ; professeur d'accordéon.

M. Freddy Vandair, accordéoniste-compositeur.

PALMARÈS

TROISIÈME DIVISION

Accordéon-Club Tony Fallone (Dijon) directeur M. Tony Fallone ; premier prix avec félicitations du jury et coupe.

Association des Accordéonistes de Bourges (Bourges) directeur M. André Moutaud ; premier prix avec coupe.

Groupe musical Léon-Berland (Limoges) directrice Mme Josy Mars ; second prix avec coupe.

Société des Accordéonistes Clermontois (Clermont-Ferrand) directeur M. Pascal Péda ; second prix avec coupe.

Accordéon-Club de Pontoise (Pontoise) directrice Mme Le Goff ; troisième prix avec coupe.

Symphonic Accordéon-Club de Namur (Belgique) directeur M. Arthur Schur ; troisième prix avec coupe.

Société des Accordéonistes Aixois (Aix-les-Bains) directeur M. Jean-Yves Delaite ; troisième prix avec coupe.

DEUXIÈME DIVISION

Société des Accordéonistes Aixois (Aix-les-Bains) directeur M. Marcel Chavot ; premier prix avec coupe et félicitations du jury.

Accordéon-Club de Pontoise (Pontoise) directrice Mme Le Goff ; premier prix avec coupe.

PREMIÈRE DIVISION

Société des Joyeux Compagnons de Lausanne (Suisse) directeur M. Robert Biolley ; premier prix avec coupe et félicitations du jury.

Orchestre d'Accordéon de Tours (Tours) directeur M. Marcel Didier ; premier prix avec coupe.

Symphonic Accordéon-Club de Namur (Belgique) directeur M. Arthur Schur ; second prix avec coupe.

DEGRÉ EXCELLENCE

Accordéon-Club Tony Fallone (Dijon) directeur M. Tony Fallone ; premier avec félicitations et coupe.

Complexe di Fisarmoniche «Abruzzo» Pescara (Italie) directeur Maestro Cesaro

Serafini ; premier prix avec félicitations du jury et coupe.

DEGRÉ HONNEUR

Société des Accordéonistes de Saint-Étienne (Saint-Étienne) directeur M. Roger Albaynac ; premier prix avec félicitations du jury et coupe.

Il Complexe di Fisarmoniche Della Scuola L. Fancelli Mirano Venise (Italie) directeur Maestro Elio Boschello ; premier prix avec félicitations du jury et coupe.

Amicale des Accordéonistes Bressans (Bourg-en-Bresse) directeur M. Alphonse Rivéroux ; second prix avec félicitations du jury et coupe.

Le morceau d'ensemble : «La Marche du Festival», de André Astier et Edouard Duleu, fut ensuite interprété par tous les exécutants sur les marches de l'Hôtel de Ville, et sous la direction de M. Robert Michon.

Puis, un grand défilé à travers la ville, à la tête duquel avaient pris place M. Jean Nègre et quelques membres du conseil municipal ainsi que les membres du jury, conduisit tous les participants de ce festival à un grand vin d'honneur, apothéose de ces trois journées et auquel assistaient de nombreuses personnalités locales. Après de nombreux discours et l'exécution des hymnes nationaux des pays représentés, tout le monde entonna «Ce n'est qu'un au revoir...» Après une ronde effrénée autour des tables, chacun parti avec regret, car il fallait bien songer au retour. Nous avons vu bien des larmes couler ; l'émotion se peignait sur les visages, cette émotion est une des joies essentielles que procure la musique et qui ne peut que contribuer au rapprochement des peuples.

En bref, ce festival a revêtu une ampleur exceptionnelle et il n'est pas exagéré de dire qu'au moins 20.000 personnes ont, durant les trois jours, assisté aux différentes manifestations.

L'accordéon, et la musique en général, ont été bien servis, et souhaitons de voir plus souvent de telles manifestations se réaliser.

JOSEPH GRAFF

Le 25 mai 1964, voici plus d'un an donc, décédait l'un des hommes les plus représentatifs de l'art populaire d'Alsace, Joseph Graff, auteur et compositeur à Québec.

Joseph Graff était né sur les bords du Rhin à Namsheim, le 5 juin 1885. Il fréquentait l'école primaire et dut sa vaste culture à un intense travail personnel. Seul, il apprit à jouer de nombreux instruments : clarinette, trombone, contre-basse, seul encore, il étudia l'harmonie. Il possédait l'inspiration et la verve telle qu'on l'aime en Alsace. Il apprit à la mettre en forme. Mais la guerre survint et interrompit ses activités artistiques.

Passé la tourmente Joseph Graff se remit à la composition avec ardeur. Il écrivit de nombreuses pièces de concert, des marches et surtout des danses populaires et de bal champêtre, sans abandonner pour cela ni le théâtre ni l'opérette.

Et puis, un jour, il y a quelque quarante ans, il fonda sa propre maison d'édition, qui diffusa non seulement ses œuvres personnelles, mais aussi celles de tous ceux qui comme lui, s'étaient faits les champions de l'art populaire. Bientôt il groupait autour de lui un grand nombre d'auteurs et de musiciens.

Parallèlement à ses activités artistiques, Joseph Graff, grand patriote, lutta pour la cause française en Alsace et contre la levée nazie outre-Rhin. Lorsque survint la seconde guerre mondiale, il fut obligé de fuir en France libre. Pendant toute la guerre sa tête fut mise à prix. Caché dans la région d'Avignon, il participa activement à la Résistance. Quand vint la fin des hostilités, il retourna en Alsace où les Allemands avaient complètement détruit sa maison d'édition. Malgré son âge, il avait alors 60 ans, il se remit courageusement à l'ouvrage et reconstruisa cette maison qui est aujourd'hui un joyau de la culture folklorique alsacienne et qui s'efforce de faire aimer la belle musique de danse champêtre par toute la France et jusqu'à l'étranger.

Dans les années qui suivirent la guerre, Joseph Graff produisit encore nombre de pièces en dialecte et quantité d'œuvres musicales, qui le haussèrent au rang de chef de file des compositeurs populaires. Brillant chef d'orchestre, il dirigea plusieurs formations folkloriques et fonda «la Burakappel Josi» qui désormais, en son souvenir portera le nom de «Burakappel Joseph Graff».

Officier de l'Instruction Publique et membre de l'Académie d'Alsace, Joseph Graff était titulaire de nombreuses décorations dont la Croix de Chevalier de la Légion d'Honneur et la Croix de Commandeur du Mérite Musical.

La maison «Festival» a dédié récemment un album-souvenir à la mémoire de Joseph Graff dont 10 œuvres figurent sur un disque joué par la «Burakappel». Ces compositions, parmi les meilleures qu'il ait écrites figurent par ailleurs, avec 6 autres de ses œuvres, dans un recueil, publié en hommage par les éditions qu'il a créées.

Le Concours de Quatuors Vocaux de l'Institut de Musicologie de l'Université de STRASBOURG

Strasbourg possède l'heureux privilège d'être une des capitales de la musique en France. et le plein essor que connaît son Université, va de pair avec un goût de la musique qui ne demande qu'à s'exprimer plus fortement chaque jour.

C'est ainsi que chaque printemps, et sous l'égide de l'Institut de Musicologie, se déroule une semaine musicale dont le nom est un symbole : «Les Journées de Chant Choral».

Tous les ensembles vocaux et instrumentaux universitaires, s'y donnent rendez-vous ce qui, par la conjugaison d'efforts désintéressés amène des résultats d'une très haute qualité artistique. Ainsi, en mars dernier, les «Journées» groupèrent conférence, concerts spirituels, musique ancienne, d'où émergèrent notamment «Pygmalion» de J.-Ph. Rameau avec le concours de M. Sénéchal, du «Collegium Musicum» et de la Choeira de l'Université de Strasbourg, tout comme le «Roi David» d'Arthur Honegger, qui, sous la baguette de Ch. Bruck dirigeant l'Orchestre de Radio Strasbourg et la Choeira Universitaire de Lausanne, acheva en apothéose ce cycle de manifestations.

Mais l'événement le plus original a été, sans conteste, le premier «Concours de Quatuors Vocaux». Comme le formulait M. Honegger, directeur de l'Institut de Musicologie, promoteur de cette heureuse initiative : «Le but est de contribuer à faire revivre, parmi les amateurs de musique chorale, le goût et la pratique de la musique de chambre non pas sur des instruments, mais grâce au chant à cappella».

Le plus grand succès a couronné les efforts des organisateurs : des groupements venus des quatre coins de la France, en particulier de Paris, Saint-Étienne, Nancy, Lyon, Beauvais ou Toulouse s'affrontèrent en une toute amicale, et applaudirent le Quatuor de Strasbourg qui enlevait la palme.

Mars 1966 verra aussi se dérouler dans des conditions analogues un tel concours ; il est souhaitable, de voir ce mouvement s'affermir, et c'est pourquoi nous reproduisons ici les médailles.

D. PAQUETTE.

TEXTES OFFICIELS C. M. F.

Débats parlementaires

ASSEMBLEE NATIONALE

Extraits du compte-rendu intégral (1^{re} séance du jeudi 14 octobre 65)

AFFAIRES CULTURELLES

M. Fernand DUPUY. — Non seulement votre budget demeure très discret en valeur absolue, mais encore — c'est beaucoup plus grave — il ne suit même pas la progression du budget global de l'Etat.

En effet, cette progression est de 7 pour 100, alors que celle de votre budget n'est que de 5,25 pour 100 le montant des autorisations de programme n'augmentant que de 4 pour 100 et celui des crédits de paiement de 2,5 pour 100.

Cette simple constatation suffit à prouver qu'en face des déclarations officielles — j'en ai réuni un florilège d'une richesse exceptionnelle — et des réalités, il y a un abîme... A notre avis, sur le plan de la création artistique et sur celui de l'accès du plus grand nombre à la culture, il demeure que nous sommes encore loin, très loin du compte.

Vous connaissez la situation particulièrement difficile des théâtres privés et des théâtres de variétés ; les crédits dont vous disposez ne permettent pas d'améliorer cette situation et pas davantage celle de la musique française qui, vous le savez, est réellement tragique.

Qu'allez-vous répondre à cet appel angoissé du syndicat national des auteurs et compositeurs de musique : « Les compositeurs, les artistes, les musiciens, qui travaillent dans ce pays sont en péril de mort s'ils ne sont pas promptement secourus et c'est, avec eux, toute la musique française qui, en l'absence de mesures immédiates, se trouve menacée de disparition ».

M. le président. — La parole est à M. Bord.

M. André Bord. — Monsieur le ministre, il convient de nous réjouir et de vous féliciter de l'œuvre que vous avez entreprise en matière culturelle depuis quelques années.

Il est donc indispensable, à notre sens, de vous donner les moyens de la poursuivre en approuvant, tout à l'heure, le budget que vous nous soumettez.

Je signalerai cependant un domaine de votre action qui me semble avoir suivi une progression moins rapide, je veux parler de la musique. Alors que les crédits destinés à cette activité ont augmenté d'une façon sensible entre 1959 et 1963, force nous est de constater une progression plus lente depuis lors, surtout si l'on compare ces dotations à celles qui sont affectées au théâtre et dont il faut, bien sûr, vous féliciter.

Et pourtant, dès 1962, les amateurs de musique ont vu disparaître l'espoir grâce à un arrêté que vous avez pris instituant une commission nationale pour l'étude des problèmes de la musique. Après deux années d'attente, un rapport vous a été remis dont les conclusions devraient vous permettre d'établir très rapidement un plan d'action en faveur de la musique.

Cependant, les crédits inscrits dans votre budget me font craindre que la musique ne puisse sortir rapidement des difficultés qu'elle connaît aujourd'hui. Tous ceux qui l'aiment — et ils vous font confiance — attendent donc de vous de nouvelles initiatives.

Ils attendent que vous définissiez une véritable politique d'action musicale, à l'instar de ce que vous avez fait dans d'autres domaines. Vous devez arrêter la dégradation de ce patrimoine culturel de la

France. Qu'il s'agisse des chefs d'orchestre, des sociétés de musiciens amateurs, des artistes musiciens, de l'industrie de la musique, des auteurs-compositeurs, tous espèrent qu'enfin nous commencerons à sortir du tunnel.

En 1968, la France accueillera à Versailles les éducateurs musicaux du monde entier. Je vous fait confiance, monsieur le ministre, pour que celle puisse y tenir sa place. (Applaudissements.)

M. le président. — La parole est à M. Delmas.

M. Louis Delmas. — Je lis dans le rapport de M. Marcenet : « Parmi les tâches qu'il s'est fixées à brève échéance, le ministère des affaires culturelles a résolu d'inclure la mise en œuvre d'une véritable politique de diffusion de la musique dans toutes les classes de la société et de développement de la vie musicale dans tous les milieux. »

M. Marcenet considère qu'à cet effet il est indispensable de doter la province d'un certain nombre d'orchestres d'Etat composés de musiciens recrutés sur le plan national. »

Et M. le rapporteur pour avis ajoute plus loin qu'il convient de « doter le territoire d'un réseau d'installation permettant la diffusion de la musique ».

Je ne m'oppose pas forcément à cette façon de voir et de faire, encore que je sois un peu choqué par ces formules qui, semble-t-il, signifient que l'on songerait à imposer aux auditeurs une musique d'Etat. (Exclamations sur les bancs de l'U.N.R.-R.D.T.)

Mais si, je dis bien, « imposer » ! On impose bien certaines émissions aux auditeurs de la radio et aux téléspectateurs.

Mais là n'est pas l'essentiel de mon propos.

Il ne suffit pas de donner aux gens les moyens d'entendre la musique ; il faudrait aussi leur donner les moyens d'être eux-mêmes musiciens. Sur ce point, je rejoins bon nombre d'orateurs qui m'ont précédé à cette tribune.

Il conviendrait donc d'aider financièrement, dans la mesure de vos faibles moyens, monsieur le ministre, les sociétés musicales à fonctionner et à vivre normalement et les communes à créer des écoles de musique.

Je conclus, monsieur le président. Je n'ai fait, Monsieur le ministre, mes chers collègues, que lancer un appel en faveur de trois moyens essentiels du développement de la culture dans nos provinces. J'insiste sur ces derniers mots, « dans nos provinces », car, si l'on fait la part belle à Paris qui, bien sûr, en est digne, il ne faudrait pas oublier que la population provinciale a droit elle aussi, à une juste part. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)

M. le président. — La parole est à M. Laurent.

M. Laurent Laurent. — Monsieur le ministre, je voudrais signaler les difficultés rencontrées par les sociétés de musique locales.

Bien que les municipalités fassent de sérieux efforts en leur faveur, nos fanfares, harmonies ou philharmonies, indispensables à la vie communale, sont en voie de disparition.

Les départements du Nord et du Pas-de-Calais comptaient, en 1914, 1.200 sociétés musicales. Près de 600 d'entre elles ont disparu depuis 1945. En 1964, 14 autres ont cessé d'exister.

Il importe donc qu'un effort sérieux soit fait en faveur de l'art musical populaire.

Je ne conteste pas l'utilité des crédits attribués au sport, dont le montant s'élève à 42.580.000 francs. Cependant, pour faire aimer et pour

enseigner cet art si noble qu'est la musique, les crédits prévus au budget de 1966 ne sont en augmentation que de quelques centaines de milliers de francs sur ceux de 1965.

Vous ne dites sans doute que les collectivités locales ont le devoir de se pencher sur ce problème. Elles le font, monsieur le ministre, mais étant donné les charges de plus en plus lourdes qu'elles supportent, aggravées par celles que l'Etat leur a transférées, elles ne peuvent faire davantage.

Des postes de professeurs itinérants ont été créés pour l'éducation physique.

Pour l'enseignement de la musique, y songerait-on parait-il un jour ?

Pourquoi ? La musique serait-elle considérée en France comme un art mineur ?

Il existe, certes, une fédération des centres musicaux ruraux, mais son activité, qui s'exerce dans quelques régions du pays, ne peut se développer en raison des difficultés qu'elle rencontre.

Il serait temps, monsieur le ministre, d'examiner ce problème qui préoccupe et inquiète beaucoup les municipalités et tous ceux qui aiment la musique.

Les instruments coûtent très cher et le dévouement des directeurs de sociétés musicales, dont la plupart ne perçoivent aucune rémunération ne suffit pas à remédier à l'insuffisance des ressources.

En sus des subventions communales, il serait nécessaire que l'Etat prenne une part dans les dépenses de fonctionnement de nos sociétés. Ce faisant, il aura aidé à la renaissance de cet art aussi vieux que le monde, dont Platon disait déjà : « La musique est une loi morale. Elle donne une âme à l'univers, des ailes à la pensée, un essor à l'imagination, un charme à la tristesse, la gaieté et la vie à toutes choses. »

M. Marcenet, dans son rapport pour avis, au nom de la commission des affaires culturelles, a exposé, monsieur le ministre, que vous avez résolu d'inclure la mise en œuvre d'une véritable politique de diffusion de la musique et le développement de la vie musicale dans tous les milieux.

Nous espérons que votre résolution se traduira par des actes concrets qui satisferont les maîtres, les conseils municipaux et tous les amis de la musique populaire. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)

M. le président. — La parole est à M. Plevin.

M. René Plevin. — M. le ministre, dernier orateur inscrit, je ne terminerai pas le débat en fanfare mais je parlerai tout de même du problème de la musique. (Sourires.)

Vous savez qu'aucune activité artistique ne traverse actuellement en France, une crise plus profonde. Les causes en sont multiples. A mon avis, la raison fondamentale, est la déplorable organisation de l'enseignement musical parce qu'il est divisé en deux ministères, le vôtre, monsieur le ministre, et celui de l'éducation nationale.

Vous le savez, notre université s'est toujours comportée comme s'il n'existait pas d'autre culture que la culture littéraire et la culture scientifique. La musique n'a jamais figuré dans ses programmes que comme une discipline marginale, à caractère facultatif, pour les années terminales.

Dans nos écoles, qu'il s'agisse des écoles primaires ou de celles du second degré, la musique est toujours la « Gendrilla ». Dans les écoles normales, il n'y a que très peu de professeurs qualifiés ; les programmes ne sont pas précisés et les épreuves sont insignifiantes à l'examen de sortie et, même, ont été supprimées à l'entrée.

Quant à la pratique instrumentale, qui est universelle, elle n'est pratiquement pas en usage dans l'enseignement dispensé par l'éducation nationale.

Alors, je prétends que la véritable formation musicale ne peut être assurée que par des établissements contrôlés par vous-même, c'est-à-dire par le ministre des affaires culturelles.

L'enseignement au niveau supérieur est assuré par le Conservatoire de Paris dont toutes les dépenses sont financées par l'Etat.

Mais l'enseignement que je comparerai à celui du second degré, et qui est essentiel pour le recrutement même du conservatoire national de musique, n'est donné que dans les écoles nationales de musique de province, qui sont créées par nos municipalités et qui sont à l'heure actuelle, on peut le dire, les seules dépositaires de l'activité musicale dans les régions autres que la région parisienne. Le niveau de leur corps enseignant n'a cessé de s'améliorer grâce à l'efficacité des concours de recrutement sur le plan national et grâce, j'en rends hommage au ministère des affaires culturelles, au contrôle sévère que ce dernier exerce sur ces écoles. Mais celles-ci ne sont que quarante-six pour toute la France et les difficultés financières des municipalités qui en assument les charges mettent en péril nombre de celles qui existent.

Une loi ancienne fixait à 44 pour 100 la participation de l'Etat dans le budget de fonctionnement de ces écoles. Ce taux est tombé, d'abord à 20 p. 100, ensuite à 10 p. 100 ; il est actuellement entre 3 p. 100 et 5 p. 100. Dans une des villes que je connais le mieux, le chef-lieu de mon département, le budget de l'école de musique est de 40 millions de francs environ, alors que la subvention de l'Etat n'est que de 1.850.000 francs.

Dés lors ne soyons pas surpris qu'aucune nouvelle école ne soit créée et que, dans la région parisienne, avec ses neuf ou dix millions d'habitants, il n'existe qu'une seule école nationale de musique, celle de Versailles dont la capacité est de mille élèves.

Sans une meilleure diffusion de l'enseignement musical, la musique n'a plus d'avenir en France et vous savez que l'effectif des musiciens

CONGRES C.M.F. — CONCOURS AUCH 1966

A l'occasion de son centenaire, l'Harmonie Aucitaine organise à Auch (Gers) le Congrès d'été de la Confédération Musicale de France et le Concours International de Musique, fixés aux 24, 25 et 26 juin 1966.

Ce concours est ouvert à toutes les sociétés musicales (harmonies, fanfares, orphéons, etc...)

La proximité des Pyrénées, de Lourdes, l'attrait touristique du Gers, capitale de la Gascogne, pays de d'Artaignan, laissant prévoir un afflux de sociétés, et dans le but de permettre la préparation matérielle de ce concours, le Comité d'Organisation invite toutes les sociétés musicales de lui faire savoir, dès à présent, si elles envisagent de participer à ce concours.

Le règlement appliqué sera celui de la C.M.F.

Une prime très intéressante est prévue.

Les inscriptions sont reçues à l'adresse ci-après : Comité d'organisation du concours de musique, Syndicat d'Initiative, Boîte Postale N° 6, Auch (Gers).

Le règlement du concours et tous renseignements complémentaires peuvent être adressés sur simple demande.

Le Comité d'Organisation.

professionnels est en très forte régression. L'Allemagne a 101 orchestres symphoniques et la France n'en possède plus que 15.

Les répercussions de ce déclin ne sont d'ailleurs pas seulement artistiques mais également économiques. En 1929, on vendait 20.000 pianos. En 1962 on en a vendu 1.982. Je me suis laissé dire qu'il n'y avait plus qu'un seul apprenti luthier en France.

Dans le domaine musical, nous faisons figure, la ville de Paris exceptée, de pays sous-développé. Je vous demande donc, monsieur le ministre, d'obtenir au moins la coordination de l'enseignement musical sous votre haute autorité et l'application de la loi, qui n'a jamais été abrogée, qui fixe à 44 p. 100 la participation de l'Etat dans le budget de fonctionnement des écoles nationales de musique.

Il existe dans le budget général, vous pouvez m'en croire, monsieur le ministre, un certain nombre de déficits dont la réduction vous permettrait de disposer des crédits nécessaires aussi bien pour sauver l'enseignement de la musique en France que pour doter notre pays de ce réseau de maisons de la culture que vous voudriez lui donner. (Applaudissements sur les bancs du rassemblement démocratique et sur divers bancs.)

M. le président. — La parole est à M. le ministre d'Etat chargé des affaires culturelles.

M. le ministre d'Etat chargé des affaires culturelles. — En ce qui concerne la musique, là, messieurs, vous avez les uns et les autres parfaitement raison. Il y a une part de carence de l'Etat, mais il y a aussi — et il faut bien que vous vous le disiez — quelque chose d'assez étrange : c'est qu'on ne m'a pas attendu pour ne rien faire. (Rires.)

Il y a entre la musique et ce petit rapport absolument inacceptable. Lorsqu'on nous parle des fanfares, je constate qu'on parle du département du Nord, c'est-à-dire d'un département qui a une réalité musicale. Mais ailleurs ?

Monsieur le président Plevin, ce que vous avez dit de l'Allemagne est bien vrai, c'est comme si l'on disait à l'Allemand : pourquoi n'avez-vous pas la peinture française ? Elle ne l'a pas parce que le plus grand pays au monde pour la peinture c'est la France, et depuis 250 ans, mais pas l'Allemagne.

Quant nous avons eu à faire un travail sur la musique, nous avons rencontré trois ou quatre fois plus d'obstacles, de difficultés que toute autre entreprise nous en a valu.

Nous avons créé une commission, qui n'est vraiment pas une pianoterie, et ceux qui s'occupent de la musique savent que, parmi les membres de cette commission, les membres permanents et ceux qui sont venus donner leur avis, se trouvent les plus grands musiciens français. Nous avons obtenu un vrai programme. Il ne s'agit plus de savoir ce qu'il faut faire, il s'agit de le faire.

Cette année, encore, ces crédits, qui avaient été acquis, ont été au dernier moment supprimés.

Il est incontestable que la musique pose un problème extrêmement difficile pour un ensemble de causes, mais il est certain que ce que vous souhaitez, les uns et les autres, est absolument juste.

Oui, l'enseignement de la musique est désastre. Je parle de l'enseignement de base.

L'éducation nationale est-elle prête à passer de nouveau à un enseignement particulier ? C'est à voir ! Mais ce qui est vrai, c'est qu'à la base on n'enseigne pas la musique en France. Et, en fait, il n'y a jamais eu qu'une façon d'enseigner la musique, c'est de donner aux enfants la possibilité de jouer.

Le problème, nous l'avons tous subi. C'est une chose épouvantable ! A un garçon qui aimerait la musique, on enseigne le solfège. Alors, il ne veut plus entendre parler de son accordéon. C'est fini. (Rires.)

La seule ressource, c'est la radio. Il s'agit de savoir comment elle peut nous aider.

M. Plevin a parlé du nombre de pianos. Il y a des gens qui achètent un piano pour en jouer, mais jadis on en possédait un aussi parce que c'était le seul moyen de déchiffrer. Depuis, la radio et le disque ont joué ce rôle.

Mais pour l'essentiel, je pense que l'enseignement de base de la musique est à reprendre de fond en comble.

Quant au domaine beaucoup moins important qui est le nôtre, alors je considère, tout d'abord, que les travaux de la commission sont vraiment importants.

Encore une fois, le problème, pour moi, n'est plus du tout de savoir ce qu'il faut faire — cela nous le savons — mais de le faire, et pour le faire, il faut, évidemment, que j'en aie les moyens.

Avec les moyens les plus éton-

taires, nous avons fait le troisième cycle. Là, ne parlons plus d'enseignement à la base. Le troisième cycle était le plus important pour le conservatoire. Cela n'a pas été sans peine, mais enfin, il est acquis.

Nous l'avons fait pour deux des premiers conservatoires régionaux. Nous commençons le sauvetage des orchestres de l'O.R.T.F. et nous aurons aussi un orchestre nouveau dans une ville à conservatoire régional. D'autre part, c'est tout de même la première fois, depuis Berlioz, que la France a commandé une œuvre capitale concernant les morts des deux guerres, à un grand musicien français.

Vous avez probablement entendu à la Sainte-Chapelle ou à Chartres l'« Et expecto » de Messiaen. Il est absolument certain que, depuis le jour où Berlioz a conduit, dans le vent d'hiver, avec ses grands cheveux au vent, la symphonie funèbre et triomphale devant le cercueil de Napoléon, on n'avait jamais commandé quelque chose pour la nation à un musicien de génie. On l'a tout de même fait cette année. Ce n'est pas, mesdames, messieurs, une défense ; c'est une excuse.

Si vous désirez obtenir l'agrément du Ministère de l'Education Nationale (Secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports).

ARTICLES OBLIGATOIRES

Dans les statuts d'une Association d'Education populaire (Circulaire n° 55 DGS/1 du 12 juin 1951).

- 1) Une cotisation annuelle doit être payée par tous les membres, sauf éventuellement par les membres d'honneur ;
- 2) Les membres âgés de moins de 18 ans ne peuvent participer à aucun titre ni à l'assemblée générale, ni au conseil ;
- 3) Le conseil est élu par l'assemblée générale pour trois ans au maximum, l'assemblée générale doit pouvoir révoquer les membres du conseil si la question figure à l'ordre du jour.

Le bureau est élu pour un an par le conseil.

Le conseil se réunit obligatoirement au moins une fois par trimestre.

4) Les membres du conseil ne doivent recevoir aucune rétribution en raison de leurs fonctions. Les collaborateurs rémunérés ou indemnisés ne peuvent assister aux séances du conseil ou de l'assemblée générale qu'avec voix consultatives. Le rapport financier présenté à l'assemblée générale devra faire mention du remboursement des frais de mission, de déplacements ou de représentation payés à des membres du conseil.

Des renseignements complémentaires paraîtront dans le prochain journal. En attendant, modifiez vos statuts s'il y a lieu et faites en la déclaration à votre préfecture ou sous-préfecture.

CARNET DU MOIS

Nous avons appris avec plaisir le mariage de M. DUVAL Marc, fils de M. Marcel DUVAL, directeur de l'École de musique et de l'Harmonie municipale de Rethel, avec Mlle Françoise CAMP. M. Marc DUVAL est secrétaire et trompettiste-solo à l'Harmonie municipale. Toutes nos félicitations et nos meilleurs vœux de bonheur.

NECROLOGIE

Nous avons appris avec peine que M. LERAY, président de la Fédération de l'Ouest, vient de perdre son fils Henri, président de la Chambre des Agents immobiliers de la Vienne, à l'âge de 45 ans. Nous adressons à M. Charles LERAY, ainsi qu'à sa famille, l'expression de notre sympathie émue.

Nous apprenons avec peine la mort de M. Paul Gineste, le sympathique mélomane ami de toutes nos sociétés de musique principalement dans la région parisienne et le Loir-et-Cher. Il est décédé le 7 octobre 1965 dans sa 85^{ème} année.

Il était Officier de l'Instruction Publique, Chevalier du Mérite Social et titulaire de plusieurs diplômes et distinctions honorifiques.

Ses obsèques ont eu lieu le 10 octobre à Boulogne-Billancourt (Seine).

Que Mme Gineste, ses enfants et ses petits-enfants veuillent bien trouver ici l'expression de nos condoléances émues et de nos sentiments attristés.

TROMPETTES
SAXOPHONES
CORNETS
CORNETS-TROMPETTES
BUGLES
CORS D'HARMONIE
BASSES
ALTOS
CORS ALTOS

LES MEILLEURS ARTISTES ONT DONNÉ LEUR PRÉFÉRENCE AUX INSTRUMENTS

A. COURTOIS

8, RUE DE NANCY, PARIS 10^e - TÉL. : NORD 77-85

DEPUIS 1803
Spécialiste des Instruments de cuivre.

Examens d'élèves des Fédérations 1966

DIVISIONS	TITRES DES MORCEAUX	AUTEURS	EDITEURS
PIANO			
Elémentaire	2 ^e Sonatine Miniature, 1 ^{er} cahier (N° 2 en ut), Allegro, Andante	H. Vaillant	Delrieu
Moyen	Concertino en ré mineur	Suzanne Bourdin	Combre
Supérieur	Impromptu	Schubert	Au choix
VIOLON			
Elémentaire	3 ^e Concertino	Classens	Combre
Moyen	Solo de Concerto, en ré majeur	Ch. Dancla	Combre
Supérieur	Petit solo de Concerto	Ch. Dancla	Combre
VIOLON ALTO			
Elémentaire	L'Automne	Albeniz Neuberth	Leduc
Moyen	Aria	Albert Roussel	Leduc
Supérieur	Concerto 1 ^{er} mouvement	Haëndel	Schott-Gacher
VIOLONCELLE			
Elémentaire	Réverie, classique Bazelaire	Schumann	Leduc
Moyen	2 ^e Concertino en sol, 1 ^{er} mouvement, révision Ruysseu	Romberg	Delrieu
Supérieur	a) prélude de la 1 ^{re} suite, en sol majeur, de préférence révision Bazelaire b) Musette et Tombourin de la 2 ^e suite (révision Feuillard)	J.-S. Bach Caix d'Hervelois	Max Eschig Delrieu
CONTREBASSE A CORDES			
Elémentaire	Une pièce au choix dans le Supplément de Méthode de contrebasse, du volume 1	Montag	Gacher
Moyen	2 Pièces classiques pour contrebasse n° 1	Weiller	Billaudot
Supérieur	Kruzavé	A. Ameller	Philippo
CHANT			
Elémentaire	Les Noces de Figaro : air de Chérubin (Mon cœur souple)	Mozart	Au choix
Moyen	En Prière	Gabriel Fauré	Hamelle
Supérieur	Le Tilleul	Schubert	Au choix
FLUTE			
Elémentaire	A Petits Pas	Marcel Dautremet	Leduc
Moyen	Sonate N° 2	Michel Corrette	Ed. Ouvrières
Supérieur	Solo de Flûte : Introduction	Saltarenne	
HAUTBOIS			
Préparatoire	A conseiller : Pavane Française	Jean Meyer	Delrieu
Elémentaire	Pièce en forme de danse	Fuste-Lambezat	Combre
Moyen	Cantilène et Valse	H. Vachey	Delrieu
Supérieur	Pièce en si bémol, avec les coupures indiquées	Büsser	Leduc
CLARINETTE			
Elémentaire	Vacances Incognito	Serge Lancel	Billaudot
Moyen	Humoresque	Classens	Combre
Supérieur	Fantaisie Pastorale	J.-B. Singelee	Martin
SAXOPHONE-ALTO			
Elémentaire	L'Auteur est inconnu	Serge Lancel	Billaudot
Moyen	2 ^e Concertino	H. Classens	Combre
Supérieur	2 ^e Sonate (transcription de Gateau)	J.-S. Bach	Billaudot
SAXOPHONE-TENOR			
Elémentaire	Elégie	Marcel Perrin	Delrieu
Moyen	Théma con Variazioni (thème et 3 ^e et 4 ^e variations)	J. Haydn	Martin
Supérieur	Prélude et Divertissement	R. Clirisse	Billaudot
BASSON			
Elémentaire	Dans les Pins	Roger Hubert	Martin
Moyen	Elégie et Consolation	Richard de Guide	Leduc
Supérieur	Concerto N° 18	Porret	Martin
COR			
Elémentaire	Sur la Diligence	Clerisse	Combre
Moyen	Romance en Fa	Saint-Saëns	Durand
Supérieur	Automne	Cecconi	Combre
TROMPETTE - CORNET - BUGLE			
Elémentaire	Pétillante	L. Picavais	Billaudot
Moyen	Concertino N° 21	Julien Porret	Martin
Supérieur	Concertino N° 20	Julien Porret	Martin
TROMBONE			
Elémentaire	Ker Armor	Paul Fievet	Billaudot
Moyen	Légende Nervienne	J.-M. Depelsenaire	Combre
Supérieur	Choral Varié	R. Boutry	Leduc
SAXHORN BASSE			
Elémentaire	Complainte	Niverd	Billaudot
Moyen	Voce Nobile (avec la facilité)	R. Clerisse	Leduc
Supérieur	22 ^e Solo de concours	Porret	Martin
ACCORDEON			
Elémentaire	Belle de Naples, Tarentelle	R. Joly	Monde-Melody
Moyen	Tocatina	L. Laurent	Beuscher
Supérieur	Impromptu en Mi	R. Joly	Monde-Melody
GUITARE			
Elémentaire	Gouttelettes	G. Aubanel	Zurfluh
Moyen	Edelweiss	P. Delaunay	Combre
Supérieur	Première Fantaisie en Mi (Un orage dans la montagne)	R. Worschéch	Consort. musical
MANDOLINE			
Elémentaire	Sur les chemin des Sioux	R. Worschéch	Combre
Moyen	Barcarolle Tarentelle	R. Marteau	Renato Deslaurier
Supérieur	Clochettes Fleuries	F. Menichetti	Mediator

EDITEURS

Beuscher, 27, boulevard Beaumarchais, Paris.
 Billaudot, 14, rue de l'Échiquier, Paris.
 Combre, 24, boulevard Poissonnière, Paris (9^e).
 Consortium Musical, même adresse que Combre et Philippo.
 Delrieu, 45, avenue de la Victoire, Nice (Alpes-Marit.).
 Durand, 4, place de la Madeleine, Paris (8^e).
 Gacher, 69, Faubourg Saint-Martin, Paris (10^e).
 Hamelle, 24, boulevard Malesherbes, Paris (8^e).
 Leduc, 175, rue Saint-Honoré, Paris (1^{er}).

Martin, 106, la Coupée, Charnay-les-Macon (S.-et-L.).
 Max Eschig, 48, rue de Rome, Paris (8^e).
 Mediator, 118, avenue Joffre, Epinay-sur-Seine.
 Monde-Melody, 6, rue Vivienne, Paris (2^e).
 Editions Ouvrières, 12, avenue Sœur-Rosalie, Paris (13^e).
 Philippo, 24, boulevard Poissonnière, Paris (9^e).
 Renato Deslaurier, 16, rue Fantin-Latour, Paris (16^e).
 Zurfluh, 73, boulevard Raspail, Paris (6^e).

PETITES ANNONCES

Payables d'avance à raison de 2 F la ligne de 32 lettres
signes ou intervalles

OFFRES D'EMPLOIS

■ Offre d'emploi différentes professions, bâtiments, industrie, bureaux, personnel municipal un ménage pour entretien propriété privée, logé, chauffé, etc... à bons musiciens, tous instruments (harmonie), s'adresser au Maire de SAINT-FLORENTIN (Yonne) Tél.: 51.

■ Chef de musique est recherché par harmonie 35 exécutants. Ville de 6.500 habitants. Bons avantages réservés à cette fonction. Ecrire à M. CERCEAU - Président de l'AVENIR MUSICAL à TONNERRE (Yonne).

■ Agréable commune située à 20 kms du MANS et d'accès facile, demande chef qualifié pour diriger sa société musicale. S'adresser à M. DIDO, ex-chef de musique, à VALLON-sur-GEE (Sarthe).

■ URGENT. — Recherche retraité susceptible assurer formation jeunes musiciens (solfège), direction Harmonie et chorale et cours C.E.G. Ecr. au journal s/N° 370 qui transmettra.

■ L'Harmonie Municipale de BLOIS (Loir-et-Cher) classement première division — première section, recherche d'urgence sous-directeur susceptible d'assurer un poste de soliste. Faire connaître âge, conditions et références. Adresser la correspondance à M. PIPELIER, Directeur ZUP Nord. Bâtiment I N° 204, BLOIS, (Loir-et-Cher).

■ Société, Centre, demande retraité militaire pour s'occuper batterie fanfare et profs. trompettes d'harmonie. Ecr. journal s/N° 375.

■ Harmonie d'une usine du Centre procurerait emploi et logement à tambour-major qualifié. Convientrait à un militaire retraité. Ecr. journal s/N° 377 qui transmettra.

MUSIQUE MILITAIRE

■ La Musique Régionale du 8^e R.I.T. (Musique des transmissions) recherche des engagés de deux ans et par devancement d'appel, notamment dans les pupitres de clarinettes, cuivres et basses. Pour tous renseignements, s'adresser au Chef de Musique du 8^e R.I.T., Fort du Mont-Valérien, SURESNES (Seine). (Joindre un timbre pour réponse S.V.P.).

DEMANDES D'EMPLOIS

■ Flûtiste 1^{er} Prix Paris, 45 ans, aide chimiste (B.E.I.) recherche emploi. Ecr. journal s/N° 368.

■ Premiers prix clarinette-saxo, Conservatoire National de DIJON, cherche place professeur. Ecr. au journ. s/N° 369 qui transmettra.

■ Clarinettiste, premier prix de division supérieure, cherche emploi de régleur P 3 sur tour, avec logement. Ecr. au journ. s/N° 371, qui transmettra.

■ Etudierais proposition comme tambour-major, 35 ans, ex-directeur de batterie-fanfare, excellentes références, caisse claire harmonie actuellement. Ecr. journal s/N° 376.

OCCASIONS

■ Recherchons bonnes timbales d'occasion, DO et SOL. Ecrire à M. BERTHET Pierre, Harmonie d'IZIEUX, 19, Cours Montfoulier, SAINT-CHAMOND (Loire).

■ Vends: piano électrique «CEM-BALET», utilisé cinq fois seulement - (neuf) et «CLAVIOLINE» de luxe, très bon état, adaptable sur accordéon. Ecr. à M. René CHAUVET, à ST-SULPICE (Tarn).

■ A vendre COR SELMER Fa - si b, avec étui. Ecr. journ. N° 372.

■ HAUTBOIS cherche plusieurs bonnes occasions. Offres détaillées à J. R. GUTERMANN, directeur Ec. Mus. de Musique à 09 PAMIERS.

■ A. V. 1 SAXO-TENOR, 1 BASSE, 1 TROMBONE à coulisser, tout remis à neuf. Ecr. journal s/N° 374.

DIVERS

■ Confiez vos travaux harmonisation, orchestration, à un spécialiste. Devis sur présentation manuscrits, P. P. LOUP, Rochefort-les-Pins, (Alpes-Maritimes).

■ Enseignement: l'Ecole Française du Saxophone. Méthode enseignée par l'auteur. Cours ouverts à tous. Initiation, perfectionnement, Préparation concours. Entrée Conservatoire. Solfège, dictée, instrument. Musique de Chambre-Ensembles. Ecrire: R. DRUET, 3 bis, rue de la Victoire, CHAMPIGNY (Seine), tél. BUF. 62-42.

■ A vendre immeuble et fonds de commerce d'instruments de musique installé dans ce fonds, dans rue commerçante à NIORT-Dx S. S'adresser à Maître Hubert DURON, avoué à NIORT, 11, rue du Palais.

■ A céder fonds musique, pianos, lutherie, disques, électrophones, importante ville région Ouest (20.000 hab.) en expansion, possédant Ecole de Musique. Sans concurrent local. Large rayon d'action. Ecr. au journ. s/N° 373, qui transmettra.

LORIENT

Le président et les membres du Comité de la Société pour le rayonnement de la Musique Populaire de LORIENT, informent les dirigeants des Sociétés que le Concours International prévu pour la Pentecôte 1966 (28, 29 et 30 mai) n'aura pas lieu. Ils s'excusent vivement auprès des musiciens de toutes les sociétés qui avaient déjà envisagé leur participation à cette manifestation musicale toujours très brillante et bien accueillie en Bretagne, à LORIENT en particulier.

OFFRE SPECIALE

AUX SOCIÉTÉS - HARMONIES MUNICIPALES FANFARES - CHORALES

A l'occasion des fêtes de Noël et du Nouvel An

SÉJOUR A PARIS

- 1^{er} jour: Le matin, visite de PARIS.
L'après-midi, les grands magasins.
- 2^e jour: Le matin, excursion à VERSAILLES.
L'après-midi, visite des installations d'Ocly.
- 3^e jour: Montée à la Tour Eiffel - Tour en bateaux-mouches.
Possibilité de soirée au théâtre.

Prix: Frs 98 par personne pour groupe de 40 personnes minimum. Ce prix comprend le logement à Paris, les repas et les visites mentionnées ci-dessus.

Excursions aux Châteaux de la Loire - Côte d'Azur, Alsace
Bord du Rhin - Hollande et tous autres programmes chez:

TRANSATOUR S. C. T. T. V.

Agence officielle de la Confédération Musicale de France
34, rue de Lisbonne, PARIS-8^e - Téléphone: LAB. 83.37

Manifestations probables

DATES	LOCALITES ET DEPARTEMENTS	GENRE	S'ADRESSEZ
20, 21 et 22 mai 1966	VICHY (Allier)	CONCOURS Concours C.I.S.P.M. Fanfares (Confédération internationale des sociétés populaires de musique) Une société de division d'honneur, d'excellence ou supérieure par pays. La société désignée sera choisie parmi celles ayant obtenu le meilleur classement dans la division la plus élevée, durant les trois dernières années. Concours International de musique. Concours de musique. Concours international de musique. Toutes sociétés fédérées. Concours de musique (Harmonies - Fanfares - Batteries, toutes divisions). Concours international de musique pour harmonies (fanfares et chorales) 5 ^e concours mondial de musique pour fanfares, harmonies, orchestres symphoniques, orchestres à cordes. Concours international de musique. Concours international de musique.	Confédération musicale de France 121, rue La Fayette, Paris-10 ^e .
24, 25, 26 juin 1966 Pentecôte 1966 19 juin 1966 19 juin 1966	AIYRE (Charente) FONTENAY-LE-COMTE (Vendée) LE MESLE-SUR-MARTHE (Orne) OUZOUEUR-LE-MARCHE (Loir-et-Cher)		Syndicat d'Initiative, P.B. N° 6, Auch (Gers). M. Billouin, à Fontenay-le-Comte (Vendée). M. Roussel, Le Mesle-sur-Marthe (Orne). M. Jean Philippe, secrétaire, à Ouzouer-le-Marché (Loir-et-Cher).
2 et 3 juillet Entre 15 juillet et 15 août 1966 14 mai 1967 Juillet 1967	SAOUL-LE-VIEUX (Charente-Maritime) KERKRADE (Pays-Bas) TOURS (Indre-et-Loire) BESANCON (Doubs)		Chambre de Commerce, Macon, B.P. 123. Dr. H. Wintgens, président, Stichtingsbestuur Wereldmuziekconcours à Kerkrade (Hollande). M. Dalron, maire de Tours (Indre-et-Loire). Maire de Besançon.
24, 25, 26 juin 1966	AUCH (Gers) TOURS (Indre-et-Loire) MARBES (Hautes-Pyrénées) AJACIO (Corse)	Congrès d'été de la C.M.F. Congrès d'été de la C.M.F. Congrès d'été de la C.M.F. Congrès d'été de la C.M.F.	Syndicat d'Initiative, B.P. n° 6, Auch (Gers).
15 mai 1966	ROCHFORT-SUR-MER (Ch.-Mme)	Festival de musique.	M. le président de « L'Étoile », Rochefort-sur-Mer (Charente-Maritime).
22 mai 1966	ST-PIERRE-D'OLERON (Ch.-Mme)	Festival de musique.	M. Labbé, directeur de la Société Philharmonique, à Saint-Pierre-d'Oléron (Inde-d'Oléron).
23 mai 1966 24 juin 1966	PATAY (Loiret) AYTRE (Ch.-Mme) près La Rochelle	Festival de musique. Festival de musique.	M. Lemaire Marcel, bd de Verdun, à Patay (Loiret). Mme Paris, secrétaire de « La Vaillante », Aytres (Charente-Maritime).
Juillet 1966	PT-L'ABBE-D'ARNOULT (Ch.-Mme)	Festival de musique.	M. le président de l'Harmonie à Pont-l'Abbé-d'Ar-noult (Charente-Maritime).

Dans nos Fédérations Régionales

HAUTE-LOIRE

Un vieux serviteur de la musique nous a quittés...

Le mardi 5 octobre 1965 ont eu lieu en l'église de Vaux-sous-Laon, les obsèques de Robert Donier, l'un des plus vieux musiciens de l'Union musicale des Cheminots Laonnais.

Parmi la nombreuse assistance, on remarquait une forte délégation de l'Union musicale et de l'Harmonie municipale de Laon auxquelles ce musicien âgé de près de 80 ans appartenait, ainsi qu'une délégation de la Fanfare municipale d'Aulnois-sous-Laon venue pour lui manifester sa sympathie.

A l'issue de la cérémonie religieuse, M. Gravy, président de l'Union musicale des Cheminots Laonnais, prenait la parole et faisait l'éloge du disparu en ces termes :

« Le rôle d'un président de société n'est pas toujours enviable, il est encore moins lorsque comme ce jour, il se doit de rendre un dernier hommage à un bon serviteur de la musique, et de plus à un ami.

Toute la vie de Donier mérite d'être citée en exemple, bon époux, bon père et bon sociétaire.

Dans sa vie, son foyer était sa joie, sa famille, son tambour, ses élèves « tambour » étaient sa fierté.

Ce vieux musicien, à l'âge de 73 ans, ne craignait pas de faire encore des élèves tambour, il avait conservé cette patience qui disparaît de plus en plus de nos jours.

Beaucoup de ses élèves sont encore dans les rangs d'autres ont abandonné, mais je suis certain que tous sont d'accord aujourd'hui avec moi, pour cet hommage que je rends à leur professeur.

Il a contribué à la conduite de l'Union musicale des Cheminots Laonnais en qualité de membre du Comité directeur, son dévouement à la musique pendant plus de 60 ans lui a valu :

En 1918, la médaille d'or de la Fédération ; 1932, la médaille d'argent et l'étoile d'argent de la Confédération ; 1939, le diplôme de l'Union artistique et intellectuelle des Cheminots Français ; 1954, la médaille d'honneur des Sociétés musicales et chorales ; 1955, l'agrafe d'or de la Confédération ; 1957, la médaille des vétérans ; 1959, la médaille d'honneur de l'Union artistique et intellectuelle des Cheminots Français.

Que pourrais-je ajouter à ce palmarès ? Au nom de l'Union musicale, et en mon nom personnel, je vous adresse, à vous, Mme Donier, à ses enfants et petits-enfants, à toute la famille, mes condoléances les plus sincères.

Que cette toute nombreuse qui vous entoure soit pour vous un réconfort, et soyez persuadés que la mémoire de Donier n'est pas prête de s'effacer de notre société.

Et toi, mon cher Donier, dors en paix, et par tes voix, l'Union musicale des Cheminots te remercie encore de tout ce que tu as fait pour elle. »

L'assemblée générale de l'Harmonie Municipale s'est déroulée au Conservatoire de Laon

Auprès de M. Guy Sabatier, député-maire de Laon, avaient pris place M. Roger Thirault, directeur du Conservatoire de Laon et de l'Orchestre Harmono-Symphonique, secrétaire général de la Confédération musicale de France ; MM. Martinot, premier adjoint ; Diximus et Lemoine, conseillers municipaux ; M. Meulet, secrétaire général de la mairie et de la Fédération des Sociétés Musicales de l'Aisne ; M. Charles Lefebvre et Maître Jean Noct, sous-directeur et secrétaire de l'Harmonie ; les membres du comité directeur.

La salle était remplie par la totalité des membres de l'Orchestre Harmono-Symphonique et de la Fanfare.

Ouvrant la séance, M. Sabatier donna la parole à Maître Jean Noct, secrétaire, qui lut le rapport de l'assemblée générale 1964 qui fut adopté à l'unanimité.

Puis M. Michel Ledoux, trésorier, fit apparaître par la lecture du compte rendu financier une gestion saine.

Ce compte rendu fut adopté également à l'unanimité.

Puis M. Roger Thirault prit la parole pour son rapport moral dont nous retranscrivons ci-dessous quelques extraits :

M. le député-maire, MM. les représentants du Conseil municipal, M. le secrétaire général de la mairie et de la Fédération, MM. les représentants de la presse.

Mes chers amis, Il est de coutume pour votre directeur, de prononcer quelques mots à l'occasion de l'assemblée générale annuelle.

Je me pôle volontiers à cette habitude, d'autant plus volontiers que cela me permettra de m'entretenir avec vous de différents problèmes de notre société.

Tout d'abord, je salue ici la présence, au fauteuil présidentiel, de M. le député-maire.

C'est la première fois que M. Sabatier assiste à nos assemblées annuelles, et je suis persuadé que l'intérêt des questions qui seront débattues ne lui échappera pas.

D'autre part, je suis heureux que M. Sabatier puisse juger par lui-même de l'esprit, amical, presque familial, qui existe parmi nous, et de la solidarité qui nous unit.

Je remercie tout particulièrement nos délégués à l'Harmonie Municipale pour le dynamisme avec lequel ils ont bien voulu défendre nos intérêts auprès de leurs collègues.

Je remercie également M. Meulet, secrétaire général de la mairie, pour la sympathie qu'il nous témoigne et pour la directe objectivité avec laquelle il recueille nos diverses sollicitations. Remercions son adjoint M. Thibaut pour sa bonne volonté et son talent d'organisateur.

Merci à Charles Lefebvre, votre sous-directeur et à Jean Noct, votre secrétaire, pour leur attachement et leur dévouement à la société.

Merci aux membres du comité directeur, tout particulièrement pour leur assiduité. En effet, il est tout à fait exceptionnel d'enregistrer une seule absence lors des réunions de bureau.

Merci aux cadres de la fanfare pour leur foi, et à vous tous, musiciens et fanfaristes, jeunes ou anciens, qui, par votre présence et votre talent, assurez la vie et la qualité de notre ensemble.

Il y a maintenant 16 ans 1/2 que j'ai pris la direction de votre société, direction qui m'avait été proposée alors qu'étant professeur à l'école nationale de musique de Reims, je venais d'obtenir un contrat de violoncelle solo à la radio de Dublin.

En acceptant de succéder à M. Filâtre, je prenais un assez gros risque mais, dès le voyage à Almelo, organisé quelques mois après, et qui remporta le triomphal succès que l'on sait, et surtout la confiance du public laonnais dès la création du Conservatoire en novembre 1949, me firent comprendre que la ville de Laon avait des possibilités musicales insoupçonnées.

Et ce furent les 4 voyages en Hollande (avec le souvenir de ce merveilleux 1^{er} prix d'excellence à Kerkrade avec

301 points, puis le concert d'honneur. Nous fîmes deux voyages en Belgique, puis le magnifique voyage en Allemagne avec les concerts de Mühlacker et de Taillingen.

Cette minute d'émotion extraordinaire dès le début de mon discours en allemand à Ravensburg, qui se prolongea pendant le splendide morceau d'éloquence de M. le président Weber, pour se terminer par cette Marcellaise dont nous nous souviendrons tous... chantée par plusieurs milliers d'Allemands, et jouée par vous, mes chers amis. L'émotion et les larmes, ce jour-là, furent sincères.

Et puis... et puis... mon ami Fromental nous accueillait à Oran, le théâtre de verdure, la musique d'Alicante, la Légion Etrangère, la promenade sur la côte Ouest, la réception à Sidi-Bel-Abbes, les hommes grenouilles sous le paquebot au départ d'Oran... Ce magnifique voyage aller-retour dans des conditions de confort qu'aucun musicien n'avait espéré...

Et, pendant ce temps, l'Harmonie Municipale de Laon, non classée, passait de la seconde division à Guise en 1949, à la division supérieure puis à l'excellence après un très beau concours et s'être transformée en orchestre Harmono-Symphonique... et son directeur devenait secrétaire général de la Confédération Musicale de France.

Peut-être vous demandez-vous pourquoi je crois devoir retracer, en la résumant, la vie de la société pendant ses 17 dernières années ?

C'est bien simple...

Ces résultats indiscutables ont classé l'Orchestre Harmono-Symphonique de Laon comme une des meilleures sociétés amateurs et le renom de notre ensemble a dépassé notre région... et même nos frontières.

N'avons-nous pas été les premiers en France à jouer en harmonie ou en orchestre Harmono-symphonique les « Carmina Burana » de Carl Orff.

Ce qui est réconfortant, c'est que, tous ces ans, à notre concert annuel, nous retrouvons notre public qui nous fait (comme en juin dernier notamment) une véritable ovation.

Et, considérez bien, messieurs, que ce public averti admire sincèrement votre valeur collective, comme l'a admiré le public de Vichy lors de notre très beau concert de juin dernier.

Remercions au passage mon ami M. Hugonnet, trésorier de la Confédération Musicale de France et le Comité d'organisation pour la sympathie qu'ils nous ont témoigné.

Mais, c'est par votre travail, par votre discipline, par votre talent que vous arrivez à un tel résultat.

Vous savez vous-mêmes que, si vous ne prenez pas plaisir à faire de la musique en commun, rien, ni personne, ne pourrait vous y astreindre.

Nous sommes bien obligés de reconnaître que l'esprit orphéonique tel qu'il était au début du siècle, n'existe plus.

C'est la qualité et la qualité seule qui vous procure des satisfactions.

Vous savez vous-mêmes que les défilés sont indispensables pour la vie de la société, et qu'il est normal que nous offrons notre concours — particulièrement à la municipalité — à l'occasion des manifestations officielles.

Il est donc obligatoirement de très nombreuses répétitions auxquelles vous assistez en grand nombre et pour cela, je vous remercie.

Votre bonne volonté s'exprime en chiffres et ces chiffres, tous contrôlables, se passent de commentaires :

Savez-vous qu'en trois mois — soit 90 jours — il y a eu 17 services et 14 répétitions (soit une manifestation tous les trois jours).

Savez-vous qu'en trois mois il y a eu 605 présences aux répétitions et 936 présences aux services, soit un total de 1.541 présences.

Quel organisme ou quelle société pourrait présenter un tel rapport ?

D'autre part, l'école de fanfare, absolument indispensable, à laquelle nous serions heureux de voir apporter une solution définitive, est en pleine euphorie puisqu'il y a actuellement plus de 30 élèves dans cette branche et je remercie au passage les moniteurs MM. Brogniez et Bécart.

En ce qui concerne le Conservatoire, dont la vie est intimement liée à celle de la société, puisqu'il en constitue la

pepinière, je puis vous dire dès maintenant que le nombre d'élèves, et tout particulièrement de débutants, est bien supérieur cette année à celui de l'an dernier.

Nous croyons à la jeunesse, nous croyons à l'avenir, nous comptons sur vous.

Sur vous, M. le député-maire et sur votre municipalité qui peut nous aider infiniment, tant au point de vue matériel que moral.

Les musiciens ont prouvé que même dans des circonstances difficiles, ils savent faire honneur à leur réputation et que le sens du service commun est, chez eux, particulièrement poussé.

Nous comptons sur vous, membres du comité directeur de l'Harmonie pour continuer la tâche exceptionnelle que vous avez bien voulu entreprendre.

Nous comptons sur vous, membres de l'Orchestre Harmono-symphonique et de la Fanfare, pour assister, nombreux, aux répétitions comme vous l'avez fait jusqu'à ce jour.

Nous comptons sur vous, les jeunes, pour continuer cet esprit de concorde et de fraternité qui vous unit tous.

Nous comptons sur le public laonnais qui s'aperçoit que notre société est à son service.

J'espère que l'an prochain, à la même époque, de nouveaux progrès auront été réalisés tant dans l'organisation matérielle que dans la qualité de notre ensemble et que vous pourrez, avec moi, vous féliciter du voyage que nous aurons vraisemblablement fait en Allemagne, à Soltau et à Hamburg.

Agissons bien, travaillons bien. Ysaye, un des plus grands violonistes de tous les temps, disait : « Un homme qui se sent à sa conscience a toujours raison ».

Que ce soit maintenant et toujours notre ligne de conduite.

L'allocution du directeur fut accueillie par des applaudissements prolongés et unanimes.

M. le député-maire rendit hommage au dynamisme, au talent et aux qualités d'organisateur de M. Roger Thirault qui a su constituer une phalange de grande

classe. Il insista sur le rôle primordial, que représente pour Laon, la Fanfare de Marches lors des défilés. L'Orchestre Harmono-Symphonique étant l'orgueil de nos concerts.

Si l'on souhaite vous entendre encore plus souvent, ne vous en plaignez pas, car, malgré les soucis que cela vous provoque c'est, parce que le public vous aime qu'il vous réclame.

L'on ne peut envisager une manifestation importante sans votre concours. Le député-maire fit part de son désir d'accompagner, l'année prochaine, l'Harmonie Municipale à Soltau, Hamburg et Munster, en Allemagne et se félicita de l'ambiance qui règne parmi les musiciens.

Passant à l'ordre du jour, différentes questions furent votées à l'unanimité. M. Légras et David furent élus au comité directeur et M. Légras, à la fanfare.

M. Roger Thirault fit alors, rapidement, mais très retentissant, le point de deux questions importantes pour l'avenir de la Société : l'école de fanfare et le poste de bibliothécaire.

M. le député-maire promit de se pencher avec intérêt sur ces questions et de leur apporter rapidement une solution.

Après quelques questions diverses, la séance fut levée et l'assistance assista alors, pendant près d'une heure, à des projections relatant les magnifiques voyages en Hollande, Belgique, Allemagne, France et Algérie — et, c'est dans une excellente ambiance familiale que les coupes se levèrent à la santé de l'Harmonie municipale, de son orchestre harmono-symphonique et de sa fanfare de marches.

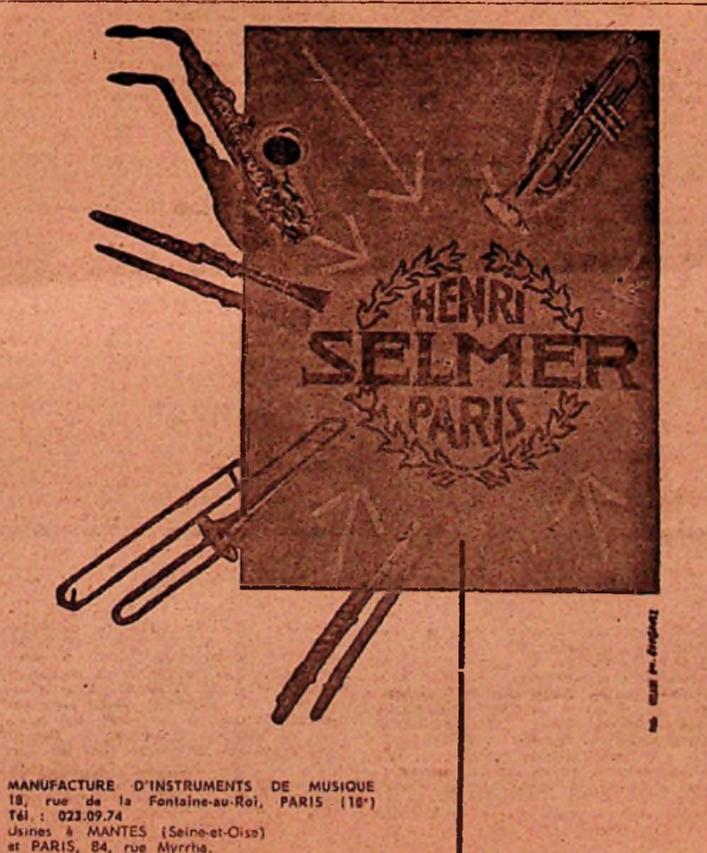
Avant de prononcer son discours, M. Roger Thirault, directeur de l'Harmonie et du Conservatoire, secrétaire général de la Confédération musicale de France, avait fait observer une minute de silence en souvenir de MM. Lebeau et Donier, musiciens décédés dans l'année ; de Jacky Serusier, élève du Conservatoire, victime à 17 ans, d'un accident de la circulation et des parents des musiciens disparus.

G. Guérault
(Maison fondée en 1892)
119, rue Saint-Jacques - PARIS-1^{er}
TEL. : CEN. 47.33

TOUS LES INSIGNES

**COUPES
MEDAILLES
BRELOQUES
DRAPEAUX**

TARIF FRANCO

HENRI SELMER PARIS

MANUFACTURE D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE
18, rue de la Fontaine-au-Roi, PARIS (10^e)
Té. : 023.09.74
Usines à MANTES (Seine-et-Oise) et PARIS, 84, rue Myrrha.

Instruments de Musique F. SUORE
 17, avenue Trudaine — PARIS-9°
TOUS INSTRUMENTS CUIVRE ET BOIS
 REPARATION de tous instruments quelle qu'en soit la marque — Travail rapide — Exécution parfaite
 Prix consciencieux
 DEMANDER NOS TARIFS INSTRUMENTS ET EDITION

BOUCHES-DU-RHONE

MARSEILLE
 Maitrise Gabriel Fauré
 La maitrise Gabriel Fauré, chorale du lycée E. Quinet de Marseille, dirigée par Th. Farré-Pizo, a donné durant l'année scolaire une quarantaine de concerts dans le département, la Haute-Provence, la Côte d'Azur, proclamant partout et dans tous les milieux l'idéal du chant choral et l'amour des belles œuvres. Les élèves qui la composent, des classes de 6^e à la philo ont tenu à faire connaître leurs efforts et leurs résultats sur le plan international. Leur choix s'est fixé sur le célèbre festival de chant du "ays de Galles, Llangoellen. Avant d'arriver sur le territoire anglais, elles ont donné trois concerts à Paris, à Saint-Sever. Le concert était présidé par le D^s de Gabriel Fauré Emmanuel Fauré-Frémiat, membre de l'Institut et professeur au Collège de France. Il a tenu à inviter toute la chorale après le concert, dans l'appartement de son père, et à l'issue de ce moment inoubliable il a offert des lettres de musiques écrites et signées par Gabriel Fauré. Les deux concerts à l'Oratoire du Louvre et au studio O.R.T.F. furent très appréciés. A Llangoellen, la Maitrise a représenté Marseille, la province et la France. 130 pays étaient groupés. Une de nos solistes a obtenu à l'unanimité un premier prix de chant Soprano solo. Seul résultat français au palmarès. Le jury a longuement commenté sa technique excellente et son interprétation. Trente candidats du monde entier étaient sur les rangs dans un programme imposé. Denise Vial avait déjà obtenu en France, plusieurs premiers prix au Conservatoire National de la ville d'Aix et au concours national de musique de Paris.
 Une autre de nos solistes, Denise Biaggi a été sécondomée; cette dernière avait orcé cet hiver le rôle de Fiora de l'opéra de Britten « le Tour d'écrou ».
 Avant de s'envoler pour l'Allemagne, la chorale a créé dans la Basilique de Saint-Maximin une messe écrite par le Supérieur des Dominicains, R.P. Jarré. Cette œuvre pour voix d'enfants et orchestre va être enregistrée sous peu.
 Après avoir traversé la Suisse, l'Autriche, l'Italie, la chorale a participé à des chorales internationales à Bad Waisée. Là encore elle représentait la France. Après des vacances familiales, les choristes se sont retrouvés avec joie pour trois semaines au plan d'Aups où se déroule deux fois par an le séjour culturel et musical de la maitrise. Amitié, idéal nous unissent comme les membres à une grande famille. Chacune aidée par les aînés prépare la rentrée scolaire en révisant telle ou telle matière plus ou moins faible. La région est heureuse de retrouver ce groupe chantant aux couleurs de la Provence. Lors de ce dernier séjour, nous avons eu le plaisir de recevoir le poète et compositeur Georges Aubanel. Ses harmonisations inédites qu'ils réservent à la Maitrise font la joie des auditeurs. Contrairement à beaucoup de jeu-

nes, nous abordons la rentrée avec joie et confiance. Nos magnifiques projets sont là pour nous encourager. Messe de minuit à Saint-Michel de Frigolet, Février à Paris, Pâques en Tchécoslovaquie, juillet en Suède. Voilà à quel rêvent les choristes du lycée E. Quinet. Elles sont toutes de bonnes élèves et consacrent seulement les jeudis et samedis après-midi aux répétitions. Loisirs, discipline et joie consenties qui doivent modifier certaines opinions pessimistes sur la jeunesse actuelle.

AUBAGNE
 Examen d'entrées, pour les élèves inscrits à l'école de musique.
 Le jeudi 14 octobre a eu lieu dans la cantine du groupe scolaire Antide Boyer, l'examen d'entrées pour les élèves inscrits à l'école municipale de musique. Cette école est dirigée par M. Henri Chabaud (premier prix du Conservatoire de Paris, chef de la musique municipale), les cours entièrement gratuits seront donnés aux élèves qui ont satisfait à cet examen. Depuis le 1er octobre de nombreux élèves se sont fait inscrire soit dans les groupes scolaires, soit en mairie, auprès de M. Jean Palihus, conseiller municipal délégué aux problèmes culturels.
 Les candidats, pour le piano, le violon, l'accordéon, le saxo, la trompette, la clarinette ont subi les épreuves suivantes: tout d'abord l'exécution d'un morceau de solfège avec l'instrument de leur choix, ensuite lecture à vue d'un morceau de solfège accompagné, imposé par le jury. Ce jury était composé de:
 M. Chabaud Henri, directeur de l'école, professeur solfège instruments à vent;
 M. Rieffel Henri, professeur, cordes et solfège;
 M. Giraud Adrien, professeur cuivre;
 Mme Brisville Georgette, professeur violon et piano;
 M. Blanc Hippolyte, président des Sociétés musicales des Bouches-du-Rhône;
 M. Garcin Albert, secrétaire général de l'Association, représentant le Comité de gestion de l'École municipale de musique;
 M. Dabat représentant les cours de solfège de l'Association des écoles.
 Le secrétariat étant effectué par M. Henri Gras.
 Le niveau minimum exigé à cette école de musique est celui des classes élémentaires de conservatoire. Quant aux cours ils auront lieu en principe à partir de 17 h. 30, les jours scolaires et le jeudi. Tous les élèves du canton d'Aubagne peuvent bénéficier de l'école municipale où un cours moyen et un cours supérieur fonctionneront aussi pour les classes de solfège et les instruments sus-indiqués.
 Cette réalisation municipale en faveur des jeunes mélomanes aubagnais est vraiment excellente. Elle fait honneur à ses promoteurs.
 Y. E.

Au pied de chacun des monuments, M. Jean Mathias, maire, et M. Henri Forestier déposèrent d'un seul geste une gerbe de dahlias. Au pied de chacun des monuments, « La Semeuse » fit entendre la sonnerie « Aux Armes » et une minute de silence fut observée avec le plus profond respect. Devant chacun des monuments et pour tous ces morts qu'on honorerait et pour tous ces vivants rassemblés, « La Marseillaise » fut exécutée par « La Semeuse », seule, place Félix-Cornu, et place Victor-Hugo par l'ensemble des quatre harmonies, sous la direction de M. Armand Batisse.
 C'était cet instant solennel et émouvant qu'attendait la foule particulièrement dense en cette fin de matinée de dimanche. Il était exactement midi.
RECEPTION
AU MOULIN DU CHAMBON
 Midi! C'était l'heure à laquelle les harmonies, sociétés, associations et groupes de Cussat et les anciens socialistes de « La Semeuse » étaient invités à assister à une réception, à un apéritif, au Moulin du Chambon, en présence des personnalités.
 Elles étaient toutes là, à l'exception de M. Gabriel Péronnet, député, conseiller général, retenu à Lapaillisse par une réunion des maires du canton et que M. Chardonnat excusa.
 M. Lucien Chardonnat, président de « La Semeuse » de 1952 à 1965, et dont on devinait qu'il était l'un des principaux ordonnateurs de cette belle fête du centenaire, prit en effet la parole pour souhaiter la bienvenue aux notabilités de l'extérieur, aux présidents et directeurs des sociétés musicales amies prêtant leur concours, et leur présenter les remerciements de « La Semeuse ».
 Puis, s'adressant aux différents groupements locaux, M. Chardonnat expliqua:
 « Nous avons voulu, à travers vos sociétés, associer toute la population de Cussat à ce centenaire. Les groupements, les amicales sont le foyer, le plus fidèle d'une ville. Merci à tous les présidents d'être venus, nous souhaitons que leurs associations aient aussi un jour la joie de fêter leur centenaire. Merci aux anciens socialistes de « La Semeuse ».
 « En les priant de se joindre à nous, nous avons obéi à deux sentiments: un sentiment familial qui veut que tous les membres d'une même famille soit réunis pour un événement heureux et à un sentiment de reconnaissance car, sans eux, sans leur talent, sans leur dévouement, nous n'aurions pas atteint ce centenaire.
 « Merci à la batterie-fanfare et à son chef, M. Robert Goute. Merci à l'Harmonie et à la Société Musicale de Vichy, à l'Union Musicale de Lapaillisse et à leurs directeurs qui ont permis la magnifique défilé auquel nous venons d'assister. Merci à leurs présidents qui s'y sont associés. Merci à tous pour la belle réussite de cette journée ».
MAGNIFIQUES CONCERTS
 Le défilé offert à toute la ville n'était pas la seule manifestation marquante des fêtes commémoratives de ce centenaire de l'harmonie de Cussat.
 Un dîner à l'Hôtel du Globe, une remise officielle de la médaille du centenaire et surtout deux magnifiques concerts à la salle du Chambon étaient inclus au programme.
 Lorsque nous écrivons « magnifiques »

concerts, le qualificatif n'a rien d'exagéré, car la virtuosité, la maestria des clairons et trompettes de la batterie-fanfare de la Musique de l'Air de Paris, dont on sent qu'ils font corps avec leur tambour-major, l'adjutant-chef Robert Goute, ont stupéfié l'auditoire qui ne sut exprimer son admiration que par des applaudissements sans fin.
 Quant à « La Semeuse », elle se surpassa et les chaleureux compliments que M. Gabriel Péronnet, député, adressa personnellement, samedi, à l'issue du concert, à son directeur, M. Georges Bouillier, étaient amplement mérités.
 C'est sans doute dans l'exécution de l'« Andante » et l'« Allegro » de la « Première Symphonie » de Saint-Saëns que les musiciens de M. Georges Bouillier ont le plus de cœur.
 C'est sans doute au rythme de la « Valse de la fête des chasseurs », de Selenick, que le public se fit le plus aisément emporté. C'est peut-être la « Madelon », de C. Robert, qui remua le plus de souvenirs chez les anciens.
 C'est en tout cas, le « Café » et le « Défilé du centenaire », dû au compositeur Georges Besson, fils du doyen de « La Semeuse », qui donnèrent leur meilleure occasion aux clairons de M. Marcel Verne et aux tambours de M. René Détruit de s'exprimer vigoureusement.
 « La Semeuse », d'une part, la batterie-fanfare de l'Air, d'autre part, avaient déjà donné la mesure de leur valeur quand elles établirent la liaison, la première accompagnant les tambours de la seconde dans les spectaculaires marches impériales et « Marche des bonnets à poil » où les costumes de grenadiers de l'Empire et le balles de baguettes autant que l'habileté des batteurs assurent le succès des exécutants.
 Mais c'est dans la seconde partie du programme que la batterie-fanfare devait mettre en évidence la qualité exceptionnelle de ses instrumentistes dont la plupart sont des premiers prix du Conservatoire.
 Rien n'est impossible aux clairons, trompettes et instruments à percussion de Georges Goute: clat, douceur, souplesse, tout leur est permis.
 C'est la démonstration qu'ils ont faite dans un petit tour du monde au cours duquel les oreilles du public furent caressées par le carillon de Westminster, le glissement d'une groïka dans la vaste campagne russe glacée, une charmante chibolserie, un « paso-doble », auquel ne manquait que la jupe virevoltante de Pepita et le rythme d'une « samba » très brésilienne, le tout précédé, comme les batteries et marches royales et impériales d'une commentaire approprié.
 La nouvelle vague 1925 eut sa part avec un charleston « pétillant et endiablé » et les aimes bucoliques se laissèrent bercer par « Il était une bergère ».
 Jean Joyeux de l'O.R.T.F. joignit sa voix à celle du commentateur de la batterie-fanfare de la Musique de l'Air au cours du concert du dimanche dont le programme était la répétition de celui de la veille.
 C'est au terme de ce second concert que « La Semeuse » devait recevoir la médaille du centenaire.
 Les deux éclatantes journées de fête du centenaire de « La Semeuse » ont pris fin dimanche par un grand dîner à l'Hôtel du Globe. Un banquet à l'échelle des imposantes manifestations organisées pour honorer la doyenne des sociétés de Cussat, avec un menu où l'aloyau le dispu-

tait au gigot. Un banquet avec près de 150 convives, six discours et un gâteau d'anniversaire grand comme une table de bridge et supportant une lyre de noyau lumineuse par cent bougies multicolores.
 Ces cent bougies furent ôtelées d'un coup par les souffles conjugués de M. le député de l'Allier et Mme Péronnet, de MM. Mathias, maire; Jean Forestier, président de la société; M. Lucien Chardonnat, président du comité des fêtes de centenaire, et M. Georges Bouillier, directeur de l'Harmonie Cussatoise.
UNE IMMENSE FETE DE FAMILLE
 Ce gâteau traditionnel et la remise de la médaille commémorative fédérale, témoignage de longévité de « La Semeuse », étaient les notes intimes, sentimentales, de cette immense fête de famille. Et quand la plus récente de quatre bannières de la société s'accrocha du poids de la médaille du centenaire, épinglée au nom de la Confédération, sur la sole bleue par M. Wegl, secrétaire général adjoint de la Fédération musicale du Centre, ce fut pour le président Jean Forestier, pour M. Joseph Besson, le doyen des musiciens, et pour le jeune clairon Dinet, le benjamin qui l'encadraient, un moment bien émouvant. Cet instant historique pour « La Semeuse » devait s'accompagner des vifs compliments de M. Wegl dont on connaît l'attachement à toutes ces sociétés d'art populaire dont seuls les sots et les lâches nient l'intérêt.
SIX DISCOURS
 M. Chardonnat, — Trois discours que le maître ordonnateur, Lucien Chardonnat, avait eu la sagesse d'inscrire à l'ordre du dîner, étaient prévus. Mais, en réalité, les convives se virent gratifiés de six allocutions, chaque personnalité qualifiée ne pouvant se résister à exprimer aux organisateurs de ces jours mémorables, à la batterie-fanfare de la Musique de l'Air, qui passa son auditoire bouche bée d'admiration, les compliments qui s'imposaient.
 Cette gerbe d'éloges, ce « festival », ainsi que M. Labrunie, sous-préfet, défini comme le flot d'éloquence, devait débuter par l'apologie de « La Semeuse » par M. Chardonnat qui fut son président pendant quinze années:
 « Elle a cent ans et, croyez-moi, elle en est fière. Elle ne se contente pas d'avoir accumulé tant d'années, mais de ce que représente d'activité tout ce temps écoulé. Fièvre de ces hommes de bonne volonté, qui ont écrit les pages de son histoire. Fièvre d'avoir été tenue sur les fonds baptismaux par un prince impérial. Fièvre des services rendus en rehaussant les manifestations populaires. Fièvre de l'admirable dévouement de ces générations de sociétaires qui se sont succédés. Fièvre de cette affection que lui portent les habitants de notre ville dont sont les manifestations populaires. Fièvre des médailles remportées dans les concours. Fièvre de l'apprit que lui ont accordés toutes les municipalités successives, aide dont elle a apprécié l'efficacité. Fièvre de vous avoir aujourd'hui réunis en ce moment inoubliable de son histoire ».
 Pleret bien légitime, ajoutons-nous.
 M. Troubat, — M. Troubat, vice-président de la Fédération musicale du Centre, directeur de l'Harmonie Municipale de Montluçon, était tout à fait qualifié pour apprécier à leur juste valeur les mérites de « La Semeuse »: « Elle a inlassablement semé ses chants de fête, de joie, ses églises aussi. Elle riste résolument tournée vers l'avenir. Comment

CENTRE

Informations de la Fédération
 Congrès 1965. — Le congrès annuel de la F.M.C. s'est tenu à Vichy, siège social de la Fédération, le dimanche 10 octobre.
 Nous ferons paraître ultérieurement le compte rendu de ce congrès.
 Nécrologie. — C'est avec beaucoup de peine que nous avons appris le décès de M. Louis Dupuy, directeur de la Société musicale d'Ebreuil (Allier).
 Ses obsèques ont eu lieu le 7 septembre en présence d'une foule d'amis, aux accents de marches funèbres émouvantes.
 M. Louis Dupuy était un chef dévoué et estimé qui ne laisse que des regrets. Il était chevalier des Palmes académiques.
 Nous adressons toutes nos condoléances à sa famille si éprouvée par sa brusque disparition; nous nous associons à son deuil.
 A. R.
CUSSET (Allier)
 Centenaire de l'Harmonie
 « La Semeuse »
 Fêtes des 2 et 3 octobre 1965
 Tambours battant, clairons et trompettes sonnant, la toujours jeune et dynamique « Semeuse » de Cusset fête, au cours de ce dernier week-end, son centenaire. La doyenne se porte bien. Elle était, samedi et dimanche, d'un pas alerte, infatigable, portant haut ses trois bannières, précédée par la batterie-fanfare de la Musique de l'Air de Paris, et soutenue avec défiance, en cette inoubliable journée dominicale du 2 octobre, par ses aimables voisins: l'Harmonie municipale de Vichy, l'Union musicale Lapaillissoise, la Société musicale de Vichy qui l'escortaient amicalement et respectueusement, en un impressionnant défilé à travers sa bonne ville de Cusset.
 Que ce soit place Radouil-de-la-Fosse, rue Rocher-Favyé, rue de la République,



LES ARTISTES DU QUATUOR DE TROMBONE DE RADIO LUXEMBOURG JOUENT AVEC DES INSTRUMENTS SELMER.
 Le Quatuor de Trombone de Radio-Luxembourg — composé de Messieurs Jean Douay, Bernard Deboosère, Claude Durand et Joseph Vaillant, tous premiers prix de trombone et de musique de chambre du Conservatoire National de Musique de Paris, actuellement titulaires du pupitre de trombone de Radio-Luxembourg — est un ensemble dont la qualité et l'homogénéité ont été appréciés au cours de nombreux concerts en France, à l'étranger ainsi que sur les ondes des stations de Radios. Une grande partie de son succès est basée sur le fait qu'il prête son concours pendant des concerts d'harmonie, fanfare ou orchestre, ce qui a pour but de rehausser le prestige de ces manifestations et de faire une brillante démonstration des possibilités du trombone.
 Pour toute correspondance et demande de renseignements, s'adresser à M. Jean DOUAY, 100, rue de Merle, Tél. 480-162, Luxembourg, Grand-Duché.

concevoir telle persistance si elle n'avait le support solide de notre idéal musical et, avec de bons éléments, d'excellents directeurs pour la guider. Je lui souhaite longue vie encore !

M. Jean Mathias. — M. le maire de Cusset se devait, ayant dit sa joie et son émotion, de célébrer ce centenaire, de remercier et de féliciter tous les artistes du succès de ces deux journées : M. Jean Forestier, M. Chardonnet, M. Armand Batisse qui a hissé « La Semeuse » au sommet, M. Bouillier qui poursuivit son œuvre et tous ceux qui, de près ou de loin, ont travaillé à la réussite de ce centenaire...

« Sachez que la municipalité sera toujours prête à vous aider. La présence de la majorité de ses membres est le gage de l'intérêt que la ville vous porte. Elle est très fière de son harmonie qui réhausse toutes les manifestations de notre cité. Vive notre Centenaire ! ».

M. Wegl. — C'est au nom de la Confédération musicale de France que M. Wegl. adresse ses compliments pour l'effort gigantesque accompli pour la commémoration de ce centenaire : « La Confédération est heureuse de vous compter parmi les 7.200 sociétés qui défendent l'idéal musical, cet oasis de rêve sans lequel on ne peut s'évader d'une vie matérielle de plus en plus exécrante. Je suis heureux qu'à Cusset on ait trouvé des animateurs de cette classe. Toutes mes félicitations à M. Chardonnet qui a su rétablir l'historique de la société et dont l'intérêt pour votre phalange s'est d'abord manifesté comme président puis comme président du comité des fêtes.

« J'ai été heureux de trouver autour de vous les sociétés voisines. La musique est une grande famille et puis vous avez eu la bonne idée de vous assurer le concours de la batterie-fanfare de l'Air, qui a donné une démonstration éblouissante. Elle nous fournit des arguments pour démontrer en haut lieu que ce qu'on appelle, avec mépris les « batteurs de tambours » peuvent être un élément de culture. J'adresse à M. Goute, le tambour-major de cette batterie-fanfare, les félicitations de la Confédération pour son interprétation magistrale.

« Je crois que Cusset est bénie des dieux puisqu'elle possède en son député, M. Gabriel Péronet, un ami de la musique dont d'appui pourra lui être précieux, un maître mélomane et musicien et le concours de MM. Forestier, Bouillier et d'un artiste comme M. Armand Batisse. Je crois en la pérennité de « La Semeuse ». Je crois que toujours et malgré tout, dans une ère où le matérialisme occupe la première place, la musique vivra. »

C'est sur cet acte de foi que M. Wegl termine sa brillante péroraison.

M. Gabriel PERONNET. — Ce n'est pas sans une certaine émotion que M. Gabriel Péronet devait faire le point de ces deux journées qui feront date dans les annales de la ville de Cusset. Deux journées au cours desquelles, félicitant l'album du centenaire, se ravivaient pour beaucoup de visiteurs sympathiques, d'hommes respectés qui ont consacré beaucoup de leur temps au service de « La Semeuse », donc de la cité.

Le député de l'Allier devait s'adresser plus particulièrement à M. Labrunie, dont la présence ajoutait au faste de ce centenaire ; au docteur Nigay, délégué de la Ville de Vichy, qui a personnellement attaché à Cusset ; à la batterie-fanfare, qui manie avec tant de virtuosité des instruments difficiles et qui compte dans sa formation un clairon aussi remarquable que Bernard Lespée.

Il rendit un hommage chaleureux à M. Chardonnet auquel le lie une longue amitié. Il évoqua les souvenirs vivaces qui l'attachent à ses « vieux camarades de théâtre », à ses amis de « La Semeuse », dirigeants, membres honoraires et affirma avec conviction : « Vous appartenez à une très belle société ; elle est digne de respect et d'affection et c'est pourquoi, du fond du cœur, je dis à tous : vive « La Semeuse ».

De très vifs applaudissements couvrirent cette profession de foi.

M. LABRUNIE. — Se levant à son tour, M. Labrunie déclara : « Après avoir participé à un festival de musique, vous venez d'assister à un festival de discours... C'est dire que ma tâche est difficile. Vous m'avez remercié d'être venu ; c'est moi qui vous dois des remerciements de m'avoir associé à vos réjouissements. Je suis heureux de vous exprimer ma sympathie. Cent ans pour une société d'éducation populaire, c'est assez exceptionnel et je suis heureux de vous féliciter, de rendre hommage aux efforts de tous ces pionniers qui ont abouti à ces journées de liesse.

« Lorsque vous voyez tous les amis qui vous entourent et cette phalange de jeunes qui assurent la relève, vous pouvez légitimement être confiants dans l'avenir de cette société. Ainsi que le disait le représentant de votre Confédération, dans une ère où le matérialisme prime, il devient de plus en plus nécessaire que l'on se tourne vers l'art pour y trouver une raison d'espérer, raison qui justifie votre effort. »

Cette approbation totale de M. le sous-préfet de Vichy trouva la meilleure audience auprès des membres de « La Semeuse » et de leurs amis et collègues de Vichy et de Lapalisse qui les entouraient. (La Montagne, 4 et 5-10-65).

CHAMPAGNE ET MEUSE

La Philharmonique de Champagne à Sarrebruck

Répondant à la visite de la « Musikverein Stadtkapelle », à Epernay, les 1er et 2 mai 1966, la société philharmonique de Champagne s'est rendue in situ à Sarrebruck les 4 et 5 septembre courant. Accompagné en particulier par M. René Dricot, adjoint, représentant M. le maire d'Epernay, retenu par la réunion préparatoire aux élections sénatoriales, M. R. J. de Vogüé, président actif, M. Jean Charles Heidsieck, président adjoint ; M. Abel Médard, directeur du C.I.V.C., membre du Comité artistique ; l'administrateur général Fernand Bouché ; M. E. Rapeneau et plusieurs membres du Comité artistique ; la caravane comptant 170 personnes qui avaient pris place dans deux cars et 25 voitures particulières, fut accueillie à la frontière par MM. R. Naecke premier vice-président ; M. Kuck, directeur du bureau touristique municipal ; M. Merckens, chef de l'organisation ; M. Guth, plusieurs membres du Comité de la Musikverein, et une charmante interprète. Par une délicate attention, deux « motards » ouvraient la marche aux véhicules parés d'un petit drapeau tricolore. A noter l'accueil courtois des douaniers allemands et français, ayant à la bouche « Ah voici les Champenois, passez ! ».

Le cantonnement dans trois excellents hôtels fait, responsables et musiciens déjeunèrent tous au « Kolpinghaus », puis revêtant la tenue de caviste champenois, les Membres de la Philharmonique, précédés par six jolies vigneronnes portant dans leurs bras un imposant fiasco de champagne, et entourant le rituel vigneron, se rendirent, sous la conduite de M. André Jubréaux, sous-directeur, par Ursulinenstrasse, et les rues principales de la ville, à l'endroit désigné pour le concert de plein air, où un nombreux public applaudit pendant près d'une heure, sous la direction de M. René Fournier, un programme composé d'aigles, marches et défilés, pendant que d'innombrables photographes mitraillaient littéralement qui le défilé, qui les gracieuses vigneronnes, qui le porteur de l'hélicon ou de la grosse caisse. Une jeune et aimable japonaise se mêla même au groupe pour être photographiée au milieu des spartanistes. Tout ceci sous un soleil inespéré. Nos musiciens et leurs familles rejoignirent ensuite leurs véhicules confortables (Transcar fut-il le dire) et leurs voitures pour se rendre, par le quartier résidentiel magnifique, visiter les superbes piscines sises dans un parc de 58.000 mètres carrés ! — le château du Halberg où est installé la Radio-diffusion sarroise, ainsi que la superbe bibliothèque de l'université contenant 750.000 volumes, 1.000 périodiques, etc., à la disposition des étudiants de toutes nationalités, dont 50 % de Français. Dans ce fut la visite, commentée par M. Guth, de la salle d'enregistrement et de la salle des fêtes, toutes deux immenses, possédant toutes les ressources modernes ; la salle de conférences, en particulier, permet, au moyen de la simple manœuvre d'un bouton d'avoir immédiatement la traduction, dans n'importe quelle langue, des paroles prononcées. Cette visite remplie d'admiration tous nos Champenois.

A l'issue de cette randonnée unique, nos compatriotes fatigués mais ravis, se retrouvèrent pour dîner au « Kolpinghaus » assez rapidement, car la réception officielle, à l'Hôtel de Ville, avait été fixée à 20 h. 250 personnes assistèrent à cette inoubliable réception. Parmi les notables sarrois, étaient présents, M. Hastenteufel, bourgmestre ; M. Braun, représentant les ministres sarrois de l'Intérieur et des Affaires étrangères ; M. Reinkhober, secrétaire général de la mairie ; M. le Consul de France ; MM. Naecke, Kuck, Merckens, Klein, Klaser du Comité de la Musikverein, et bien entendu MM. Dricot, de Vogüé, Heidsieck, Médard, Fournier, Fernand et Jean Bouché, Heurtaux, ainsi que tous les membres du Comité de la Philharmonique et de la Musikverein, dont nous nous excusons de ne pouvoir citer les noms.

Cette réception avait lieu dans la magnifique salle de style gothique, impressionnante avec ses énormes peintures murales.

Les présentations faites, M. le bourgmestre Hastenteufel prononça le discours de bienvenue en allemand, paroles élogieuses traduites au fur et à mesure par M. Guth. Rappel de la visite à Epernay, déclarations d'amitié, etc. La péroraison fut saluée par une vigoureuse salva d'applaudissements.

Il appartenait à M. R.-J. de Vogüé de répondre. Il le fit avec humour insistant sur le rôle éminent du champagne et agent de liaison entre les peuples et par cela même artisan de la paix. Il remercia M. Hastenteufel de ses paroles aimables pour la philharmonique et pour la France, ainsi que les artisans des voyages aller et retour, parmi lesquels MM. Naecke, Merckens, Kuck ; faisant allusion aux fonctions de ce dernier, il réunit dans une même gratitude le dévoué administrateur allemand et son collègue français, Fernand Bouché. Passant tant sur le rôle éminent du champagne, de parole aux actes il se dit heureux de remettre à la Musikverein Stadtkapelle,

un très confortable échantillon de la spécialité champenoise, en disant sur le mode plaisant : « vous allez, comme en France, procéder aux élections ; ce sera le moment de profiter pour les parisants des élus de sabler le champagne à leur santé ou de boire pour se consoler d'un échec éventuel. Au milieu des rires, M. de Vogüé procéda ensuite à la remise de cadeaux personnels à M. Braun, représentant officiel des ministres de l'Intérieur et des Affaires étrangères, ainsi qu'à MM. Hastenteufel, Naecke, Kuck, Merckens et Klein, en exprimant le vœu d'une entente entre les peuples, en dehors de toute politique et des politiciens. Une ovation formidable salua le discours prononcé par M. de Vogüé.

Ce fut ensuite M. René Dricot, adjoint au maire, représentant officiellement M. le sénateur-maire d'Epernay, d'exprimer en termes choisis et appréciés, tout d'abord les excuses de M. Roger Menu, retenu à Epernay par une réunion préfectorale, ses remerciements pour la réception grandiose qui a été ménagée aux spartanistes, et ses vœux pour une union amicale entre l'Allemagne et la France. Il remit ensuite à M. Hastenteufel, de la part de la ville d'Epernay, un magnifique vase des cristalleries Daum.

La péroraison saluée par des applaudissements nourris, ce fut le tour du représentant du Gouvernement de la Sarre de prendre la parole. Par une délicate attention il prononça son discours, presque entièrement en Français, se réjouissant lui aussi que de pareilles rencontres affermissent les liens amicaux qui s'établissent entre les deux peuples voisins. Il termina par un retentissant Vive la France, Vive la Sarre.

Les vins excellents de la contrée, les cigares renommés, puis, enfin, le champagne d'honneur offert par M. R.-J. de Vogüé finirent mettre en gaieté toute l'assemblée. Des groupes sympathiques se formèrent et échangèrent des paroles amicales, ainsi que de futurs rendez-vous, toute la soirée qui se termina à une heure avancée de la nuit. Souhaitons que pendant toute la réunion, un savant orchestre de chambre, sous la direction de M. Naecke, formé en majeure partie des musiciens venus à Epernay, exécuta plusieurs œuvres classiques. Prié de monter au pupitre, M. René Fournier, à son tour, dirigea ce bel orchestre, aux applaudissements redoublés de tous.

Mais il fallut bien se séparer, car le lendemain dimanche devait avoir lieu la 113^e audition de la Société philharmonique de Champagne, dans le parc splendide du Jardin franco-allemand, au Pavillon de musique.

Auparavant, réunis de nouveau au kolpinghaus, en présence de MM. Hastenteufel, maire ; Reinkhober, secrétaire général, des personnalités déjà citées, nos musiciens, au moment des toasts, eurent le plaisir d'entendre encore M. Hastenteufel redire toute la joie qu'il avait eu d'accompagner l'Harmonie de Sarrebruck à Epernay, et de recevoir, en échange, la sympathique visite de la Philharmonique de Champagne. Pour concrétiser l'amitié qui unit désormais Sarrebruck et Epernay, il remit à M. R.-J. de Vogüé, un cadeau de grande valeur, sous la forme d'une médaille de pur argent de dimension impressionnante et d'inappréciable beauté. Sans attendre il remit à M. Dricot, à M. Heidsieck et à M. Dricot, l'insigne d'or de la Musikverein, et à MM. Abel Médard, René Fournier et André Jubréaux, l'insigne d'argent.

De son côté, M. de Vogüé offrit à M. Hastenteufel, ainsi qu'à M. Reinkhober, une très fine poupée champenoise, puis l'insigne d'honneur de la Philharmonique à M. Naecke, premier vice-président de l'Harmonie de Sarrebruck, à M. Merckens, chef d'organisation, et à M. Kuck chargé de l'administration.

Ce fut ensuite M. Maurice Leblanc, vice-président pour Reims, qui tint, dans une improvisation, au nom de tous les musiciens, à remercier l'administrateur général Fernand Bouché, pour lequel il demanda de battre un double ban en son honneur, ce qui fut fait.

Pendant ce temps, chaque convive recevait de M. Guth un magnifique volume souvenir de Sarrebruck.

La 113^e audition: Réveillés sous la plume comité et musiciens de la philharmonique, et commencèrent le ciel depuis le matin, et c'est un peu anxieux qu'ils prirent le départ pour le sensationnel jardin franco-allemand.

Peu après, le ciel répondant au désir secret de tous, daigna autoriser le soleil à saluer l'arrivée de nos Champenois. Ce fut donc, sous un ciel devenu élément qui se déroula l'audition de la Philharmonique, préparée avec tant de soins depuis de nombreuses répétitions. Sous la direction de son chef, M. René Fournier, elle exécuta, entre autres : « Le Remueur », d'Enlie Mauloair, chef-fondateur ; « Poète et Paysan », de von Suppé ; « Forgy and Bess », de Gerschwain ; « Tarras Boulba », d'Alexandre Georges ; « Elythm Parado », de Darling ; « Les Cadets de Bussie », de Sellénck.

L'hymne allemand, dirigé par M. Fournier, chef de la philharmonique ; « La Marcellaise », dirigée par M. Klein, chef de la Musikverein, furent écoutés avec émotion, et terminèrent l'audition sous les ovations d'un public connoisseur, dont les félicitations furent reçues avec plaisir par le président et l'administrateur général de la Philharmonique de Champagne. Signalons qu'un ancien musicien de la Philharmonique, M. Leclerc, clarinette-solo, originaire de Reims, était maintenant à Thionville, s'était fait un plaisir et un devoir de venir écouter et féliciter ses anciens camarades.

Il restait à visiter le magnifique jardin franco-allemand, mais en raison de son immensité, cette visite se fit dans trois trains conçus de telle façon que la vue d'end sans obstacle. Nos musiciens purent admirer les féériques jets d'eau qui au gré d'un véritable artiste, s'accordent avec la musique désirée. A l'issue de cette ultime promenade, musiciens et accompagnants prirent congé, avec regret, de leurs hôtes, en se promettant, à la demande des Sarrois, de revenir plus longuement.

FRANCHE-COMTÉ ET BELFORT

La Société des Concerts Symphoniques de la ville de Dôle a donné une inoubliable interprétation de la Passion selon Saint Jean de J.-S. Bach.

La ville de Dôle peut s'honorer de posséder une magnifique formation symphonique qui est le témoignage d'une brillante réussite qui découle de l'organisation musicale dans cette ville. C'est là un exemple à suivre que nous tenons à féliciter.

Cette société qui offre huit concerts par an, avec de grands programmes et les meilleurs solistes, prépare chaque année une œuvre avec chœurs et orchestre qui groupe plus de 150 éléments.

L'an dernier, le « Messie », de Haendel, fut chanté quatre fois dans les grandes villes du Jura et obtint le plus grand succès.

Ce mois de juin, le 18, à Saint-Claude, le 19, à Dole, plus de 2.000 auditeurs ont applaudi la « Passion selon Saint-Jean », de J.-S. Bach, merveilleusement interprétée par l'ensemble dotons.

En plus d'une qualité musicale indiscutable, les 150 musiciens et chanteurs ont su apporter l'esprit indispensable à l'exécution de cette grandiose partition. On a pu admirer la cohésion, la vigueur, la discipline et la ferveur des chœurs. L'orchestre, homogène et parfaitement équilibré a su donner à l'œuvre de Bach la couleur sonore, si particulière à l'écriture du grand maître.

Nous avons remarqué les interventions solistes du hautbois cor anglais M. Costarini, de la flûte solo M. Simoulin, des violons alitos MM. Peslier et Vasseur et du violoncelle Mlle Mazza.

Avec les solistes chanteurs, nous avons eu le plaisir de retrouver Mlle Jacqueline Avale, soprano ; cette jeune cantatrice a donné une nouvelle et étincillante démonstration de sa voix merveilleuse et de son infatigable technique.

Paul Varenne fut un incomparable interprète de la voix de Jésus. Son timbre chaud et expressif, sait créer le climat de recueillement, que seul un artiste de sa qualité est capable de susciter.

René Morel, ténor, chante avec sincé-

rité et émotion ; il sait donner l'accent au drame qui se déroule.

André Bojeat (Judas) apporta dans ses interventions une très grande noblesse et une intelligence qui mirent un relief particulier aux dialogues de la « Passion ».

Jacqueline Goizez, qui chantait pour la première fois dans la formation doloise, a merveilleusement interprété les airs de sa partition (alto). Sa voix chaude, ample, presque tragique nous conduisit au sommet de l'émotion dans « Tout est consommé ».

Enfin, combien fut sincère Bernard Gélion, responsable du rôle écrasant de l'Évangéliste. Nous avons admiré cette voix agile et sûre au style parfait mise au service d'une foi profonde. Il faut en effet pour une juste interprétation des récits d'une « Passion » savoir allier une rare virtuosité vocale à un esprit presque authentiquement religieux. Bernard Gélion possède ces qualités.

Le chef d'orchestre Pierre Dastres-Geze, directeur du Conservatoire de Dole, avait la lourde tâche de conduire cette partition qui n'admet pas la moindre défaillance, ni dans l'esprit, ni dans la technique. Ce chef est méticuleux et précis. On le sent soucieux du détail : De la première à la dernière mesure, avec une magnifique aisance, il a magistralement dirigé cette « Passion selon saint Jean ».

C'est une chance des plus rares que d'entendre en province un tel ensemble, animé d'une telle foi, recelant de si grandes ressources et capable d'aborder avec quelle réussite des œuvres aussi importantes.

Rendons grâce à la Société des Concerts Symphoniques de la ville de Dole, de promouvoir, animer et réaliser de telles manifestations dont la capitale du Jura peut s'honorer grandement.

À Saint-Claude, dans la Basilique, à Dole dans la magnifique église de Saint-Jean l'Évangéliste, le public par ses applaudissements a rendu un vibrant hommage de félicitations et d'encouragements à cet effort matériel et artistique qui place la ville du Jura au premier rang de l'activité artistique en province. C'est là un exemple à suivre.

LOIRE ET HAUTE-LOIRE

IZIEUX Harmonie Festival des 15 et 16 mai 1965

Pour commémorer le centenaire de sa fondation, l'Harmonie d'Izieux a organisé les 15 et 16 mai dernier, un festival musical qui obtint un plein succès. D'abord par le nombre des sociétés qui y participèrent puisque douze harmonies, fanfares et chorales répondirent à notre appel. Ensuite par le nombreux public qui assista aux diverses manifestations musicales, ensuite par un temps idéal qui facilita les évolutions en plein air.

Ce festival débute le samedi 15 mai, à 20 h., par une retraite aux flambeaux effectuée par l'Harmonie d'Izieux renforcée des musiciens des Harmonies de Saint-Chamond, Saint-Julien-en-Jarez, Ocharra et l'Harmonie et des clubs de l'Amicale laïque d'Izieux et de la Jeanne d'Arc d'Izieux. Ce fut un réconfortant spectacle de voir tous ces musiciens venus prêter main-forte à leurs amis de l'Harmonie d'Izieux.

Cette retraite aux flambeaux obtint un gros succès auprès de la population izieutaise massée tout le long du défilé. A 21 h., un public nombreux assiste ensuite aux concerts donnés salles municipales au Creux par la Symphonie de Saint-Chamond sous la direction de M. Delbarre et par la Chorale Sainte-Cécile sous la direction de M. Pinehon et nous avons la satisfaction de constater que les trois salles réunies sont néanmoins trop exigües pour contenir le public.

Les manifestations reprennent le dimanche matin 16 mai.

A 9 h., la messe est célébrée pour les musiciens défunts de l'Harmonie d'Izieux.

A 10 h., quatre concerts ont lieu simultanément sur les principales places d'Izieux par l'Harmonie de Cusset, la Fanfare de Saint-Sorlin-en-Valloire, la Fanfare d'Ocharra et la Fanfare de Brignais.

A 11 h., réception des personnalités musicales de la Fédération et vin d'honneur auquel assistent : M. Rouchon, président de la Fédération Loire et Haute-Loire ; M. Saby, secrétaire général de la

Fédération Loire et Haute-Loire ; M. Samouillet, secrétaire adjoint ; M. Delbarre, président de la Commission des fêtes de la Fédération ; M. Merle, président du Comité cantonal de Saint-Chamond, Rive-de-Gier ; M. Chazalon, député de la Loire, maire de Grand-Croix ; M. Goujon, premier adjoint au maire de Saint-Chamond, président d'honneur de l'Harmonie d'Izieux ; le Comité directeur de l'Harmonie ; les musiciens des sociétés invitées.

Après une courte allocution, M. Rouchon épingle la médaille du centenaire sur la bannière de l'Harmonie d'Izieux.

A 14 h., les festivités de l'après-midi débutent par un défilé qui groupe les 10 sociétés ci-dessous :

Fanfare d'Ocharra, Harmonie de Saint-Chamond et de Saint-Julien-en-Jarez, Harmonie de l'Harmonie et de Saint-Paul-en-Jarez, Harmonie de Rive-de-Gier, Lyre instrumentale de Saint-Martin-la-Plaine, Fanfare de Brignais, Fanfare de Saint-Sorlin-en-Valloire, Fanfare de Salle-en-Beaujolais, Harmonie de Cusset, Chorale « La Ripagérienne » et qui part de la Place Nationale pour se terminer sur le terrain de la Doullière.

A 15 h., M. le président Antoine Pinay arrive sur le terrain de rassemblement et assiste à l'exécution du morceau d'ensemble : « Salut au 85 » exécuté par les sociétés ci-dessus sous la direction de M. Coignet, directeur de l'Harmonie d'Izieux.

A partir de 15 h. 15, chaque société exécute un concert et se présente à tour de rôle sur le podium, écoutée par le président Pinay entouré des personnalités musicales citées plus haut.

Ces concerts sont alternés avec les productions d'une équipe de jongleurs, acrobates, équilibristes et la fête se termine à 20 heures.

Les responsables de l'Harmonie d'Izieux se félicitent d'avoir pu mener à bien la célébration du centenaire de la société. Ils espèrent que le public izieutaise et saint-chamonnais venu applaudir à cette fête comprendra ce que sont nos sociétés musicales et que cela pourra se traduire par un empressément plus grand

DOLNET
LA GRANDE MARQUE FRANÇAISE

Ses derniers Modèles de
**SAXOPHONES
TROMPETTES
CLARINETTES**
MATÉRIEL DE
JAZZ etc...

Catalogue franco sur demande
Etablissements **DOLNET**
31 Rue de Rome - PARIS 8^e - (Usines à Mantès)

METHODE DE SAXOPHONE
La conception française du saxophone
d'après les préceptes de Marcel MULE
transmise par deux de ses élèves, R. DRUET - G. GOURDET

L'ÉCOLE FRANÇAISE DU SAXOPHONE
3 VOLUMES — Chaque : 12 F.
Editions M.-R. BRAUN (Billaudot)
14, rue de l'Echiquier - PARIS-10^e

À envoyer les enfants aux écoles de solfège que nos sociétés et nos écoles de musique organisent bénévolement chaque année.
C'est certainement le vœu le plus cher de tous les dirigeants de société et des dirigeants de notre Fédération qui nous remercions d'avoir bien voulu montrer par votre présence l'intérêt qu'ils portaient à notre société.

Le secrétaire de l'Harmonie,
BERTHET.

OCHARRA

Une foule d'amis a accompagné M. J.-B. Jaquier, vice-président d'honneur de la F.M.L.H.L., président d'honneur du comité régional de Saint-Chamond, directeur de la Fanfare d'Ocharra, à sa dernière demeure.
C'est sous une pluie tenace que se sont déroulés, le 9 septembre, à la Chabure, les funérailles simples mais émouvantes de M. Jean-Baptiste Jaquier. Bien avant l'heure, la petite église se garnissait d'une foule d'amis venus rendre hommage au défunt, en témoignage de sympathie à sa veuve et à ses enfants.

La messe était célébrée par M. l'abbé Berthet, vicaire à Terrenoire, les commentaires assurés par l'abbé Beauville, curé de Notre-Dame de Lourdes à La Valette. Dans le chœur, les bannières des sociétés d'Ocharra et de Saint-Jean-Bonnefond.

Tout au long de l'office, la fanfare d'Ocharra, sous la direction de M. Pierre Terrac, renforcée par quelques musiciens des harmonies de Saint-Jean et d'Isieux, exécuta des morceaux funèbres. Après l'absoute dans l'église, à cause de la pluie, deux discours étaient prononcés par MM. Jean Duceux, président de la Fanfare d'Ocharra, et Merle, président du Comité régional de Saint-Chamond, en l'absence de M. Rouchon, président de la Fédération musicale Loire et Haute-Loire, éloigné de la région, ainsi que M. Saby, secrétaire général.

Puis, la foule, une dernière fois, s'inclina devant la dépouille mortelle de M. J.-B. Jaquier, alors que la fanfare d'Ocharra lançait les accents nostalgiques de « Pauvre fleur ».

LES DISCOURS

M. Duceux, président de la Fanfare d'Ocharra :
« Qu'elle est poignante cette minute où pour la dernière fois, nous voisis rassemblés autour de vous, cher M. Jaquier. »

« Au cœur de ce petit village qui, voici près de 80 ans vous vit naître et d'où, par la force de l'idéal qui fût le vôtre, jaillit la flamme qui porta bien loin sa renommée... Ils sont tous là, ceux qui ont reçu votre message. Ils sont venus voir qu'ils sauront, pour le reste »

de l'existence garder vos enseignements et aussi les transmettre.
« Avec pour base l'amour de l'art nous nous avons montrés les plus nobles vertus qui font la dignité de l'homme : courage, travail, dévouement, persévérance, esprit d'initiative, reconnaissance, amitié ».

Laissez-moi vous dire, Mme Jaquier, sa compagne exemplaire, et à tous ses enfants et proches, combien votre douleur est la nôtre aujourd'hui. Puisse la grande sympathie qui vous entoure adoucir quelque peu cette peine cruelle.

M. Merle, président du Comité régional de Saint-Chamond :

« Au nom de la Fédération Musicale Loire et Haute-Loire, ainsi que du Comité régional de Saint-Chamond - Rive de Gier dont vous étiez le président d'honneur, je viens vous saluer une dernière fois au moment de l'ultime voyage. Vous saurez et vous remercier au nom de tous pour l'œuvre immense accomplie au cours de votre longue carrière musicale commencée dès votre plus jeune âge. »

« L'amour exaltant de cette musique que l'on appelle à tort populaire fit de vous un apôtre de nos sociétés locales et, lorsque vers 1930, le Comité régional vit le jour, votre nom, recueillit l'unanimité pour élire un président. Vous le demeuriez plus de 30 ans. »

« M. Rouchon, notre président, qui sera navré lorsqu'il apprendra la triste nouvelle de votre départ, avait pour vous une profonde et sincère amitié pour vous et l'œuvre que vous avez accomplie... Adieu mon cher ami, dormez en paix. »

LES PERSONNALITES

M. Antoine Pinay, ancien ministre, président du Conseil général, maire de Saint-Chamond ; M. André Chazalon, député-maire de Grand-Croix ; MM. Gidrol, Bouchacourt, adjoints au maire ; M. Chirat, président du Comité de St-Etienne ; M. Samouillet, secrétaire général adjoint de la F.M.L.H.L. ; MM. Chaponot, Morel, Merle, président et Guillaume, vice-président du Comité de Saint-Chamond ; MM. Augier, président de l'Union des Commerçants et de l'Harmonie de Saint-Julien ; Tissot, président de l'Harmonie de Saint-Chamond ; Pascal, président de l'Harmonie d'Isieux ; J. Bruel, président de l'Harmonie de L'ORME ; J. Brunet, président de l'Harmonie de Saint-Paul-en-Jarez ; Verga, président de l'Harmonie de Rive-de-Gier ; Guinet, président de la Fanfare de Saint-Martin-la-Plaine.

Les présidents et les membres des bureaux de l'Union musicale de Saint-Jean et de la Fanfare d'Ocharra.

M. Jaquier était titulaire de toutes les décorations de la Confédération Musicale de France.

« LA MARSEILLAISE » EN APOTHEOSE

L'émouvante interprétation de « La Marseillaise » par un millier d'exécutants, chœurs et orchestres, fut donné en apothéose, le soir, dans le parc du Château Mabile.

Pour la première fois, M. Algiva qui dirigeait cette exécution d'ensemble, avait réuni les trois chorales les plus importantes de notre région et qui comptent parmi les plus réputées de France.

Les accents de « La Marseillaise », interprétée avec une rare qualité, firent courir des frissons d'émotion intense chez les milliers de spectateurs. La foule, comme saisie, ne réagit que de longues secondes après que le dernier accord se fut éteint. Ce fut alors un tonnerre d'applaudissements qui récompensèrent les organisateurs et les acteurs de cette inoubliable journée.

L'exécution d'ensemble de « La Marseillaise » fut suivie d'un concert d'honneur donné sous la direction du lieutenant Segers, par la Musique du 1er Corps de Légion.

A 20 h., comme la veille, débütèrent les spectacles de music-hall donnés dans quatre points de la ville, au Centre, Cité Carpeaux, à Vicogne et à Sabatier, par des artistes de réputation bien connue.

Après les derniers accords des orchestres qui avaient animé les bals publics, la ville retrouva le calme d'une nuit sereusement écourtée.

Valenciennes et le chant choral

Héritière d'un riche passé, Valenciennes dénommée l'Atènes du Nord, garde jalousement son renom musical en maintenant un Conservatoire de haute réputation. Son Association des Concerts symphoniques, fondé en 1920 par M. Fernand Lamy, demeure sous la direction de M. E. Bozza, l'une des meilleures formations orchestrales de France.

Valenciennes a encore le privilège de posséder deux sociétés chorales de valeur sûre, pratiquant une musique de qualité et manifestant au surplus une étonnante activité. C'est d'une part le Choral Mixte Claudin Le Jeune, fondé en 1942 par son président actuel, M. H. Carlier, avec les éléments du choral de Dames et des Orphéonistes Valenciennes, dirigé initialement par MM. Robillard, puis par A. Leferme, et présentement conduit avec autorité par M. Pierre Moreau, premier prix de chant du Conservatoire de Paris et professeur au Conservatoire de Valenciennes. Le choral groupe environ 80 membres, amateurs purs, d'une excellente qualité vocale. Son répertoire comporte les meilleurs œuvres polyphoniques de la Renaissance et celles des Grands Maîtres Contemporains du 18^e à nos jours. Ce répertoire de qualité, parfaitement traduit par Pierre Moreau, permet au Choral Claudin Le Jeune de s'inscrire en tête des Sociétés chorales de la région du Nord au concours de la R.T.F. à Lille, en 1962, et cette année d'obtenir un premier prix d'honneur ascendant avec félicitations unanimes au directeur, au concours fédéral de Lisieux le 2 mai dernier. C'est avec ce répertoire très apprécié à l'étranger que le choral récolta cette année les plus légitimes succès à Liège, à Duren en Allemagne, à Simpelveld en Hollande, et se voit sollicité vivement pour représenter la Confédération de France au grand festival de Hannover en 1966.

La société étend encore son activité, en contribuant avec l'Orchestre symphonique du Conservatoire à l'exécution des grandes œuvres polyphoniques, telles « La Passion selon saint Jean », de J.-S. Bach, « La Damnation de Faust », de Berlioz, « La 9^e », de Beethoven, etc, et tout dernièrement le « Requiem », de Durufle, dirigé par l'auteur.

Avec le Choral Claudin Le Jeune, Pierre Moreau, épris d'une impérieuse vocation chorale, dirige avec une incomparable maîtrise les Petits Chanteurs de Valenciennes, étonnant groupement qu'il fonda en 1952, en recrutant fillettes et garçons des écoles publiques et privées et les formant dans le plus bel esprit musical. Comme leurs aînés, les Petits Chanteurs sont classés parmi les meilleurs, avec un répertoire très varié de chœurs à 3 et 4 voix égales des Maîtres de la Renaissance aux Contemporains : F. Poulenc, J. Ibert, F. Bartok. Ils participent à de nombreux concerts classiques ou à des festivals populaires avec un programme folklorique. En 1964, ils obtinrent un premier prix d'honneur au concours fédéral de Besançon, et au cours de voyages annuels se font apprécier par toute la France, à Paris, Blois, Toulouse, Dijon, Montpellier, Strasbourg, et aussi à l'étranger, en Angleterre, en Belgique, en Allemagne, en Suisse, en Hollande... Cette année, ils ont été les seuls à représenter la Confédération musicale de France au Festival international de Trèves en juillet dernier, ouvrant le concert de clôture et précédant crânement un ensemble impressionnant de 2.000 choristes. Leur succès fut incomparable. Du fait de leur vitalité remarquable, les Petits Chanteurs suscitent à Valenciennes un enthousiasme croissant et leur effectif constamment renouvelé doit être limité. Ils en fait des choristes d'une excellente qualité vocale et d'un goût très pur, qui assureront la relève, c'est-à-dire la continuité du Choral Mixte Claudin Le Jeune, et l'avenir musical et artistique de Valenciennes.

NORD ET PAS-DE-CALAIS

Des flots de musique, des milliers d'auditeurs au II^e Congrès-Festival d'arrondissement de la Fédération des Sociétés Musicales du Nord à Raismes.

Durant deux jours, la ville de Raismes a été baignée dans un flot de musique et d'harmonie à l'occasion du 2^e congrès-festival de la délégalion de l'arrondissement de la Fédération des Sociétés musicales du Nord et du Pas-de-Calais, qui s'est tenu dans ses murs.

En effet, à cette occasion, d'importantes manifestations ont été organisées par la municipalité et le concours de MM. Verrier, secrétaire général de la mairie, et Algiva, chef de la Musique de Raismes et administrateur artistique de la délégalion valenciennoise. L'un et l'autre s'étaient vu confier l'organisation de ces importantes manifestations qui resteront un souvenir inoubliable pour tous ceux et ils furent nombreux, qui y participèrent.

Trente-six sociétés musicales de l'arrondissement étaient représentées par leurs présidents et leurs secrétaires, au congrès qui s'est tenu dimanche matin.

Les sociétés musicales et chorales ont donné, à partir de 11 h., des concerts dans tous les quartiers de la ville.

Vers 19 h., toutes les sociétés auxquelles s'était jointe la musique du 1^{er} Corps de Liège, ont convergé vers le parc du Château Mabile, pour une exécution d'ensemble de « La Marseillaise ».

LE 2^e CONGRES-FESTIVAL

Le congrès eut lieu en la salle des fêtes, sous la présidence de M. Pelletier, président de la délégalion de l'arrondissement de la Fédération des Sociétés musicales du Nord et du Pas-de-Calais, assisté de MM. Ollvaux, vice-président ; Moreau, secrétaire ; Gérard, trésorier ; Algiva et des membres de la délégalion.

La coupe Marc Delmas qu'élevaient de posséder toutes les sociétés musicales et qui fut remportée, cette année, la fanfare « La Lyre Ouvrière » d'Onnain dirigée par M. Delnaye, qui s'est classée en division supérieure B ; la fanfare de « La Lyre Ouvrière », dirigée par M. Harbottier, classée en division honneur ; la Musique d'Anzin, classée en division supérieure A ; l'Harmonie de Denain, dirigée par M. Berthelémy, classée en 1^{re} division, 2^e section et la Chorale Claudin Le Jeune, classée en division Excellence B.

De nombreuses suggestions sur l'activité de la délégalion et des sociétés musicales furent faites par les membres du comité et par les congressistes.

LA RECEPTION A LA SALLE DES FETES

Leur séance de travail terminée, les personnalités et les délégations furent reçues par la municipalité, en la salle des fêtes. Elles furent accueillies par le maire, Mme Lefebvre-Musmeaux ; les adjoints, les membres du conseil municipal et M. Verrier, secrétaire général de la mairie.

On notait la présence de MM. Ehrmann, président de la Confédération Musicale de France ; Rousse, président de la Fédération des Musiques du Nord et du Pas-de-Calais ; Dufour, administrateur, Pelletier, président d'honneur de la délégalion de l'arrondissement ; Malaquin, vice-président d'honneur ; Ollvaux, vice-président ; Moreau, secrétaire ; Gérard, trésorier ; les membres de la délégalion ; les présidents et directeurs des 36 sociétés représentées au congrès, ainsi que Arthur Musmeaux, député et de nombreux maires : MM. Caroux (Valenciennes), Mariage (Vicq), Wallet (Onnain), Vaillant (Aulnoy), Larcanché (adjoint au maire de Denain), Fromont (Thiant), Carpentier (adjoint au maire de Trith), Delpoite (Hérin), Le Gall, commissaire de police à Anzin, etc.

La cérémonie fut très simple et empreinte de cordialité. Après avoir remercié les personnalités présentes, le maire remit un fanion spécialement composé pour le congrès-festival, à M. Ehrmann. Ce fanion est destiné à perpétuer le souvenir de cette journée. M. Ehrmann le remit au président de la Fédération, M. Rousse, qui le passa au président de la délégalion valenciennoise. Il échoit, finalement, au président de la Musique de Raismes, qui en aura la garde jusqu'au prochain congrès.

Les concerts donnés à partir de 11 h., dans de nombreux points de la ville, furent souvent exécutés devant un nombreux auditoire.

Sans doute faudrait-il citer toutes ces sociétés pour leur interprétation de la musique des plus grands compositeurs et relater bien imparfaitement d'ailleurs, le plaisir qu'a pris le public à entendre les chorales des Petits Chanteurs de Valenciennes, la Société Chorale Henri Lohbert à Anzin, l'Union Orphéonique municipale de Denain et les belles voix des solistes, Noël Lampret, baryton et Mlles Delcay et Jacqueline Fonder, soprano. Que l'on sache que MM. Ehrmann, Rousse, Pelletier et Malaquin, au nom de la Confédération de la Fédération et de la délégalion de l'arrondissement, adressèrent leurs plus vives félicitations aux chefs et à leurs musiciens qui avaient donné le meilleur d'eux-mêmes.

SEINE ET SEINE ET-OISE

Messe solennelle à l'intention des membres décédés de nos Fédérations

Pour fêter sainte Cécile, une messe solennelle sera célébrée le dimanche 5 décembre 1965, à 11 h., en l'église Saint-Germain l'Auxerrois.

Elle sera chantée par la chorale « La Cecilia de Paris » sous la direction de M. Eugène Bousquet, accompagnée par l'Harmonie S.N.C.F. (région Ouest) sous la direction de M. Marolleau, à la mémoire de leurs membres honoraires et actifs décédés et de ceux de la C.M.F., F.M.S.S.O. et de l'U.S.M.P.

COURBEVOIE

Courbevoisien, amateur habitué aux concerts de la « Chorale municipale », celle-ci m'avait sollicité pour ajouter à mes impressions sur son concert du 22 mai, celles que j'aurais pu recueillir parmi l'auditoire. J'ai alors entendu, demandé et parfois... capté des réflexions.

A tout Seigneur... rapportons les propos publiquement exprimés par M. Kuntz, syndic du Conseil, après qu'il eut excusé M. le maire : « Remercions la chorale et son chef de la belle soirée qu'elle vient de nous offrir et qui fait honneur aux sociétés musicales de la »

ville, je peux assurer ces dernières que le nouveau Conseil municipal les soutiendra dans leur efforts. »

Il y avait, dans cette réflexion, m'a-t-il semblé, allusion, à cette présentation vraiment exceptionnée de 2 pianistes, jouant sur deux pianos, « ouvrant le feu » pendant une petite minute pour cette « Marche Héroïque » qu'allaient entreprendre les choristes, puis ce beau ténor solo, H. Guarison, les uns et les autres, relevés entretiens par les deux pianistes Danielle Bergot et Gérard Parmentier qui nous éblouirent par une virtuosité et un accord remarquables (je rapporte là des qualificatifs entendus) ; peut-être aussi y avait-il allusion à cette charmante surprise du chœur témoin relayant le gracieux ténor Mainville dans l'« Aubade du « Roi d'Ys » ; sans doute évocation aussi de l'amusement entretenu pendant une demi-heure par le chansonnier André Robert de façon si spirituelle...

Ces traits originaux ne laissent pas d'embarrasser certains auditeurs lorsque je leur posais cette question : « Qu'est-ce qui vous a mieux plu ? »

Même quatre élèves pianistes de l'Ecole municipale de musique, attirés et émerveillés par les deux pianistes, ajoutaient « et puis, quels beaux chœurs ! »

La diversité du programme était unanimement appréciée ; je l'entends attestée par trois violonistes de la société-sœur, le Cercle Symphonique et, par ailleurs, par un connaisseur en musique chevronné ; leur avis peut être résumé ainsi : « Ce qu'il y a de caractéristique dans votre »

concert, c'est que vous nous avez fait entendre des œuvres à peu près ignorées des compositeurs pourtant très connus. Ce fut pourtant un ravissement. Bien sûr, on reconnaissait la facture d'un Verdi, d'un Gounod ou d'un Saint-Saëns ; pour ce dernier votre chef eut une idée originale des plus heureuses en choisissant la « Marche Héroïque » qui fit valoir, non seulement les chœurs, mais aussi l'exécution magistrale sur deux pianos. Voilà qui contrastait avec le « Chant de Mexico », « La Belle Hélène » ou « Mignon », mais comme tout cela était très bien exécuté on ne pouvait qu'être satisfait. »

Il est de fait que les œuvres furent fort variées qu'interprètent les agréables chanteuses Christiane Charpentier et Germaine Barbarand déjà applaudies antérieurement.

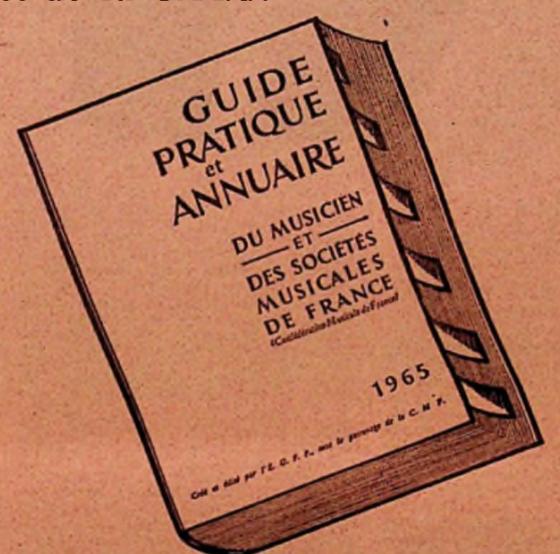
Je souligne que, pour les nouveaux conseillers municipaux, c'était le premier concert de l'une de nos sociétés locales depuis leur élection. Excellent contact en vérité pour MM. Motro, Tiriot, Bertin, Renaud, Pasco qui paraissent ravis. De M. Pasco cet avis : « J'observe Baron à Courbevoie depuis 40 ans, dans ses efforts pour servir le chant choral. J'ai plaisir à constater alors que l'art choral, dans notre ville, s'est toujours maintenu à un degré artistique élevé. »

Voilà qui doit, en effet, justifier le soutien municipal d'un beau loisir organisé et encourager le président, M. Durand à présenter — toujours élégamment — cette phalange chantante.

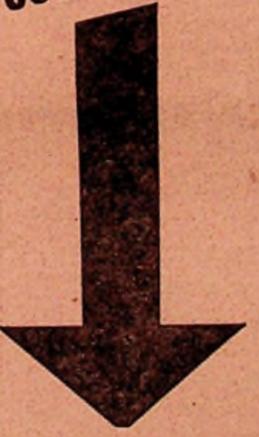
(Extrait du B.M.O. de Courbevoie).

IMPORTANT

Guide Pratique et Annuaire du Musicien et de la C. M. F.



ATTENTION ! le prix spécial de souscription à 25 francs est supprimé



Le prix de vente sera indiqué dès que la date de parution pourra être définitivement fixée

Justesse absolue
Splendeur du timbre



BUFFET
Crampon
PARIS

saxophones
clarinettes
hautbois
cors anglais
bassons
flûtes

10-20, Passage du Grand Cerf
PARIS-2^e
CUR. 88 77/78

SUD-EST

UNION DES SOCIÉTÉS MUSICALES
DE L'ISÈRE

La guitare classique
à Grenoble

Nous sommes heureux de signaler les activités guitaristiques à Grenoble, de M. René Scotto Di Perta, professeur de guitare, d'autant plus qu'il a été un élève de M. Sylvain Dagosto et Fernand Lecomte-Lavie, tous deux également professeurs de musique, anciennement à Alger.

Signalons, par cette occasion, que M. Scotto Di Perta a obtenu un « premier prix » au Conservatoire de Musique d'Alger (classe de guitare) et, actuellement professeur à l'École Normale d'Instituteurs de Grenoble.

Nous constatons que, malgré l'engouement que la nouvelle vague porte à la guitare électrique, les récitals par M. Scotto Di Perta ont confirmé le renouveau de la guitare classique et nombreux étaient les jeunes venus l'applaudir.

C'est ainsi que, le 1^{er} mai et le 20 juin derniers, deux récitals de guitare étaient donnés dans la salle de la Maison des Jeunes et de la Culture, rue Anatole-France. Un public enthousiaste était venu par deux fois, envahir la salle et apporter ses chaleureux applaudissements à M. Scotto Di Perta et à ses élèves.

La première audition, présentée par Mme Lespinaud et M. Jean Miquet, s'ouvrit sur une transcription à trois guitares du « Menuet du Bourgeois Gentilhomme », de Lully. Puis, nous ramenâmes aux XVI^e et XVII^e siècles, de jeunes guitaristes, encore élèves, se distinguèrent dans des préludes, pavanés, sarabandes, passacalles, etc... Dans leurs exécutions, on relevait surtout la sûreté de leur technique et la qualité de musicalité. Cependant, nous voudrions signaler deux jeunes élèves, André Nahmani et

Jean-Pierre Bonsant qui, par la franchise de leur jeu, la sûreté des attaques rompies de couleurs sensibles et délicates, interprétation, avec une belle cohésion, une « Gavotte » de J.-S. Bach, suivie par de chaleureux rappels.

La deuxième audition, organisée par la Fédération des œuvres laïques de l'Isère et présentée par M. Maes, délégué UFOLEA, s'ouvrit par l'« Histoire de la Guitare ».

Pendant qu'était contée cette « Histoire de la Guitare », M. Scotto Di Perta, guitariste de talent, illustrait brillamment ses différentes étapes par des pages appropriées de Luis Milan, R. de Visée, F. Sor, J.-S. Bach, Sans, S. Dagosto, P. Tarréga, N. Coste, H. Villia-Lobos et Albeniz.

On retrouvait ensuite quelques « anciens » et aussi quelques « nouveaux » élèves. Nous signalerons les belles qualités de Pierre et Chantal Benay, Daniel Wajer, Christian Joris, Pierre Mousselin, Evelyn Rossat, Guy Royer, Jean-Pierre Bonsant et André Nahmani et saluerons la première exécution publique de Mme Dardige.

Nous retiendrons de cette agréable soirée le poème « La Guitare », de F. Garcia-Lorca auquel, M. Scotto Di Perta apporta, grâce à l'œuvre « Plaintive » de Sylvain Dagosto, une très belle interprétation.

Voilà deux soirées réconfortantes qui prouvent que la guitare classique, combien séduisante et poétique, conservera toujours sa place dans des auditions digne d'intérêt.

Si tout le monde est à féliciter, nous voudrions cependant féliciter particulièrement M. Scotto di Perta qui a su faire apprécier la « vraie » guitare par de brillantes exécutions d'œuvres classiques et remercier ses professeurs MM. Sylvain Dagosto et Fernand Lecomte-Lavie, qui ont su mener leur élève aux succès qu'ils souhaitaient.

Quinzième Congrès-Festival du 20 juin 1965 de l'Union Départementale des Fédérations et Sociétés de Musique de l'Ain, organisé par l'Union Musicale de Tenay.

Pour la seconde fois, l'Union Musicale de Tenay aura eu l'honneur d'organiser le Congrès-Festival de l'Union départementale. Et cette édition de la manifestation du 24 juin 1965 qui fut, on s'en souvient une merveille du genre, aura connu un égal succès et prendra rang dans les parfaites réussites de nos beaux congrès. La seule ombre au tableau (et elle est hélas indépendante de la volonté des organisateurs) aura été le temps maussade qui a gâté les concerts de l'après-midi et obligé exécutants et auditeurs à se réfugier dans la vaste salle des fêtes voisine du podium.

La coquette et si accueillante cité de Tenay avait, à l'occasion de cette grande fête de la musique, revêtu le grand pavois oriflamme, drapeaux, guirlandes flottaient dans l'air au-dessus des vitrines décorées de façon originale et avec un goût exquis. Toute la population avait eu à cœur de recevoir dignement ses hôtes d'un jour et, durant des semaines, avait rivalisé d'ardeur pour réaliser des prodiges d'élegance et de bon aloi. Qu'il nous soit permis de féliciter et de remercier sans plus attendre tous les administrés du président Camille Pe-

lissier et en particulier, à travers la personne de M. Mazin qui fut l'âme d'une organisation impeccable, les vaillants membres du Comité d'organisation. Une fois de plus, ils se sont dévoués avec bonheur et ont bien mérité de l'Union Départementale et de la Musique chère à tous nos cœurs.

LE CONGRÈS DE L'UNION DÉPARTEMENTALE

Prévue pour 9 h. 30, l'ouverture du 15^e congrès se fit avec un assez gros retard. Face à de nombreux présidents de sociétés et de délégués, au bureau avaient pris place MM. Rolando, président de la Fédération du Sud-Est et vice-président de la Confédération Musicale de France; Antoine Mallet, président de l'Union Départementale de l'Ain; Dupont, secrétaire général; Bouvard, conseiller général et président de la Fédération Bresse-Revermont; Peilissier, maire de Tenay, président de la Fédération Musicale du Bugoy et de l'Union Musicale de Tenay; Lugin, président de la Fédération du Pays de Gex. La doyenne, Mme Montillot, absente pour la première fois pour accident, fut excusée par M. Dupont qui lui adressa une affectueuse pensée et des souhaits de prompt et complet rétablissement.

M. Peilissier prit le premier la parole pour présenter à tous les présents ses souhaits cordiaux de bienvenue. Après avoir évoqué les fastes du congrès de 1956, il regretta de n'avoir pas pu obtenir le concours des musiques militaires du 99^e R.I. de Sathonay ou du 10^e B.C.A. de Chambéry. Pour pallier ces déficiences l'Union Musicale de Tenay a fait appel à une musique d'honneur... de « chez nous » : la Fanfare de Jurieux qui fait honneur à notre département dont, dit-il, elle est le plus beau fleuron et dont chacun pourra apprécier la valeur et l'immense talent.

« Nous avons fait tout ce qui était en notre pouvoir pour que vous emportiez, en nous quittant un souvenir que nous souhaitons agréable et vivace. Si nous y avons réussi, ce sera notre meilleure récompense. Bon congrès et bonne journée à toutes et à tous. »

Quand les applaudissements qui ponctuèrent cette péroraison se furent tus, le président Mallet prit la parole à son tour :

« J'ai l'honneur de déclarer ouvert notre 15^e congrès départemental. »

Créé par le président Rolando et votre serviteur au cours de l'année 1950, notre Union Départementale a tenu son premier congrès le 30 septembre 1951 pour ratifier ses statuts définitifs. Depuis 15 ans, notre Union a poursuivi son chemin au mieux des intérêts de nos sociétés.

S'attachant au problème du recrutement des jeunes, de l'encouragement et du développement du solfège pour assurer la relève.

A nouveau, j'exprime au Conseil général toute notre gratitude pour l'intérêt qu'il porte à la musique. Notre subvention primitive de 3.000 F s'élevait depuis à 15.000 F.

J'adresse à Tenay en la personne de M. le maire, au nom des congressistes, nos sincères remerciements pour leur accueil, pour leur accueil, pour leur accueil. Personnellement, j'exprime au président Peilissier toute ma gratitude pour avoir accepté au pied levé, devant le forfait d'Yonnax, l'organisation de notre congrès.

Au nom du congrès, j'adresse au Comité d'organisation nos félicitations pour la journée musicale que nous allons vivre aujourd'hui.

Je salue respectueusement la présence de M. Rolando, président fédéral, vice-président de la Confédération, président-fondateur de notre Union, notre ami à tous et je lui exprime en votre nom à tous, tout le plaisir que nous éprouvons à l'avoir avec nous aujourd'hui. Pour nous, mon cher président, vous êtes notre soleil et ses rayons bienfaisants ! Combien nous nous sentons revivre par votre présence.

A Pierre Dupont, notre secrétaire général, je dis merci. Merci pour les musiciens du département et pour moi-même de tout votre dévouement : je ne pouvais avoir un collaborateur plus précieux, comme m'est précieuse la collaboration au Comité technique de mes amis Vial d'Ambérieu et Barlet, de Cerdon, Ce Comité technique à qui échoit de plus en plus un rôle important dans la gestion de notre Union.

Je remercie MM. les congressistes d'avoir participé à ce 15^e congrès ; mais j'aimerais moins de Pouvoirs et davantage de présences. Je constate avec regret que certaines sociétés ne sont jamais présentes et font un peu abus du pouvoir de se faire représenter. De même, que les fédérations aient davantage de représentants, soit à notre congrès annuel, soit à notre réunion annuelle du Comité administratif que nous tenons depuis deux ans vers la fin de chaque année.

Ces réunions sont des réunions d'information, de construction, de décisions prises dans l'intérêt musical, en marge des directives de la Fédération du Sud-Est et de la Confédération. Résultat que chaque Fédération doit propager à ses sociétés, notamment sur les examens de solfège et d'instruments. Répartition des avantages soit confédéral, soit départemental.

Chaque année, nous demandons aux sociétés de nous faire connaître leur activité : nous n'avons pas le bonheur d'être entendu.

Chaque année, nous attirons l'attention des présidents sur leur responsabilité en insistant pour qu'ils se couvrent par une assurance. Je ne sais pas si beaucoup de sociétés ont leur assurance personnelle mais comme trésorier de la Fédération du Sud-Est, je n'en vois pas beaucoup qui soient assurés par l'assurance confédérale.

Nous vous demandons, MM. les présidents et responsables des fédérations, MM. les représentants de sociétés indépendantes, de nous adresser vos prochains examens de solfège et d'instruments afin que vous puissiez bénéficier des subventions du Gouvernement et du Département.

Nous vous demandons de désigner deux ou trois délégués techniques dans chaque Fédération qui auront la responsabilité de ces examens. Aux réunions du Comité administratif, ils recevront toutes les indications et informations nécessaires. Ce Co-

mité administratif, comme son nom l'indique, a pour rôle l'administration de l'Union départementale et l'application des décisions du congrès. C'est ainsi qu'en application des décisions du congrès de Lagnieu, ce dernier, dans sa réunion du 15 novembre 1961 à Ambérieu, a fixé la répartition de la subvention aux concours des élèves.

Merci chers amis de votre bienveillante attention. Avant de terminer, permettez-moi de vous demander une collaboration plus active, une aide plus féconde dans la marche de notre Union départementale. Ne vous contentez pas de recevoir votre subvention, mais apportez-nous vos conseils ; votre concours est indispensable pour la prospérité de notre Union, de vos fédérations, de vos sociétés et de la musique populaire.

Après avoir recueilli une salve d'applaudissements le président Mallet donne la parole au secrétaire général pour la présentation du rapport moral.

M. Dupont demande alors au congrès en raison du retard de l'horaire, de ne pas donner lecture du compte rendu du congrès de Lagnieu. Ce document a paru dans le n^o 177 de novembre 1964 du Journal de la Confédération Musicale de France et chacun a pu en prendre connaissance ou pourra s'y reporter. « La lecture que l'on pourrait faire serait fastidieuse et longue... et nous nous mieux à faire comme travail constructif. »

L'assemblée ayant acquiescé à cette demande, M. Dupont attire l'attention du Congrès sur les points suivants qui lui paraissent essentiels : 1) « Faut-il continuer à subventionner les sociétés en raison du nombre d'élèves qu'elles « présentent » aux examens de solfège et d'instrument ? Ou bien faut-il ne récompenser que les élèves ayant satisfait à ces examens ? C'est, dit-il, un non-sens pédagogique et un non-sens tout court, de mettre sur pied d'égalité de traitement un élève qui réussit avec cent points et un autre qui échoue lamentablement avec 18 sur 100. En toute logique, on ne peut concevoir une prime à l'échec. »

2) Si l'on en croit les doléances recueillies de part et d'autre, il semble que le niveau des épreuves, surtout au cours moyen, est trop élevé. Conséquence : dans certaines fédérations, on a délibérément et purement supprimé une et même deux épreuves ; dictée musicale et lecture chantée. C'est une pratique inadmissible et qui fausse les résultats. Là où les quatre épreuves imposées se sont déroulées normalement, on a enregistré des échecs qui seraient traduits par des succès là où l'examen a été fantaisiste. Et le souci d'uniformité et d'égalité de niveau des sociétés qui, au congrès de Thonon, m'avait fait émettre le vœu qu'un Comité Technique Fédéral soit constitué pour l'uniformisation d'un enseignement progressif et précis, est annihilé par ceux-mêmes qui ont la charge de cet enseignement.

3) Si le niveau des épreuves est reconnu trop élevé, il appartiendra au département de l'Ain d'établir celles qui seront soumises aux candidats en 1966. Que les délégués techniques déjà désignés et ceux qui, à la demande du président Mallet, seront nommés par les Fédérations régionales et les sociétés indépendantes, se penchent sans attendre sur la question et présentent à la réunion du Comité technique départemental qui aura lieu en fin d'année, des sujets d'épreuves qui répondent mieux au niveau de nos élèves de solfège et d'instruments... qui ne sont pas des élèves de Conservatoire, mais de bons exécutants en herbe. A nous, puisque nous en avons l'occasion, de faire œuvre utile et répondant aux besoins et aux nécessités de nos fanfares ou harmonies. »

A la suite de cette intervention du secrétaire général, une discussion s'instaura dans laquelle intervinrent notamment MM. Bouvard, Barlet, Brallion et Mme Desmarais, Decallion et enfin le président Rolando qui remercia M. Dupont pour ses observations pertinentes, marquées non seulement de bon sens mais du souci de l'intérêt de la musique populaire. En ce qui concerne les subventions, il pense qu'une subvention de principe doit être attribuée à chacune des sociétés qui forme et présente des élèves aux examens puis à compléter cette aide financière au prorata et en fonction des résultats obtenus. Cette proposition est adoptée par l'assemblée et les modalités d'application seront mises au point par le Comité administratif lors de sa prochaine réunion.

Abordant ensuite la question du niveau des épreuves, le président Rolando fait état, à l'échelle nationale, de la qualité des exigences de la C.M.F. face d'une part aux élèves provenant du Conservatoire et, d'autre part, aux élèves formés dans les sociétés et dont le mérite est plus grand. Quant aux épreuves fédérales, le président Rolando les juge indispensables et il insiste très justement sur la valeur et la nécessité de la dictée musicale indispensable pour la formation de l'oreille et de la lecture chantée. « La perfection est une fille très belle, mais fugitive, dit l'Orateur, il faut la suivre perpétuellement. Dans l'art qui nous préoccupe : la musique, il est indispensable de former l'oreille et de faire chanter ». Remontant de façon spirituelle à l'origine des temps, M. Rolando dit : « On a commencé à chasser pour manger, ensuite on a dansé et c'est ainsi qu'on a éprouvé la nécessité de chanter ». La perfection ne sera obtenue que lorsqu'on aura appris cet art à l'enfant dès l'école maternelle et l'on en aura terminé lorsque l'on sera arrivé sur ceux de l'Université. »

Le président Rolando poursuivant sa pensée adresse ses compliments aux sociétés qui œuvrent utilement pour l'avènement de la musique et adresse une mention particulière aux petits « Molnaux des Deux-Seysse » ainsi qu'aux Juniors de la Fédération des Bords de l'Ain et à ceux (en formation) de la Fédération du Bugoy.

Par la suite, le président Rolando parlera des stages techniques d'Aix-en-France pour la formation et la perfectionnement des chefs de musique et des moniteurs du 15 au 30 juillet prochain, d'Evian pour les Juniors et enfin des stages internationaux dont le premier se tiendra cette année dans les environs de Paris, avant de faire escale en Allemagne puis en Autriche.

NOUVEAUTÉS

ENSEIGNEMENT

SOLFÈGES

	Frs
Rueff. ETUDES D'INTERVALLES, dix-huit leçons de solfège en clés de sol et de fa mélangées, avec accompagnement (d.) (B.L. 908) ...	19,90
Versions sans accompagnement :	
a) Clé de sol 2 ^e et fa 4 ^e mélangées ...	3,70
b) Cinq clés mélangées ...	3,70
c) Sept clés mélangées ...	3,70
Duclos. 23 ETUDES DE SOLFÈGE à 7 clés mélangées, progressives, de difficile à très difficile, avec accompagnement (B.L. 909) ..	22,40
Les mêmes, sans accompagnement ...	5,80
Weber (Alain). 60 LEÇONS DE LECTURE RYTHMIQUE, sans accompagnement, en 2 cahiers (d.) ..	
Chaque cahier ...	5,80

HARMONIE

Friboulat. 24 LEÇONS D'HARMONIE (B.L. 911)	
Textes ...	3,70
Réalisations ...	19,90

ENSEMBLES POUR INSTRUMENTS A VENT

DEUX BASSONS

Houdy. CANON (4 ^e) ...	6,60
------------------------------------	------

DEUX TROMPETTES

Poot. 3 PETITS DUOS (4 ^e) ...	8,50
---	------

TRIOS

Aubin. LE CALME DE LA MER, n ^o 3 de la Suite Ecossaise, pour flûte, clarinette et piano ...	10,10
Castéride. FLUTES EN VACANCES, 4 pièces	

Frs

pour 3 flûtes, avec une 4 ^e flûte ad libitum (B.L. 881).	
Partition ...	10,10
Parties ...	13,30
Poot. TERZETTO, pour 3 clarinettes en si b (B.L. 898).	
Partition ...	10,10
Parties ...	10,10
Tomas. SUITE, pour 3 trompettes ut ou si b (B.L. 883).	
Partition ...	4,20
Parties ...	6,60
— TROIS PASTORALES, pour 3 flûtes (B.L. 893).	
1. Bolivienne. — 2. Créole. — 3. Sicilienne	
Partition ...	5,80
Parties ...	6,60

QUATUORS

Desenclos. QUATUOR, pour saxophones (B.L. 876)	
Partition ...	17,20
Parties ...	19,90
Dubois (P.-M.). QUATUOR, pour clarinettes si b (B.L. 895).	
Partition ...	12,00
Parties ...	10,10

Tomas. TROIS DIVERTISSEMENTS, pour 4 clarinettes si b (B.L. 897).

1. Poursuites. — 2. Mascarades. — 3. Rondes	
Partition ...	10,10
Parties ...	10,10

QUINTETTES

Husa. SERENADE, pour quintette à vent et piano (O.) ..	
Quintette et piano ...	39,70

ALPHONSE LEDUC 175, rue St-Honoré, PARIS

TELEPHONE : 073-12-80 et 073-48-81 — C.C. Postal 1198 PARIS

ité de ces sociétés locales qui depuis tant d'années animent leur vie et savent lui garder ses traditions et l'élever son âme. Au cours du repas, l'Harmonie placée sous la direction de son chef distingué, M. Janot, se fit entendre dans plusieurs morceaux de choix. Très vif fut son succès. Et lorsque le président fédéral M. Henri Ciran épinglea sur la vieille bannière de l'Harmonie musicale de France, ce fut dans l'enthousiasme un moment bien patristique. Plusieurs musiciens reçurent également diplômes et médailles de la Confédération musicale de France, de la Fédération des Sociétés musicales du Sud-Ouest et les Médailles d'honneur du Gouvernement. M. Ciran remercia M. Louis Merlin et ses collaborateurs présents, MM. Bonte et Cauchois qui eurent la charge du fameux et retentissant tournoi que fut le concours « Bonjour, M. le Maire » et rappela que cela nous valut, lors de la demi-finale de Blaye la présence de notre cher président de la Confédération musicale de France, M. Ehrmann.

Puis, après avoir évoqué 1865 et le Second Empire, époque de la création de l'Harmonie, M. Sax et ses créations d'instruments nouveaux, il rappela quelques autres centenaires célébrés dans notre Fédération: Mussidan, Rion-Nontron, La Teste et bientôt ceux de Saint-Mérand-n-Jalles et Berson.

Puis il félicita M. Petit, l'actif maire de Saint-Savin, le conseiller général, M. Guindron, qui fait partie d'une assemblée qui veut bien soutenir financièrement la Fédération, M. Bourigeau, le dévoué président de l'Harmonie et son chef, M. Janot, M. Sirdet qui est un animateur incomparable pour les diverses sociétés musicales du Bassin. Après des journées comme celle du 28 août, redisons comme l'a dit le président, M. Henri Ciran, que le temps que redoutait Nietzsche, celui où l'homme n'enfanterait plus d'étoiles n'est pas encore arrivé. Grâce aux animateurs comme le sont ceux qui font vivre par leur foi et leur dévouement nos sociétés musicales, celles-ci connaîtront encore de beaux jours en dépit de l'atmosphère de mollesse et d'apathie qui trop souvent, hélas, se manifeste.

ANDERNOS-LES-BAINS

Si Arcachon est la reine incontestée de la Côte d'Argent, la riante et coquette station balnéaire d'Andernos peut être considérée comme la première demoiselle d'honneur de la partie nord du Bassin.

En effet, cette charmante cité climatique a le rare privilège de posséder un Syndicat d'Initiative des plus brillants et compétent, pour organiser, avec le concours de la municipalité et de la vaillante et fidèle harmonie, des fêtes et des auditions en tous points réussies. C'est ainsi que le 8 août, une grande fête folklorique, à la gloire du Pantalon rouge et des costumes du pays avait réuni un grand nombre de concurrents et une foule d'admirateurs parmi les estivants enthousiasmés par cette heurieuse démonstration.

Précedé par la batterie-fanfare d'Arès, directeur M. Martin et conduit par M. De Chorivé sympathique et distingué président du S.I., le long cortège costumé parcourut les principales artères de la ville pour se rendre au bord de Plage, où les attendaient les personnalités suivantes:

MM. Franck Cazenave, député; A. Lahaye, maire et Mme; R. Lacaze, adjoint et vice-président du S.I.; Palin, secrétaire du S.I. d'Arcachon; Mme et M. Monthuzet, président du S.I. du Cap Ferret; A. Loubineau, président du S.I. de la Hume; Escande, conseiller municipal, vice-président du S.I. d'Andernos; V. Moy, adjoint au maire et trésorier du S.I.; A. David, vice-président de la P.S.M.S.O. et directeur des « Jougaous »; S.N.C.F. de Bordeaux, président du jury; G. Desaut, président de la Commission artistique de la P.S.M.S.O.; P. Pons, président de l'Harmonie.

Après l'audition de: « Allégo de concert », J. Bernard; « Petit lapin », Watelle et l'accompagnement d'une polka, E. Popy; « Salut à Bergerac », J. « Farandole » bien guidée par les échaussiers, le cortège revenait à son point de départ, pendant qu'un vin d'honneur réunissait les invités de marque.

Il faut ajouter que cette talentueuse harmonie avait donné, les 12 et 20 juillet, deux concerts avec le programme ci-après:

« Dax Thermal », Labenar; « La Fille du Régiment », Donizetti; « Au royaume de Bacchus », Laurent Delbecq; « Miralदा », A. Bosc; « Grazella », Frincoeur. Les solistes: E. Gorry et M. Bordelais sont à complimenter.

Enfin pour terminer la saison d'été, un programme qui comprenait:

« Allegro de concert », J. Bernard; « Croix d'honneur », M. Bilgès; « Petit lapin », Au Royaume de Bacchus, « Salut à Bergerac », à charmé tous les dilettantes venus nombreux place de l'Etoile, au Muzet, le 12 août, et place L.-David au Centre d'Andernos, le 20, applaudir les excellents et dévoués musiciens.

Si M. le maire est fier de cette harmonie que dirige avec talent Maitre Vaucelle, son président, M. P. Pons est heureux d'y apporter, avec distinction, son infatigable dévouement aujourd'hui récompensé.

LA TESTE

Le centenaire de l'Harmonie On sait avec quel soin minutieux, quel dévouement et quelle ténacité ce grand événement de l'art de la musique avait été préparé par M. Moga, président; M. Chaurial, vice-président; M. Montell, chef de l'Harmonie testerie, et par tous leurs amis.

Il n'est pour s'en convaincre que de lire, pour ceux qui n'ont pas eu le privilège d'y assister, le programme de haute qualité que purent entendre les très nombreuses personnalités et le grand public en ce dimanche 4 juillet.

Placée sous la présidence d'honneur de MM. Cazenave, député de la Gironde; Ichard, maire de La Teste et conseiller général; Ciran, président des sociétés musicales du Sud-Ouest, cette journée commença par la messe célébrée en l'église Saint-Vincent de La Teste, à 11 h., avec le concours d'artistes locaux, premiers prix du Conservatoire, ou brillants lauréats du concours d'excellence de la Confédération Musicale de France.

Les morceaux suivants furent exécutés avec un grand talent: « Marche d'Alceste » de Gluck, par le quatuor: Viviane Bordages à la flûte; à la clarinette: Jean Caubit et Philippe Chaurial; saxophone baryton: Pierre Montell.

« Déluge », de Camille Saint-Saëns, au saxophone solo par Claude Barrière. « Andante expressivo », de Franz Schubert, quatuor.

« Air d'église », de Stradella, au trombone solo, Jacques Fourquet.

« Pentecôte », de J.-S. Bach, quatuor.

Au cours de la messe il fut procédé, par M. le curé-doyen Mantrand, à la bénédiction du drapeau du centenaire.

Ce drapeau devait aller s'incliner, à 14 h. 30, devant le monument aux morts, au pied duquel une gerbe fut déposée par l'Harmonie de La Teste, en présence des autorités et d'une foule recueillie, tandis que la musique de la 3^e région aérienne rendait les honneurs.

Cette dernière devait conduire, au Stade municipal, en un imposant défilé, artisans et spectateurs du grand gala musical qui allait suivre et qui commença à 15 h., avec, en première partie: « La Marche de l'Infanterie de marine », de Cappel, par la musique de la 3^e région aérienne; « La Fille du régiment », de Donizetti, par l'Harmonie d'Andernos.

les-Bains, dirigée par M. Vaucelle; « La Dame de pique », ouverture de Suppé, par l'Harmonie Saint-Michel de Gujan-Mestras, dirigée par M. Pierre Montell; les marches napoléoniennes présentées par de splendides tambours en tenue impériale et exécutées à la perfection par les Bleus de Notre-Dame d'Arcachon et l'Avenir Musical Arcachonnais.

Enfin, « Alsace-Lorraine » interprété par toutes les musiques sous la direction du chef de musique de la 3^e région aérienne, M. l'adjudant-chef Duquesne.

En deuxième partie « Les échos de Boute » par la musique de la 3^e R.A.; « The Toy-trompet », de Raymond Scott, par la même formation avec comme soliste Jean Dupin; « Pöbte et paysan », ouverture de Suppé, magistralement interprété par l'Harmonie de La Teste, dirigée par M. Pierre Montell; « l'Italienne à Alger », œuvre de Rossini, délicate et nuancée, finement rendue par la Fanfare de Bélet, sous la baguette de M. Fortin; « Rondo in Blue », fantaisie de jazz de F. Ruella, par l'Avenir Arcachonnais, sous la direction de M. Berque.

Toutes ces œuvres interprétées avec une grande maîtrise furent très applaudies debout par un public qui ne cessa de vibrer pendant tout ce grand festival.

A la mairie, un vin d'honneur était offert par la municipalité, accueillant ses invités, le docteur Ichard, maire et conseiller général situa tout de suite l'ampleur des fêtes du centenaire de l'Harmonie.

Il félicita chaudement les organisateurs et les exécutants et passa la parole à M. Moga, président de l'Harmonie. Celui-ci fit l'historique de cette société depuis sa création en 1864 par M. Bissarié, maire de La Teste, en précisant que le chef de musique d'alors M. Octave Andour, fit obtenir dès la première année un deuxième prix, première division au concours inter-régional de Bayonne.

Puis il énuméra les présidents et chefs de musique successifs qui ont fait de notre société ce qu'elle est aujourd'hui. C'est avec esprit, finesse et gentillesse que cet homme aimable qu'est M. Moga, situs les mérites de chacun, retraça l'œuvre accomplie et les résultats obtenus.

Président depuis quatre ans, M. Moga est optimiste et se félicite du concours de M. Montell comme chef et directeur de l'Ecole municipale de musique aux mérites duquel nous associerons Mlle Mi-reille Nicoit, dont le talent est bien connu ainsi que le dévouement. Il adressa aussi des éloges au bureau et aux musiciens chevronnés remplis d'amour musical.

Puis il exprima sa gratitude envers les personnalités, particulièrement au docteur Ichard et à sa municipalité; à M. Cazenave, député; à M. Ciran, président des Sociétés musicales du Sud-Ouest, et à l'adjoint de celui-ci, M. Sallard, malheureusement absent; à M. le curé-doyen Mantrand, dans l'église de qui cette belle journée a été commencée; au commandant Berg, représentant M. le colonel Genes, commandant; à M. le colonel Cazaux; à tous les présidents et chefs de sociétés de musique, enfin à tous ceux qui ont participé à la réussite des fêtes du centenaire.

M. Moga tint à rendre hommage au doyen, M. Camille Dubourg, dit « Popy » adhérent à la société depuis soixante ans, véritable exemple pour les jeunes. A cet hommage il associa Mme Dieu, marraine.

Concernant la collaboration arcachonnaise, M. Moga dit: « Quant à nos amis de l'Avenir Arcachonnais et des Bleus de Notre-Dame, je souhaite du fond du cœur, qu'un jour, ils viennent avec l'Harmonie de Gujan-Mestras, former la grande famille intercommunale. Nous serions ainsi le préluce du rattachement culturel et sportif de nos communes respectives ».

Saluant la mémoire des disparus, M. Moga rend hommage à celle de M. Tafard, vice-président, décédé depuis peu et qui aurait, lui aussi, ardemment préparé ce centenaire.

Il excusa Mlle Eyquem, absente, ainsi que M. Besson.

En terminant, il lit une lettre du secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports faisant l'éloge de l'Harmonie de La Teste, et de son chef M. Montell. Conformément à cette lettre une coupe est offerte à l'occasion du centenaire, hommage du ministre, M. Hezog.

Prénant à son tour la parole, M. Ciran après avoir salué l'Harmonie la plus ancienne, remercia M. Cazenave pour son aide et félicita à son tour M. Camille Dubourg, le doyen.

Exprimant sa satisfaction devant le dévouement du centenaire, il adresse ses compliments à M. Moga et à ses collaborateurs puis remercia M. le maire de La Teste, la municipalité et le conseil général.

Il remet enfin, solennellement sur le drapeau la médaille du centenaire.

A son tour, M. Cazenave reprend l'idée du rattachement La Teste - Arcachon et peut-être... Gujan, avant de lever son verre à l'Harmonie Testerie, à la ville de La Teste et à la jeunesse qui représente l'avenir de la France.

Enfin, M. le ministre Pierre Dignac dit combien il était sensible à ce titre de maire honoraire de cette ville qui lui tient tant à cœur.

Retraçant tous les souvenirs qu'évoque en lui la fête d'aujourd'hui, M. Dignac retrace la vie de l'Harmonie, ses heures de gloire, de prospérité, mais aussi les passages à vide, les difficultés.

La cérémonie à la mairie prit fin non sans que des diplômés du centenaire aient été remis à tous les chefs de musique.

Le concert de gala de la Musique municipale de Bordeaux, dirigé avec art par le maître Lucien Mora, véritable régiment de connaissances avait comme programme: « Le Freischütz », de G.M. von Weber; « l'Or du Rhin », « Entrée des dieux au Wabalis », de R. Wagner; « le Chevalier à la rose », de R. Strauss; le « Prince Igor », de Borodine; « Petite suite », en bateau, cortège, menuet et ballet, de Claude Debussy; « Manhattan Symphony », de Serge Lancon, première audition avec à la trompette solo Pierre Piton; au trombone solo Henri Dupart et au saxophone baryton André Adige.

Ce magnifique concert longuement applaudi fut suivi de la présentation des élèves de MM. Montell et Berque ayant obtenu des premiers et deuxième prix au Conservatoire de Bordeaux et de Paris.

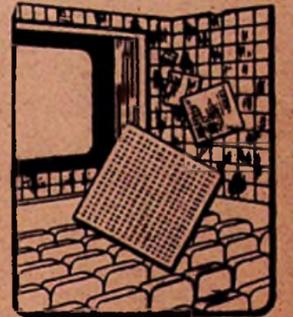
Pour vos salles de Répétition et de Concert

Plaques de Correction Acoustique

« GLASAL-PERFORE »

PHONELO

Salles d'exposition :



FIBROCIMENT-POISSY

TRIEU (Seine-et-Oise) Téléphone : 945-78-80. PARIS 17, rue Daunou, 2° Tél : phone : OFERA-65.74. STRASBOURG 13, rue du Vieux-Marché aux Vins Téléphone : 32.31.34.

VOSGES

M. Moniotte élu nouveau président de la Fédération Musicale Vosgienne

La 4^e assemblée générale de la Fédération Musicale Vosgienne qui s'est tenue salle Auguste-Ferry, avait une tâche importante à remplir: élire le nouveau président de la F.M.V. Cette tâche a été rattachée à toutes les sociétés présentes, la mémoire de M. Jérôme Roussel, qui en quittant cette terre, laissait derrière lui des regrets unanimes.

Cependant cette élection n'a pas donné lieu à de grandes complications. La majorité, à la suite d'un vote à main levée, M. Moniotte, chef de la Musique de Remiremont, était élu président de la Fédération Musicale Vosgienne.

Sur la tombe du président ROUSSEL

Avant l'assemblée générale, une délégation s'est rendue au cimetière pour y accomplir un geste pieux en déposant sur la tombe du président Jérôme Roussel une gerbe de fleurs.

M. Moniotte, en accomplissant son geste au nom de tous ses camarades, exprima à la veuve du président sa profonde émotion et l'assurance de la sympathie de toute la Fédération.

HOMMAGE AUX DISPARUS

Ce fut encore M. Moniotte qui ouvrit l'assemblée générale, salle Auguste-Ferry, par des paroles de bienvenue et des remerciements. Après quoi, il réclama une minute de silence en hommage aux disparus de la Musique de Gérardmer, Laurentini, chef de Musique à Saint-Amé, décédé au cours du festival d'Elval-Clairefontaine, ainsi que le chef de batterie de Fraize.

M. Moniotte insista ensuite sur l'éducation musicale des enfants, à réaliser au stade de l'école primaire et sur la nécessité de les présenter nombreux aux examens fédéraux.

M. Henry, chef de la Musique à Epinal, donna ensuite lecture du compte rendu d'activités de l'année écoulée, rappelant les manifestations d'Elval, du Val d'Ajol, et de Monthureux-sur-Saône.

LE FESTIVAL FEDERAL 1966 ORGANISE A REMIREMONT

D'un autre côté, le nombre des élèves présentés aux examens a augmenté. Il était de 140 l'an dernier, soit 20 de plus que l'année précédente.

Lecture du rapport financier fut ensuite donnée par M. Petit, trésorier. Cet exposé fut suivi d'un autre sur les assurances, par M. Breton.

La candidature de Remiremont a été retenue et c'est dans cette ville qu'aura lieu le festival fédéral, le 26 juin ou le 3 juillet, avec le concours de l'Harmonie des Houillères du Bassin de Lorraine.

LE RENOUVELLEMENT DU COMITE

Le comité fut ensuite renouvelé comme suit: M. Moniotte, président de la Fédération Musicale Vosgienne; MM. Henry, d'Epinal et Vogt, de Saint-Dié, vice-présidents et pour le reste sans changement: MM. Henry, secrétaire général; Libraire, secrétaire général adjoint; Petit, trésorier Breton, proposé aux assurances.

Le nouveau comité se compose donc de MM. Moniotte, Henry, Vogt, Petit, Demoulin (Senones), Gérôme (Le Thillot), Breton (Dompaire), Aubert (Saulxures-sur-Moselotte), Libraire (Gérardmer), Stolz (Neufchâteau), Marchal St-Dié, Souvet (Bains-les-Bains), Mukens-turm (Vittel), Pierre (Géradmer), Costet (Rambervillers), Roy (Remiremont) (Raon-l'Étape), Cortie (Comunon).

Ant. M. VAN LEEST

EINDHOVEN (Pays-Bas)

Membre du Jury

Le Gérant : A. EHRMANN.

Imprimerie de la « Vigie de Dieppe » 12, rue Claude-Groulard

CHEFS DE MUSIQUE,

Vous avez dû recevoir notre nouveau catalogue général n° 54 qui vous a été envoyé début octobre. Nous devons attirer votre attention sur certaines de nos nouveautés qui obtiennent un succès marqué :

CARROUSSEL AVEC SIDNEY BECHET, fantaisie pot-pourri de Laurent Delbecq sur les plus célèbres chansons de Sidney Bécché (A.F.)

MY FAIR LADY, sélection sur la célèbre opérette américaine de Loewe (M.F.).

ENFANTS DE TOUS PAYS, arrangement de la célèbre chanson d'Enrico Macias par Robert Martin (T.F.).

LA LEÇON DE LETKISS (le véritable letkiss),

arrangement de la célèbre danse de Lehtinen par Robert Martin (T.F.).

TAGADA PAN PAN (La Musique du Régiment), défilé avec tambours et clairons (fifres ad libitum) sur la célèbre chanson de Verchuren, arrangement de Laurent Delbecq (T.F.).

DANSORAMA, fantaisie-jazz mélodique de John Darling (A.F.).

SUITE POUR UNE SAINTE-CECILE d'Emile Lesieur, messe en 5 numéros (F.).

Nous vous rappelons également nos nouveaux ouvrages d'enseignement :

METHODE PROGRESSIVE DE CORNET, TROMPETTE, BUGLE et tous instruments à 3 pistons notés en clé de sol par Julien PORRET. Prix : 20,00 F

24 ETUDES MELODIQUES ET PROGRESSIVES POUR CORNET, TROMPETTE, BUGLE et tous instruments à 3 pistons notés en clé de sol faisant suite à la méthode, particulièrement destinées à acquérir la résistance des

lèvres, par Julien PORRET. Prix : 10,00 F.

METHODE NOUVELLE POUR TOUS LES SAXOPHONES par Robert LETELLIER, Premier Prix du Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris, Membre du Jury au Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris, directeur-fondateur du Sax-Quartet de Paris, Saxophone Solo à la Musique de l'Air. Prix : 30,00 F.

Ces trois ouvrages peuvent être envoyés en communication aux professeurs et chefs de musique qui nous en feront la demande.

Et n'oubliez pas que

DE LA PETITE FLUTE AU SOUBASSOPHONE

LES INSTRUMENTS DE TOUTES MARQUES SE TROUVENT AUX

Éditions Robert MARTIN

106, La Coupée — Charnay-lès-Mâcon — (Saône-et-Loire)

STOCKS IMPORTANTS — LIVRAISON RAPIDE